

Observatoire des emplois et métiers de l'économie verte

Rapport d'activité 2011



Présent
pour
l'avenir



1- L'observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte	5
1.1- Les missions.....	5
1.2- Les membres de l'observatoire	5
1.3- L'organisation.....	6
1.4- Le programme de travail	6
2- Les événements structurants sur 2011	7
2.1- La publication de l'observatoire	7
2.2- Les rencontres nationales des métiers de l'économie verte.....	8
2.3- Les Rendez-vous des métiers de l'économie verte.....	8
2.3.1- Les métiers de la biodiversité	8
2.3.2- Les travaux de l'Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte.....	9
3- Les travaux 2011 des ateliers.....	9
3.1- L'atelier 1 : Identification du périmètre de référence des emplois de l'économie verte et modalités de suivi statistique de ces emplois	9
3.1.1- La méthode de régionalisation des emplois dans les éco-activités.....	9
3.1.2- La mise à jour de l'emploi dans les activités de l'économie verte	10
3.1.3- Le croisement secteurs/professions	11
3.2- L'atelier 2 : Impacts macro-économiques et sectoriels de l'économie verte sur l'emploi ...	12
3.2.1- La poursuite des travaux de modélisation au niveau sectoriel.....	12
3.2.2- Les limites et les questions à approfondir.....	15
3.3- L'atelier 3 : Métiers, marché du travail, formations	16
3.3.1- L'identification des métiers verts et verdissants	16
3.3.2- Le dénombrement des emplois.....	19
3.3.3- Le marché du travail des métiers verts et verdissants	21
3.3.4- L'offre de formation	22

3.4- L'atelier 4 : observations et diagnostics régionaux	24
3.4.1- Echanges sur la méthode de « régionalisation » des emplois réalisée par l'observatoire au niveau national	24
3.4.2- Suivi des travaux en régions sur l'adaptation des métiers à la transition vers l'économie verte	24
3.4.3- Les outils à disposition de l'atelier 4	25
3.5- Le Comité national de pilotage	25
3.6- La diffusion des travaux.....	25
3.6.1- Publication.....	25
3.6.2- Internet.....	26
3.6.3- Extranet.....	26
Annexe 1 : Définitions et périmètres	27
Annexe 2 : Liste des produits de l'économie verte par domaine avec les secteurs et les branches de rattachement	29
Annexe 3 : Liste des codes Rome verts et verdissants et justifications.....	38
Annexe 4 : Liste des professions verdissantes dans la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles	44
Annexe 5 : Bilan 2010 des actions de formations conventionnées par Pôle emploi sur les métiers verts et verdissants	47
Annexe 6 : Etat des lieux des observations et diagnostics des emplois et métiers de l'économie verte en régions	48

1- L'observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte

L'observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte (initialement appelé « Observatoire national des emplois et métiers liés à la croissance verte ») a été créé au printemps 2010. Il est issu du Plan national de mobilisation des filières et des territoires¹ pour la croissance verte (programme 1) présenté lors de la conférence nationale sur les métiers de la croissance verte le 28 janvier 2010 ; ce Plan constitue le premier volet du pacte de solidarité écologique dont l'un des objectifs est de réussir l'adaptation des compétences aux mutations technologiques, économiques et sociales liées au Grenelle de l'environnement et plus généralement à l'ambition de l'économie durable et solidaire.

1.1- Les missions

L'observatoire a pour but d'offrir un diagnostic partagé et centralisé de méthodes et de chiffrages sur les emplois, métiers et formations de l'économie verte. Il doit mettre en place le suivi statistique, les modes d'observation au niveau national, ainsi qu'une déclinaison spécifique des travaux au niveau régional, dans le cadre des observatoires existants. Il est un lieu de concertation, de partage d'information et de coordination.

Il doit notamment :

- a) identifier et mesurer les activités économiques, les emplois et les métiers liés à l'économie verte ;
- b) créer un suivi statistique des emplois et métiers de l'économie verte, en lien avec les travaux équivalents effectués au niveau international ;
- c) fournir une analyse des impacts de l'économie verte (y compris les impacts négatifs) sur l'ensemble de l'économie ;
- d) examiner les évolutions sociodémographiques des emplois concernés par les activités sus mentionnées ;
- e) analyser les types de recrutements, internes ou externes ;
- f) identifier les compétences requises et les formations nécessaires pour répondre aux besoins des employeurs et accompagner les personnes concernées par ces changements ;
- g) identifier les possibilités de déclinaison territoriale des analyses conduites.

L'observatoire rapporte ses travaux auprès du comité de pilotage national du plan de mobilisation. Il produit annuellement un bilan de son activité, comprenant notamment une synthèse de ses résultats d'observation.

1.2- Les membres de l'observatoire

L'observatoire est animé par le Service de l'observation et des statistiques (SOeS) du Commissariat général au développement durable (CGDD). Il est constitué de représentants du ministère chargé de l'Ecologie (CGDD/Service de l'économie, de l'évaluation et de l'intégration du développement durable), de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), de la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares), du Centre d'études et de recherche sur l'emploi et les qualifications (Céreq), du Centre d'analyse stratégique (CAS), de la Direction générale du Trésor (DGT), de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

¹ Ce plan s'intitule désormais : « Plan national de mobilisation pour les emplois et les métiers de l'économie verte ».

(Ademe), de l'Alliance Ville Emplois (AVE), de Pôle emploi, de l'Association pour la formation professionnelle des adultes (Afp), du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), des observatoires régionaux de l'emploi et de la formation (OREF ou équivalents).

Il est également prévu une représentation des observatoires des branches professionnelles.

1.3- L'organisation

L'observatoire est composé d'un comité de pilotage plénier et de quatre groupes de travail.

1.4- Le programme de travail

Les travaux menés par l'observatoire se rattachent à quatre axes de travail :

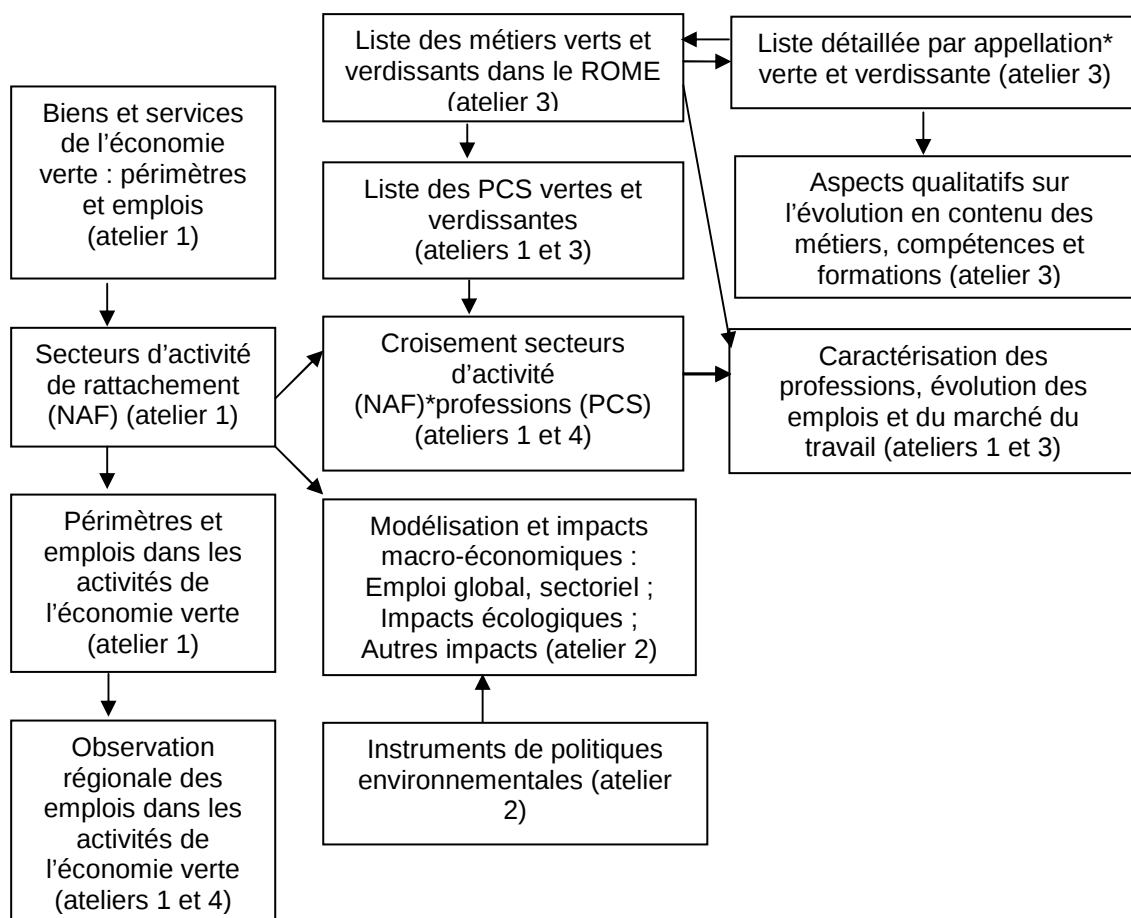
- Le périmètre de l'économie verte et le suivi statistique des emplois ;
- Les impacts sectoriels et macro-économiques de l'économie verte sur l'emploi ;
- Les professions des actifs en emploi, les secteurs d'activité : évolutions et caractéristiques ;
- Le marché du travail, les recrutements et les mobilités, l'adaptation des formations aux publics et aux évolutions technologiques.

Il a été décidé en comité de pilotage de créer quatre groupes de travail distincts :

- Atelier 1, animé par le SOeS : identification des emplois et évaluation du nombre d'emplois directement liés aux activités de l'économie verte ;
- Atelier 2, animé par le CAS : impact macro-économique global sur l'emploi lié à l'économie verte ;
- Atelier 3, animé par Pôle emploi : métiers, recrutements et formations. Il s'agit de traiter les évolutions des emplois par professions, les recrutements et mobilités, les différentes catégories de publics et les tensions sur le marché du travail, l'adaptation de la formation ;
- Atelier 4, animé par la sous-direction de l'intégration des démarches de développement durable par les acteurs économiques (IDAE) du CGDD : animation et échanges sur l'activité d'observation et de diagnostic des emplois de l'économie verte en régions avec les observatoires régionaux de l'emploi et de la formation (OREF) et des représentants des trois autres ateliers.

A partir d'un périmètre de définition de l'économie verte, ce programme de travail est constitué d'un ensemble de travaux d'études, de méthodes d'analyse et de suivis statistiques portant sur les déterminants macro-économiques, les évolutions de l'emploi et des qualifications, les écarts entre les besoins de l'appareil productif et les disponibilités en main d'œuvre, quantitatives et qualitatives. L'observatoire n'a pas à fournir d'évaluation de l'efficacité des dispositifs et mesures mis en œuvre dans le champ de l'économie verte ni à formuler des propositions ou des recommandations. Il n'est pas non plus en charge de définir des référentiels de formation.

L'articulation entre les différents ateliers de l'observatoire



* Chaque code ROME (groupe de métiers) rassemble une liste d'appellations.

2- Les événements structurants sur 2011

2.1- La publication de l'observatoire

Les travaux de l'observatoire réalisés en 2010 ont été valorisés sous la forme d'une publication, dans la collection Etudes&documents du CGDD : CGDD-SOeS, 2011. « Activités, emplois et métiers liés à la croissance verte – Périmètre et résultats », *Etudes & document*, n°43, juin 2011, 32 p.

Elle est téléchargeable sur :

- l'extranet de l'observatoire, rubrique « Comité national de pilotage » > « Publications » ;
- le site Internet du ministère chargé de l'Ecologie : <http://www.developpement-durable.gouv.fr>, rubrique « Développement durable » > « Les dossiers transversaux » > « Les métiers de l'économie verte » ;
- le site Internet du SOeS : <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr>, rubrique « Publications » > « Etudes & documents ».

Cette publication a été l'occasion de communiquer sur les premiers travaux de l'observatoire. On y retrouve la définition du périmètre des activités de l'économie verte et celui des métiers verts et verdissants. Les méthodes d'estimation et le chiffrage de l'emploi pour chaque périmètre sont

également explicités. Enfin, les recommandations méthodologiques quant à la mesure des impacts d'une croissance verte sur l'emploi y sont décrites.

La publication de l'observatoire a été diffusée à l'occasion des premières rencontres nationales des métiers de l'économie verte.

2.2- Les rencontres nationales des métiers de l'économie verte

Le 14 juin 2011 se sont tenues les rencontres nationales des métiers de l'économie verte à la maison de la Chimie, sous la présidence de Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre du Développement durable. Ces rencontres ont permis de faire le point sur l'état d'avancement du plan national de mobilisation pour les emplois et les métiers de l'économie verte (« plan métiers dans l'économie verte »), lancé en septembre 2009.

L'ensemble des parties prenantes qui ont contribué au plan métiers dans l'économie verte étaient présentes : les collectivités locales, le secteur des entreprises publiques et privées, le secteur de l'emploi et de la formation, les partenaires sociaux, les ONG, les administrations, les experts. L'esprit de cette opération a porté sur l'interaction, afin que les acteurs concernés puissent échanger sur les résultats obtenus et sur les difficultés rencontrées.

Cette journée s'est déroulée autour de trois tables rondes, introduites chacune par la projection de films illustrant la nouvelle réalité des métiers. Les tables rondes faisaient apparaître trois angles des mutations en cours : la création de nouvelles activités ; la nécessité de reconversion de certaines filières ; l'adaptation de l'ensemble des métiers à de nouvelles compétences liées au développement durable. En présence de Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, une séance de signature de conventions avec les partenaires a clos la matinée (conventions entre le ministère de l'Ecologie et l'hôtellerie de plein air (FNHPA, FFCC), la fonction publique territoriale (CNFPT), Pôle emploi, le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), le secteur du recyclage (Federec, CPNEFP), les travaux publics (FNTP), le secteur fluvial (Entreprendre pour le fluvial).

L'ensemble de la documentation associée à cette journée est téléchargeable sur le site Internet du ministère chargé de l'Ecologie : <http://www.developpement-durable.gouv.fr>, rubrique « Développement durable » > « Les dossiers transversaux » > « Les métiers de l'économie verte » > « Rencontres nationales des métiers de l'économie verte le 14 juin 2011 ».

2.3- Les Rendez-vous des métiers de l'économie verte

L'équipe du plan métiers dans l'économie verte a mis en place des rendez-vous réguliers pour présenter les travaux réalisés dans ce cadre à un public de professionnels des questions d'emploi et de formation, du développement durable, de filières professionnelles.

2.3.1- Les métiers de la biodiversité

Le premier rendez-vous a été consacré aux métiers de la biodiversité le 3 octobre 2011 (<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Zoom-sur-les-metiers-de-la,24370.html>). Il s'agissait de présenter :

- le premier état d'aboutissement des travaux confiés par le ministère chargé de l'Ecologie à l'Agence technique des espaces naturels (ATEN) et à l'Agence pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) : répertoire des métiers de la biodiversité, création d'un site Internet <http://www.metiers-biodiversite.fr> ;
- les travaux de la direction de l'eau et de la biodiversité du ministère concernant le développement d'une filière française du génie écologique.

2.3.2- Les travaux de l'Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte

Le deuxième rendez-vous, « L'économie verte : Quelles activités ? Quels métiers ? Quels instruments de mesure ? », a été programmé les 5 et 12 décembre 2011 (<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Metiers-dans-l-economie-verte.html>).

Sont intervenus :

1. Des économistes, pour présenter des recherches sur le bouclage macro-économique de l'économie verte et son contenu en emplois :

- Les travaux du CAS sur la modélisation de la croissance verte,
- Les travaux du programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et de l'OCDE sur la croissance verte ;

2. Des statisticiens, pour montrer comment l'observatoire travaille à définir un champ d'observation et des indicateurs sur l'emploi et les métiers dans l'économie verte ;

3. En la personne de Pôle Emploi, des praticiens de la rencontre entre offre et demande sur le marché de l'emploi, demandeurs de données économiques, statistiques et qualitatives sur les évolutions de l'emploi et des métiers dans une perspective d'économie verte : quels métiers sont en demande ou en baisse, qui, combien, quand, où, à quoi faut-il sensibiliser les entreprises et former les demandeurs d'emploi ?

3- Les travaux 2011 des ateliers

3.1- L'atelier 1 : Identification du périmètre de référence des emplois de l'économie verte et modalités de suivi statistique de ces emplois

L'atelier 1 s'est réuni deux fois au cours de l'année 2011.

Les travaux 2011 de l'atelier 1 ont principalement porté sur la mise au point d'une méthodologie de régionalisation des emplois dans les éco-activités. Par ailleurs, les chiffres d'emploi dans les activités de l'économie verte ont été mis à jour.

3.1.1- La méthode de régionalisation des emplois dans les éco-activités

Pour rappel, l'estimation des emplois dans les activités de l'économie verte, basée sur celle des éco-activités, comporte deux étapes :

1- L'identification des produits (biens ou services) qui définissent le périmètre des activités de l'économie verte à l'aide de la classification des produits français (CPF). La nomenclature NAF rév.2 permet, quant à elle, d'identifier les activités associées à ces produits.

2- L'estimation de l'emploi par produit : pour chaque produit identifié, une estimation de l'emploi est réalisée à partir du ratio de productivité (chiffre d'affaires par emploi) observé au niveau de la branche d'activité correspondante.

Or, cette méthode ne permet pas de fournir des estimations par région, les données n'étant pas disponibles à ce niveau.

Une démarche sectorielle avait d'abord été proposée pour pallier cette difficulté (travaux 2010). La méthode est décrite dans un document de travail remis aux régions lors d'une réunion de l'atelier 4

« Approche sectorielle en vue d'une analyse localisée des emplois de la croissance verte ». Pour aller plus loin et affiner les estimations régionales, le SOeS a proposé une seconde méthode de chiffrage de l'emploi environnemental par région, basée, dans un premier temps, sur le champ des éco-activités. Celle-ci vise à répartir les 427 100 emplois dans les éco-activités dans chaque région. Une fois la méthodologie assise, elle sera appliquée aux activités « périphériques » de l'économie verte. L'objectif final étant de pouvoir ventiler les 953 500 ETP de l'économie verte au niveau régional.

Dans un premier temps, le travail de régionalisation a porté sur le secteur industriel des éco-activités pour lequel les données sont disponibles. La méthode d'estimation des emplois au niveau régional utilise deux hypothèses. Les tests validant ces hypothèses sont toujours en cours fin 2011.

La méthodologie sera ensuite développée et adaptée pour les secteurs de la construction et des services puis pour les énergies renouvelables, les sources et types de données étant différents.

- Les membres de l'atelier 1 souhaitent valoriser la méthodologie de régionalisation sous forme d'un « kit méthodologique » à destination des régions, courant 2012.

3.1.2- La mise à jour de l'emploi dans les activités de l'économie verte

En 2009, les activités de l'économie verte occupent 953 500 emplois en équivalent temps plein (ETP), en augmentation d'à peine 1 % par rapport à 2008. Les éco-activités comptabilisent 427 100 ETP en 2009 (soit une augmentation de 0,7 % par rapport à 2008). La production associée diminue légèrement (-1,1 %), elle atteint un peu plus de 140 milliards d'euros en 2009.

Le périmètre des emplois dans les activités de l'économie verte est resté constant sur les deux premières années de chiffrage (2008 et 2009) afin d'opérer un suivi statistique. Il pourrait par la suite être modifié en fonction de l'extension du champ des produits « favorables », des nouvelles technologies et réglementations. Le suivi statistique imposera néanmoins une mesure de l'évolution à périmètre constant.

L'emploi dans les activités de l'économie verte en 2009

	Services	Fabrication industrielle	Travaux publics, construction	Emploi en 2009 (provisoire)	Evolution 2009/2008
Eco-activités	293 600	39 400	94 100	427 100	0,7%
Protection de l'environnement				257 700	0,6%
Pollution de l'air	6 300	1 800		8 100	1,3%
Eaux usées	50 200	6 700	38 700	95 600	-0,8%
Déchets	85 700	7 000	1 800	94 500	-2,0%
Déchets radioactifs	2 400	500	0	2 900	-3,3%
Réhabilitation des sols et eaux	29 500	0	0	29 500	6,5%
Bruit	0	800	14 800	15 600	4,7%
Nature, paysage, biodiversité	11 500	0	0	11 500	0,0%
Gestion des ressources				112 800	0,3%
Gestion durable de l'eau	0	1 400	5 200	6 600	-2,9%
Récupération	30 900	700	0	31 600	-4,5%
Maîtrise de l'énergie	0	5 600	17 100	22 700	-5,0%
Energies renouvelables	20 500	14 900	16 500	51 900	6,6%
Activités transversales	0	0	0	56 600	1,6%
Services généraux publics	28 000	0	0	28 000	4,1%
R&D	15 600	0	0	15 600	1,3%
Ingénierie	13 000	0	0	13 000	-2,3%
Activités "périphériques" favorables à la protection de l'environnement ou à la gestion des ressources naturelles	213 600	94 400	218 400	526 400	1,2%
Production et distribution d'eau	25 800	1 400	4 900	32 100	0,7%
Gestion des espaces verts	43 000			43 000	-3,7%
Transports	3 000	88 000	37 200	128 200	8,4%
Autres activités	141 800	5 000	176 300	323 100	-0,7%
Total	507 200	133 800	312 500	953 500	1,0%

Source : SOeS.

La production dans les activités de l'économie verte en 2009

En millions d'euros		Services	Fabrication industrielle	Travaux publics, construction	Production en 2009 (provisoire)	Evolution 2009/2008
Eco-activités		44 900	8 400	10 900	64 400	-3,4%
Protection de l'environnement					37 000	0,8%
	Pollution de l'air	1 100	400		1 500	0,0%
	Eaux usées	8 300	1 800	5 300	15 400	-0,6%
	Déchets	12 100	1 000	300	13 600	-0,7%
	Déchets radioactifs	600	100		700	0,0%
	Réhabilitation des sols et eaux	3 100	0		3 100	3,3%
	Bruit	0	200	1 500	1 700	6,3%
	Nature, paysage, biodiversité	1 000			1 000	11,1%
Gestion des ressources					19 600	-11,3%
	Gestion durable de l'eau	0	300	700	1 000	-9,1%
	Récupération	5 200	100		5 300	-26,4%
	Maîtrise de l'énergie	0	1 500	1 400	2 900	-6,5%
	Energies renouvelables	5 700	3 000	1 700	10 400	-2,8%
Activités transversales					7 800	0,0%
	Services généraux publics	2 800	0	0	2 800	3,7%
	R&D	2 300	0	0	2 300	0,0%
	Ingénierie	2 700	0	0	2 700	-3,6%
Activités "périphériques" favorables à la protection de l'environnement ou à la gestion des ressources naturelles		29 600	23 300	23 300	76 200	1,1%
	Production et distribution d'eau	6 800	300	700	7 800	1,2%
	Gestion des espaces verts	2 700			2 700	-1,3%
	Transports	600	22 200	5 100	27 900	5,1%
	Autres activités	19 500	800	17 500	37 800	-1,7%
Total		74 500	31 700	34 200	140 600	-1,1%

Source : SOeS.

3.1.3- Le croisement secteurs/professions

A partir du chiffrage de l'emploi dans les professions vertes et verdissantes (ateliers 1 et 3, voir p.19) et de l'identification des secteurs d'activité de l'économie verte, l'atelier 1 a pu réaliser le croisement secteurs*professions. Il s'agit d'une répartition des emplois dans les professions vertes et verdissantes selon les activités de l'économie verte. Ces résultats seront notamment valorisés dans une publication 2012 Dares/SOeS².

En 2008, 136 000 personnes occupent une « profession verte ». Elles sont particulièrement exercées dans un établissement dont l'activité principale est liée à l'environnement. Plus précisément, la moitié des professions vertes se retrouve dans les éco-activités : 34 % dans des établissements dont l'activité principale concerne la protection de l'environnement, 14 % dans des établissements dont l'activité porte sur la gestion des ressources naturelles. Les établissements produisant des biens et services favorables à la protection de l'environnement ou à la gestion des ressources naturelles (activité périphérique) emploient environ une profession verte sur huit. Enfin, 38 % des professions vertes sont exercées dans d'autres secteurs d'activité.

² La Dares et le SOeS envisagent de publier sous double timbre une typologie des professions vertes et verdissantes dans la collection Dares Analyses début 2012. Les résultats de cette publication seront mis à disposition de l'observatoire.

Répartition des emplois dans les professions vertes et verdissantes selon les activités de l'économie verte

Activités de l'économie verte	Professions vertes		Professions verdissantes		Ensemble des professions	
	Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage
Activités de l'économie verte	83 000	61%	1 216 000	34%	5 117 000	19%
Eco-activités	68 000	50%	760 000	21%	3 866 000	15%
<i>dont protection de l'environnement</i>	46 000	34%	307 000	9%	2 744 000	10%
<i>dont gestion des ressources naturelles</i>	19 000	14%	327 000	9%	779 000	3%
<i>dont activités transversales</i>	2 000	1%	126 000	3%	343 000	1%
Activités périphériques favorables à la protection de l'environnement ou à la gestion des ressources naturelles	16 000	12%	456 000	13%	1 251 000	5%
Autres activités	52 000	38%	2 394 000	66%	21 365 000	81%
Total	136 000	100%	3 610 000	100%	26 482 000	100%

Champ : Personnes résidant en France entière.

Note : Le périmètre des professions verdissantes est celui correspondant à l'estimation basse. Les effectifs sont arrondis au millier près, la somme des effectifs arrondis ne correspond pas au total (136 000). Par conséquent, la somme des pourcentages peut différer de 100 %.

Source : Insee, recensement de la population 2008 – Traitement Dares.

Les professions verdissantes sont moins présentes dans les activités liées à l'environnement que les professions vertes : environ une sur cinq est exercée dans les éco-activités, généralement dans la construction (travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation par exemple) ou l'administration publique (notamment pour les professions d'animateur socioculturel et de loisirs, de technicien des travaux publics, de jardinier). Les activités périphériques favorables à la protection de l'environnement ou à la gestion des ressources naturelles concentrent environ une profession verdissante sur dix. En définitive, les deux tiers des professions verdissantes se retrouvent dans les autres secteurs d'activité sans lien avec l'environnement (autres activités de construction, transport, commerce, etc.).

3.2- L'atelier 2 : Impacts macro-économiques et sectoriels de l'économie verte sur l'emploi

L'atelier 2 s'est réuni deux fois au cours de l'année.

Les travaux 2010 avaient abouti à un ensemble de recommandations sur la mesure des impacts de la croissance verte sur l'emploi, ainsi qu'à une synthèse des études existantes. Avec la conclusion suivante : dans tout travail de modélisation, les résultats sont très dépendants des hypothèses, du choix du scénario de référence du modèle, du niveau d'agrégation des résultats et du caractère simplificateur des évolutions technologiques.

A l'issue de ces travaux, le choix s'est porté sur une poursuite des travaux pour 2011 croisant la dimension sectorielle et la rétroaction macro-économique.

3.2.1- La poursuite des travaux de modélisation au niveau sectoriel

Déterminer l'impact sur l'emploi de la transition verte, en tenant compte des effets de destructions et de créations d'emploi directes, indirectes et induites (effet revenu), nécessite des modèles qui croisent la dimension sectorielle et la dimension macro-économique. En effet, tous les secteurs ne sont pas affectés positivement ou négativement de la même manière par la transition écologique. De même, les secteurs d'activités ne manifestent pas la même sensibilité aux variations économiques impliquées ou non par la transition écologique. De ce point de vue, les variables environnementales et

énergétiques doivent être intégrées aux modèles classiques parce qu'elles influencent la dynamique de croissance. Symétriquement, les modèles plus directement environnementaux ou énergétiques méritent de renforcer leur dimension macro-économique, y compris en évaluant l'effet sur des secteurs *a priori* peu affectés par les politiques environnementales.

Dans ce contexte, trois modélisations institutionnelles françaises et internationales (OCDE) ont été examinées et discutées ainsi que les projections macro-économiques DG Trésor-CAS et les analyses pays du Bureau international du travail (BIT).

- Le modèle macro-sectoriel, NEMESIS développé par le CAS pour déterminer des projections d'emploi sectorielles³ et en tirer des déformations de métiers (prospective des métiers et des qualifications à 2020, à *paraître en 2012*). Le modèle NEMESIS est un système de modèles économétriques sectoriels détaillés (30 secteurs d'activité) élaboré pour chacun des vingt-sept pays de l'Union européenne plus la Norvège, les autres zones du monde étant plus sommairement modélisées. Contrairement aux modèles macro-économiques classiques, il détermine le sentier de croissance macro-économique par agrégation de dynamiques sectorielles hétérogènes. Par rapport aux autres modèles néo-keynésiens, il présente la particularité d'incorporer les propriétés tirées des nouvelles théories de la croissance : progrès technique endogène, performance économique dépendant de la R&D, prise en compte des externalités de connaissance ;
- Le modèle Enerdata, utilisé pour modéliser les résultats des politiques environnementales (commande CGDD-DGEMP). Il combine deux modèles :
 - un modèle bottom-up MedPro qui modélise la demande sectorielle d'énergie intégrant les réglementations et le soutien direct. C'est un modèle technico-économique qui raisonne en quantités physiques (km parcouru par exemple, nombre de véhicules) ;
 - un modèle top down qui modélise les secteurs énergétiques mondiaux (confrontation offre des producteurs et demande mondiale) ainsi que le contexte européen pour déterminer les prix de l'énergie.
- Les projections macro-économiques réalisées par le CAS et la DG Trésor pour mesurer la croissance potentielle à 2030⁴ et intégrant une dimension environnementale ;
- Le modèle Linkage mobilisé par l'OCDE pour évaluer l'impact des politiques environnementales sur les secteurs d'activité dans le monde⁵. Le modèle ENV-Linkage est un modèle d'équilibre général calculable, néo-classique, qui représente l'économie mondiale en 26 secteurs et 15 régions du monde. Parmi les 26 secteurs, 5 sont des secteurs producteurs d'électricité, 5 sont liés à l'agriculture (dont la pêche et l'industrie forestière), 5 sont des industries intensives en énergie, 3 sont des industries liées au pétrole (extraction, raffinage, distribution), le reste étant constitué par les transports, les services, la construction et 4 autres industries manufacturières. Le progrès technique est exogène mais les technologies alternatives existantes de production d'énergie sont modélisées et réagissent au changement des prix relatifs modifiant *in fine* le mix énergétique ;
- Les enseignements tirés des analyses qualitatives et des modélisations pays réalisées sous l'égide du BIT.

Ces auditions ont mis en lumière :

³ C. Jolly, M. Liégey, O. Passet, 2012. *Les secteurs de la nouvelle croissance, une projection à l'horizon 2030*, Rapport du Centre d'analyse stratégique, *La documentation française*. Télécharger la note de synthèse sur <http://www.strategie.gouv.fr>.

⁴ V. Chriqui et B. Cœuré, 2011. *France 2030 : cinq scénarios de croissance*, Rapport du Centre d'analyse stratégique, *La documentation française*.

⁵ Chateau, J., A. Saint-Martin and T. Manfredi, 2011. "Employment Impacts of Climate Change Mitigation Policies in OECD: A General-Equilibrium Perspective", *OECD Environment Working Papers*, No. 32, OECD Publishing, <http://dx.doi.org/10.1787/5kg0ps847h8q-en>

- 1) La nécessité de mettre à jour les modèles et les tendances de long terme dans la crise. La crise actuelle, en particulier en Europe et dans les pays avancés où elle a été particulièrement profonde, est susceptible de remettre en cause :
 - la composition sectorielle de la croissance (renforcement de la désindustrialisation) et les dynamiques de productivité. Le comportement de l'emploi dans la crise, atypique par rapport aux récessions passées (avec une préservation de la main d'œuvre), peut laisser augurer des tendances de productivité en sortie de crise différentes du passé. La préservation de l'emploi, si elle est bénéfique à court terme, est susceptible d'entamer le potentiel de croissance à long terme et de remettre partiellement en cause le renouvellement vert de l'économie,
 - l'austérité budgétaire est une contrainte qui pèse sur l'Europe mais aussi sur les grands pays avancés (Etats-Unis, Japon). Elle implique que les investissements publics, pour favoriser la transition écologique (infrastructures de transports ou énergétiques), devront être à moyen terme financés par redéploiement des dépenses existantes. Ce qui pèsera sur d'autres dépenses et aura potentiellement un effet dépressif sur l'emploi du fait d'une moindre demande publique,
 - les incertitudes qui pèsent sur les prix internationaux (taux d'intérêt, taux de change) et la croissance mondiale sont également susceptibles d'affecter la capacité de réaction et de transformation des activités économiques vers une plus grande sobriété ou un nouveau modèle de croissance associant différemment services et biens (services de mobilité par exemple). La dynamique économique dans le bâtiment et les travaux publics mais également dans l'industrie est en effet très sensible aux variations de la demande et des prix mondiaux, ce qui pourrait retarder la progression de l'efficacité énergétique.
- 2) La nécessité de croiser les politiques publiques et l'innovation technologique. L'incitation publique à préserver l'environnement est aussi une incitation à l'innovation éco-technologique qu'il est nécessaire de prendre en compte. Les modèles Némésis (croissance endogène avec des externalités de connaissance), Enerdata ou Linkage croisent ainsi des politiques publiques (taxe carbone notamment) avec des évolutions technologiques sur dires d'expert (Enerdata, Linkage), des tendances d'efficacité énergétique voire de la croissance endogène via la R&D (Némésis).
- 3) La nécessité d'aller au-delà du carbone et du climat pour anticiper la transition.
 - D'une part, la transition écologique ne se limite pas à la lutte contre le changement climatique et à la politique énergétique qui lui correspond. La majeure partie des éco-activités est constituée par l'assainissement (eau, déchets) qu'il s'agisse des pays de l'OCDE ou de pays émergents ou en développement. Certains pays les moins avancés peuvent être de surcroît en mono-activité et donc très affectés négativement par l'impact d'une politique environnementale internationale (taxe carbone dans les pays mono-exportateur d'énergies fossiles par exemple).
 - D'autre part, la transition écologique est susceptible d'affecter tous les emplois, au-delà de ceux situés dans les éco-activités ou les secteurs polluants. Qu'il s'agisse de la construction, du tourisme ou de la distribution, cette transformation ne peut être appréhendée de la même manière que dans les secteurs industriels par une substitution des intrants et des innovations de procédés ou de produits. De surcroît, les services seront au cœur de certaines transformations.

Au total, si on ne tient compte que des changements de prix liés aux politiques environnementales ou d'une seule politique environnementale, les déformations sectorielles sont très faibles, de l'ordre de 1 % en 20 ans selon le modèle OCDE qui simule une taxe carbone mondiale, ou de l'ordre de 2 à 3 % dans les simulations réalisées par le BIT. Il est donc nécessaire de modéliser une déformation des services qui s'appuie sur une modification des besoins liés aux problématiques environnementales (location, services urbains, etc.).

- 4) La temporalité des transformations est nécessairement longue. La transition écologique implique des investissements en infrastructures, ce qui nécessite un délai. A court terme, les effets peuvent être négatifs sur l'emploi dans certains secteurs (dans le cas d'une taxe carbone même redistribuée, le signal prix décourageant la consommation de certains biens). Mais, dans le même temps, les modèles bouclés (qui permettent un effet de rétroaction du revenu global sur l'emploi) s'équilibrent tous à long terme et ne permettent pas toujours de rendre compte d'un cheminement nécessairement en deux temps : investissement éventuellement légèrement dépressif sur l'emploi dans un premier temps et croissance soutenable dans un second temps. Dans le cas d'un modèle de croissance endogène, cette temporalité est davantage prise en compte, les investissements en R&D et les externalités de connaissance mettant du temps à se déployer (cf. modèle Némésis).

3.2.2- Les limites et les questions à approfondir

Les travaux de modélisation au niveau sectoriel se sont heurtés au besoin de comprendre plus finement le contenu des activités (produits, système de production) de l'économie verte.

De ce point de vue, les modélisations évaluent mal plusieurs aspects :

- les composantes réglementaires et les changements de comportement non tirés par les prix. Or, une partie importante de la politique environnementale est dictée par des réglementations. De surcroît, les changements de comportements peuvent être également dictés par l'adoption d'une « norme » qui n'est pas réglementaire mais davantage sociale. De ce point de vue, on peut considérer que les questions de protection de l'environnement ont acquis progressivement le statut de norme sociale ;

- les rigidités sur le marché du travail et les problèmes d'appariement. L'ajustement des salaires comme du chômage n'est pas mécanique et dépend des dispositifs réglementaires et de protection sociale. Les besoins de main d'œuvre peuvent également avoir du mal à s'ajuster entre bassins d'emploi et en raison de compétences mal adaptées ou difficilement transférables. Afin d'analyser plus finement les réactions sur le marché du travail, il est sans doute nécessaire de coupler les modèles macro-sectoriels à des modèles marché du travail et de s'inspirer de ce point de vue des travaux existants tant dans les institutions internationales (OCDE) que dans les organismes statistiques (Insee) ;

- les externalités positives liées à la mise en place des politiques environnementales qui peuvent avoir un coût économique et social à court et moyen terme. Cette question va au-delà des impacts positifs des politiques environnementales mais concerne la « comptabilité » du bien-être dans son ensemble. Comment de ce point de vue s'accorder sur les préconisations du rapport A. Sen, J.P. Fitoussi pour évaluer les gains en bien-être ? Aucune modélisation ne s'y est pour l'instant attelée en dehors de la comptabilité des émissions de gaz à effet de serre. Ces dernières peuvent être considérées comme une approximation des effets positifs en termes environnementaux des politiques mises en œuvre en matière de lutte contre le changement climatique. Mais cette évaluation ne concerne pas les autres aspects environnementaux. Elle ne concerne pas davantage les autres éléments du bien-être. Les modèles d'équilibre général calculable évaluent bien des gains en « bien-être » mais ce sont essentiellement des gains de pouvoir d'achat qui ont donc peu à voir avec l'environnement (ou les systèmes de santé et d'éducation par exemple) ;

- les dynamiques intra-sectorielles ne peuvent être prises en compte par des modèles macro-économiques. Pour exemple, une modification de la consommation de voiture en faveur de la location ou des transports alternatifs à la route conduira mécaniquement à une rétractation du secteur de l'automobile, alors qu'elle peut conduire l'industrie automobile à vendre elle-même

un service de location et d'entretien d'infrastructure. Cette augmentation d'activité et d'emploi se répercutera sur d'autres nomenclatures sectorielles (services). Pour évaluer cette dimension intra-sectorielle, d'autres modélisations ad hoc doivent être mobilisées assorties d'analyses qualitatives ;

- la consommation de ressources naturelles d'une dynamique de croissance (productivité matière) est une question de plus en plus soulevée par les organismes internationaux (PNUE, Agence européenne pour l'environnement) et elle peut, pour certains pays, représenter à terme une source d'économie et de compétitivité future (cf. l'Allemagne). Cette consommation de ressources naturelles est, en l'état actuel des modèles, difficile à projeter dans le temps. Si les modèles technico-économiques sont très précis, ils fournissent peu d'informations sur l'utilisation matière d'une économie.
- Enfin, les modèles se fondent sur la régularité passée des réactions de l'économie à des chocs pour les projeter dans l'avenir. Ils ne modélisent donc pas de ruptures dans la mesure où il s'avère plus difficile de quantifier et d'imaginer la réaction de l'économie à des phénomènes entièrement nouveaux macro-économiques (éclatement de la zone euro) ou environnementaux (fin du nucléaire). L'audition du scénario « négaWatt⁶ » permettrait d'étudier comment obtenir des scénarios de rupture.

3.3- L'atelier 3 : Métiers, marché du travail, formations

L'atelier 3 s'est réuni six fois cette année. Il a poursuivi ses travaux sur quatre chantiers :

- l'identification des métiers verts et verdissants
- le dénombrement des emplois associés (avec l'atelier 1, principal acteur sur ce point)
- l'analyse du marché du travail
- la formation. Le chantier de la formation n'a pas fait pour le moment l'objet de développement au-delà de l'inventaire de Pôle emploi dans le cadre de ses achats de formations conventionnées.

3.3.1- L'identification des métiers verts et verdissants

L'évolution de la liste des métiers verts et verdissants et leurs justifications

La liste des métiers verts et verdissants identifiés dans le Rome (V3) en 2010 a été révisée. Des éléments de justification ont également été fournis pour chaque code Rome classé « vert » ou « verdissant ».

Un groupe de travail restreint a été mis en place à cet effet (Afpa, Cereq, Dares, Pôle emploi, SOeS, TEE). Ce groupe de travail s'est réuni deux fois entre juillet et octobre 2011. L'Afpa, le Céreq, Pôle emploi et TEE ont proposé un argumentaire construit autour des enjeux liés au code Rome (Grenelle) en tenant compte également du pourcentage d'appellations vertes et verdissantes et du pourcentage d'offres d'emploi vertes et verdissantes de chaque Rome considéré. Les éléments de justification sont fournis en annexe (annexe 3). Ils seront complétés en 2012.

A l'issue de ces premiers travaux de justification, la liste des codes Rome verts reste identique, celle des codes Rome verdissants évolue :

- Suppression du code Rome « N1102 Déménagement » ;

⁶ <http://www.negawatt.org/>

- Ajout des codes Rome suivants : N1302 Direction de site logistique ; H1204 Design industriel ; F1611 Réalisation et restauration de façades ; I1103 Supervision d'entretien et gestion de véhicules ; I1604 Mécanique automobile. L'ajout des Rome H1204, I1103 et I1604 répond à l'intégration des métiers liés à la conception industrielle et à la maintenance automobile.
- En attente d'approfondissement (travaux 2012) : H1209 Intervention technique en études et développement électronique ; H1210 Intervention technique en études, recherche et développement.

L'analyse de ces ROME doit permettre de mieux prendre en compte l'impact de l'éco-conception sur les métiers concernés par ces ROME.

Les travaux de l'observatoire sur la liste des codes Rome se poursuivront sur 2012. Afin d'asseoir véritablement cette liste, elle sera discutée avec les observatoires de branche en 2012.

Au 30 novembre 2011, 11 codes Rome verts et 47 verdissants définissent les métiers de l'économie verte.

Liste des codes Rome verts et verdissants au 30 novembre 2011 identifiant les métiers verts et verdissants

©Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte

Code ROME V3	
A1202 Entretien des espaces naturels	vert
A1204 Protection du patrimoine naturel	Vert
F1613 Travaux d'étanchéité et d'isolation	Vert
H1302 Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels	Vert
H1303 Intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriel	Vert
I1503 Intervention en milieux et produits nocifs	Vert
K2301 Distribution et assainissement d'eau	Vert
K2302 Management et inspection en environnement urbain	Vert
K2303 Nettoyage des espaces urbains	Vert
K2304 Revalorisation de produits industriels	Vert
K2306 Supervision d'exploitation éco-industrielle	Vert
A1203 Entretien des espaces verts	Verdissant
A1205 Sylviculture	Verdissant
A1301 Conseil et assistance technique en agriculture	Verdissant
A1303 Ingénierie en agriculture et environnement naturel	Verdissant
F1101 Architecture du BTP	Verdissant
F1103 Contrôle et diagnostic technique du bâtiment	Verdissant
F1105 Études géologiques	Verdissant
F1106 Ingénierie et études du BTP	Verdissant
F1201 Conduite de travaux du BTP	Verdissant
F1202 Direction de chantier du BTP	Verdissant
F1501 Montage de structures et de charpentes bois	Verdissant
F1503 Réalisation - installation d'ossatures bois	Verdissant
F1602 Électricité bâtiment	Verdissant

F1603 Installation d'équipements sanitaires et thermiques	Verdissant
F1604 Montage d'agencements	Verdissant
F1607 Pose de fermetures menuisées	Verdissant
F1610 Pose et restauration de couvertures	Verdissant
F1611 Réalisation et restauration de façades	Verdissant
F1703 Maçonnerie	Verdissant
G1102 Promotion du tourisme local	Verdissant
G1201 Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	Verdissant
G1202 Animation d'activités culturelles ou ludiques	Verdissant
G1203 Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents	Verdissant
H1204 Design industriel	Verdissant
H1206 Management et ingénierie études, recherche et développement industriel	Verdissant
H1501 Direction de laboratoire d'analyse industrielle	Verdissant
H1503 Intervention technique en laboratoire d'analyse industrielle	Verdissant
I1101 Direction et ingénierie en entretien infrastructure et bâti	Verdissant
I1103 Supervision d'entretien et gestion de véhicules	Verdissant
I1306 Installation et maintenance en froid, conditionnement d'air	Verdissant
I1308 Maintenance d'installation de chauffage	Verdissant
I1604 Mécanique automobile	Verdissant
K1802 Développement Local	Verdissant
K2305 Salubrité et traitement de nuisibles	Verdissant
K2402 Recherche en sciences de l'univers, de la matière et du vivant	Verdissant
M1101 Achats	Verdissant
M1102 direction des achats	Verdissant
M1809 Information météorologique	Verdissant
N1201 Affrètement Transport	Verdissant
N1301 Conception et organisation de la chaîne logistique	Verdissant
N1302 Direction de site logistique	Verdissant
N4101 Conduite de transport de marchandises sur longue distance	Verdissant
N4102 Conduite de transport de particuliers	Verdissant
N4103 Conduite de transport en commun sur route	Verdissant
N4105 Conduite et livraison par tournées sur courte distance	Verdissant
N4201 Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises	Verdissant
N4202 Direction d'exploitation des transports routiers de personnes	Verdissant

Chaque code Rome rassemble des appellations (voir encadré ci-dessous). Lorsqu'un code Rome est classé en vert ou verdissant, l'ensemble des appellations ne sont pas systématiquement classées comme telles. Il se peut que certaines appellations soient faiblement impactées par l'évolution des gestes professionnels et des compétences intégrant les problématiques environnementales.

Par exemple, le code Rome A1301 « Conseil et assistance technique en agriculture » rassemble 42 appellations. Parmi elles, deux sont considérées comme vertes : technicien du génie sanitaire et environnement et technicien en agriculture biologique ; 11 sont verdissantes : conseiller agricole ; technicien d'agriculture ; technicien forestier ; animateur d'organismes agricoles ; conseiller d'agriculture ; conseiller en génie climatique agricole ; conseiller en irrigation ; conseiller forestier ;

hydraulicien en agriculture ; technicien des travaux forestiers ; technicien forestier d'études et de recherches. Le reste étant faiblement impacté.

Ainsi, parmi les 58 codes Rome à ce jour considérés comme verts et verdissants, 304 appellations ont été identifiées comme vertes au 30 novembre 2011, entre 600 et 800 verdissantes selon les arbitrages qui seront faits au sein de l'atelier (travaux 2012).

Le nombre d'appellations vertes et verdissantes est appelé à évoluer au fur et à mesure des dépôts d'offres d'emploi par les entreprises (cf. voir encadré ci-dessous). Pour chaque nouvelle appellation créée, l'atelier 3 s'attache à la catégoriser (verte, verdissante, faiblement impactée). Depuis 2010, une vingtaine d'appellations ont été ajoutées dont une quinzaine classées vertes ou verdissantes.

Le répertoire opérationnel des métiers et emplois (Rome)

La nomenclature utilisée pour identifier les métiers verts et verdissants est le Rome, référentiel conçu par Pôle emploi et validé par les branches professionnelles. Il présente l'ensemble des métiers regroupés en 531 fiches Rome, organisées par domaines professionnels (une centaine).

Chaque code Rome rassemble des appellations, à savoir les intitulés les plus représentatifs de l'emploi/métier et les plus couramment utilisés par les employeurs et/ou les demandeurs d'emploi (plus de 11 000 appellations sont recensées).

Pôle emploi utilise le référentiel Rome dans sa troisième version (V3) depuis le 14 décembre 2009, pour définir et caractériser les offres et les demandes d'emploi.

La communication autour des métiers verts et verdissants

L'objectif de l'observatoire est de rendre la liste des métiers verts et verdissants la plus lisible possible et de faire participer les observatoires de branche pour qu'ils puissent se reconnaître dans cette liste.

La première étape a été de regrouper les codes Rome de l'économie verte par catégorie. Neuf catégories sont distinguées :

- Achats
- Agriculture et sylviculture
- Bâtiment avec 3 sous-catégories : Conception et contrôle, Construction et rénovation, Equipement et maintenance
- Connaissance et recherche
- Eau, Assainissement, Déchets et Air
- Entretien et protection des espaces verts et naturels
- Industrie, Conception, Maintenance, HSE
- Tourisme, Animation, Développement local
- Transport avec 2 sous-catégories : Conduite, Logistique

Cette catégorisation peut encore évoluer. Les travaux sur le document de communication se poursuivront en 2012. Un échange avec les observatoires de branche est prévu.

3.3.2- Le dénombrement des emplois⁷

L'utilisation du Rome pour l'identification des métiers verts et verdissants ne permet pas de quantifier le nombre d'emplois associés. En effet, le Rome est un répertoire opérationnel aidant à la

⁷ Les travaux de dénombrement ont particulièrement concerné l'atelier 1. Or, la méthodologie étant fortement liée à celle d'identification des métiers verts/verdissants, le choix a été fait d'intégrer cette partie dans les travaux 2011 de l'atelier 3.

quantification et à la caractérisation des demandeurs d'emploi inscrits et des offres d'emploi collectées par Pôle emploi.

La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) a donc été utilisée pour chiffrer le nombre d'actifs en emploi par profession.

Pour rappel, la méthodologie retenue au sein de l'observatoire pour identifier les professions vertes et verdissantes dans la nomenclature des PCS en vue d'une quantification se décompose comme suit :

1. Partir de la liste des codes métiers identifiés comme verts (ou verdissants) dans le Rome.
2. Établir la correspondance entre le Rome et la nomenclature des PCS, en s'appuyant sur la nomenclature des familles professionnelles de la Dares.
3. Affiner la liste des professions vertes (ou verdissantes) identifiées à l'étape précédente par avis d'experts.

La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles

La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles permet de classer la population en emploi selon une synthèse de la profession, de la position hiérarchique et du statut. À son niveau le plus fin, elle distingue 486 professions.

La refonte de la nomenclature des PCS en 2003 a permis de regrouper des professions dont la distinction était devenue obsolète, et d'en séparer d'autres afin de tenir compte de l'apparition de nouveaux métiers (dans l'environnement et les nouvelles technologies de l'information et de la communication par exemple) ou de nouvelles fonctions transversales aux différentes activités industrielles (méthodes, contrôle-qualité, logistique). Ainsi, par rapport à la précédente version datant de 1982, la nomenclature des PCS distingue désormais les métiers de cadres ou techniciens de l'environnement de ceux de l'agriculture ; les conducteurs de véhicule de ramassage des ordures ménagères des autres conducteurs routiers ; les ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets des nettoyeurs de locaux.

La nomenclature des familles professionnelles

La nomenclature des familles professionnelles, mise au point par la Dares, permet d'analyser pour un même métier les données sur les offres et les demandes d'emploi recueillies par Pôle emploi, classées selon le Rome, et les données sur l'emploi classées selon la nomenclature des PCS.

La nomenclature des familles professionnelles de 2009 comprend trois niveaux d'agrégation. Son niveau le plus fin (en 225 familles professionnelles détaillées) reste trop agrégé pour identifier avec précision des familles de professions vertes ou verdissantes. En revanche, cette nomenclature est utilisée ici pour établir la correspondance entre le Rome et la nomenclature des PCS.

Les professions vertes

L'emploi dans les professions vertes est estimé à 136 000 en 2008.

La liste des 9 professions vertes identifiées dans la nomenclature des PCS est stabilisée :

- 386d - Ingénieurs et cadres de la production et de la distribution d'énergie, eau
- 387f - Ingénieurs et cadres techniques de l'environnement
- 477d - Techniciens de l'environnement et du traitement des pollutions
- 485a - Agents de maîtrise et techniciens en production et distribution d'énergie, eau, chauffage
- 533b - Agents techniques forestiers, gardes des espaces naturels

- 625h - Ouvriers qualifiés des autres industries (eau, gaz, énergie, chauffage)
- 628e - Ouvriers qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets
- 644a - Conducteurs de véhicule de ramassage des ordures ménagères
- 684b - Ouvriers non qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets.

La source de données utilisée pour caractériser les professions vertes (et verdissantes) et chiffrer l'emploi est le recensement de la population de l'Insee (RP).

Les professions verdissantes

Entre 66 et 73 professions ont été identifiées comme verdissantes dans la PCS à partir des métiers verdissants identifiés dans le Rome (voir annexe 4). Elles représentent un volume d'emploi de l'ordre de 3,6 millions (estimation basse) à environ 4 millions d'emplois (estimation haute) en 2008.

L'observatoire a considéré deux estimations du nombre de personnes exerçant une profession verdissante. En effet, la nomenclature des PCS classe certaines professions en fonction de la catégorie des agents ou de la taille de l'entreprise. Cette classification ne permet pas d'isoler, parmi ces professions, celles dont les gestes ou les compétences sont amenées à évoluer pour intégrer la dimension environnementale. Il s'agit notamment de certaines professions de la fonction publique et de certaines professions commerciales. Ces dernières sont prises en compte uniquement dans l'estimation haute.

Les professions verdissantes se rattachent aux 9 catégories de Rome présentées en page 19.

Ces estimations sont à prendre avec beaucoup de précaution. D'une part, la correspondance avec les Rome n'est pas parfaite : à un code Rome ne correspond pas forcément une seule PCS, la nomenclature des PCS étant plus large. Pour certains codes Rome, aucune PCS suffisamment proche n'a pu être identifiée. De plus, il est également rarement possible de déterminer avec précision les pratiques réelles d'exercice d'un métier, qui peuvent varier d'une entreprise à l'autre. De ce fait, une profession est classée « verdissante » dès lors que le code Rome le plus proche est classé comme tel. Les personnes exerçant ces professions sont potentiellement toutes concernées par l'adaptation des gestes et compétences, mais à des degrés divers, quelquefois marginaux. Malgré les travaux d'approfondissement de l'atelier 3, les chiffres d'emploi n'ont pu être affinés en fonction de la part de la profession amenée à évoluer.

En raison de la difficulté à estimer le degré de verdissement de chaque profession, l'emploi total de chaque profession verdissante a été considéré. L'emploi dans les professions verdissantes est surestimé.

Il est important de souligner la limite de la nomenclature des PCS due à la construction même de cette nomenclature. A son niveau le plus fin, la PCS distingue 486 professions. Elle a évolué en 2003 pour tenir compte de l'apparition de nouveaux métiers, notamment dans l'environnement. Pour autant, ces améliorations ne sont pas suffisantes pour refléter complètement l'évolution des métiers liés à l'économie verte. La liste des professions vertes est par conséquent non exhaustive. Il en est de même pour les professions verdissantes pour lesquelles s'ajoute la surestimation de l'emploi lié à la difficulté d'estimer leur part verdissante.

3.3.3- Le marché du travail des métiers verts et verdissants

Les entreprises ont déposé plus de 384 000 offres d'emploi sur les métiers de l'économie verte en 2010, représentant environ 12 % des offres d'emploi totales déposées à Pôle Emploi : 37 715 offres d'emploi sur les métiers verts, 346 559 sur les métiers verdissants. Quant aux demandeurs d'emploi (catégories A, B et C), au 31/12/2010, ils étaient un peu plus de 400 000 à se positionner sur des métiers verts et verdissants, soit environ 12 % de l'ensemble des demandeurs : 33 456 demandes ont été comptabilisées sur les métiers verts, 368 517 sur les métiers verdissants.

Pour étudier les caractéristiques du marché du travail de l'économie verte, Pôle emploi a mis en place deux enquêtes statistiques.

- l'enquête auprès des employeurs : réalisée en décembre 2010, il s'agit d'une enquête qualitative sur la perception des éco-activités auprès de 7 000 établissements ayant déposé au moins une offre d'emploi sur les codes Rome verts et verdissants. Cette enquête a permis de mettre en avant les spécificités de ces entreprises en matière de recrutement, de formation et de développement d'activités.

Les chiffres clés issus de cette enquête :

- 44,4 % des établissements interrogés exercent une éco-activité
- 74,1 % des établissements offrent des postes qualifiés
- 38,7 % des établissements ont recruté en CDI
- 43,7 % des établissements prévoient systématiquement une formation à l'embauche
- 51 % des établissements estiment qu'il est indispensable ou important qu'un candidat soit formé aux exigences environnementales de son métier pour le recruter.

Cette enquête a donné lieu à la publication d'un 4 pages en mars 2011. La liste des codes Rome utilisée est celle de novembre 2010 de l'observatoire. Elle diffère de celle de novembre 2011 qui a évolué depuis.

- l'enquête auprès des demandeurs d'emploi, qui porte notamment sur les raisons d'une demande de métiers verts ou verdissants et le profil des candidats.

Les principaux résultats de cette enquête :

- Les demandeurs d'emploi en fin de mois recherchant un métier vert (« DEFM verts ») éprouvent plus de difficultés à sortir du chômage et connaissent une plus grande instabilité dans l'emploi, comparé aux autres DEFM recherchant un emploi sur un autre métier (« autres DEFM »)
- Le positionnement des DEFM sur les métiers verdissants (« DEFM verdissants ») est comparable à celui des « autres DEFM »
- Les « DEFM verts » sont plus nombreux à avoir suivi une formation en lien avec le développement durable lors de leur cursus initial ou à en bénéficier dans leur entreprise. Cette formation en entreprise correspond plus souvent à une sensibilisation qu'à une formation technique qui est plus fréquente pour les « DEFM verdissants » ou les « autres DEFM ».
- La sensibilité professionnelle au développement durable est plus importante pour les « DEFM verts » et les « DEFM verdissants » que pour les « autres DEFM ».

Cette enquête a été publiée par Pôle Emploi sous forme d'un 4 pages mi-juillet 2011.

Ces enquêtes sont téléchargeables sur le site Internet de Pôle emploi : <http://www.pole-emploi.org>, rubrique « Etudes, Evaluations, Statistiques » > « Publications ».

3.3.4- L'offre de formation

Les travaux de l'atelier 3 sur l'identification de l'offre de formations des métiers verts et verdissants se sont heurtés aux limites des nomenclatures de formation et à la difficulté d'identifier/centraliser les sources de données.

Les limites des nomenclatures de formation

Les deux principales nomenclatures utilisées dans le champ de la formation professionnelle sont :

- La nomenclature Formacode, à usage des demandeurs d'emploi. Elle présente 14 domaines, 64 champs sémantiques et plus de 3 000 mots clés (codes génériques et spécialités). Chaque numéro Formacode a une correspondance avec un code NSF et un ou plusieurs Rome. Un Rome peut correspondre à plusieurs Formacodes ;

- La nomenclature des spécialités de formation (NSF), utilisée notamment par la Dares pour son enquête annuelle retraçant l'activité des prestataires de formation professionnelle. Chaque action est codée en 3 chiffres selon son domaine disciplinaire ou professionnel. Le lien avec le Rome n'est pas fait.

Ces deux nomenclatures sont utilisées à des fins de diffusion (mise en visibilité, prescription, réservation de places) de l'offre de formation ou de suivi financier. Or, ces nomenclatures n'intègrent pas la majorité des formations dispensées :

- On estime que 80 % des formations échappent à toute visibilité car elles ne sont pas diffusées sous forme « d'actions de formation » pourvues d'une codification ; elles correspondent à des achats de formation par les entreprises pour répondre à leurs besoins propres.
- Selon les conclusions de la Dares, la nomenclature NSF ne permet sans doute pas de déceler les formations qui peuvent avoir une composante verte, ni de faire un lien entre les Rome verdissants et les formations.

Les données disponibles sur la formation

Seules les investigations sur la formation des demandeurs d'emploi ont pu être développées.

Pôle emploi a, pour ce faire, utilisé la nomenclature des Formacodes pour analyser finement les achats de formation conventionnés (AFC).

Dans ce cadre, Pôle emploi a mené une enquête avec comme objectifs de :

- mesurer la part des AFC liés à l'économie verte parmi l'ensemble des AFC, en termes de places utilisées et de montants engagés en 2010 ;
- produire un comparatif entre les régions, en termes de places utilisées et de montants engagés ;
- identifier les secteurs clés en fonction des formations référencées par les comités de domaines.

Sur une base de 137 Formacodes verts et verdissants, les régions ont déclaré les AFC achetés sur l'année 2010 (avec une répartition par tranche d'âge et le nombre de places achetées).

Synthèse du bilan 2010 des achats de formation conventionnés :

- 16,5 % du budget AFC est dédié aux métiers verts et verdissants ;
 - 65 % de ce budget de formation (vert et verdissant) a été consacré à la filière « Bâtiment & Energies Renouvelables » pour accompagner la mutation rapide de ces secteurs d'activité ;
 - Cette part représente plus de 18,7 millions € ;
 - Les formations aux énergies renouvelables sont dans la grande majorité des cas liées aux métiers du bâtiment ;
- 12,2 % des places utilisées ont été consacrées aux formations vertes et verdissantes ; dont 43 % destinés à la filière « Bâtiment & Energies Renouvelables » ;
 - La part de la filière « Bâtiment, ENR, MDE » reste prédominante avec 43 % des places (2 713) ;

- Le coût moyen des formations relatives à la filière « Bâtiment, ENR, MDE » est le plus élevé, ce qui explique le décalage entre la part du montant financier (16,5 %) et la part en nombre de places (12,2 %) ;
- 38 % des places utilisées concernent un public < 26 ans.

Le bilan 2010 des actions de formation conventionnées sur les métiers verts et verdissants est annexé à ce document (annexe 5).

L'opportunité de créer un cinquième atelier pour traiter la question des formations sera discutée en comité de pilotage mi-2012.

3.4- L'atelier 4 : observations et diagnostics régionaux

Créé fin 2010, cet atelier a été mis en place pour :

- partager l'information sur le plan métiers dans l'économie verte, les travaux de l'observatoire national et les observations et diagnostics en régions ;
- partager des travaux ou réflexions communs au sein de l'atelier 4 ; échanger des idées et bonnes pratiques ;
- viser l'agrégation et la comparabilité des travaux régionaux au niveau national par l'utilisation des mêmes outils et méthodes ;
- faire écho chaque fois qu'utile aux travaux de l'atelier 4 et de l'observatoire national en régions pour mieux faire connaître les ambitions et le déroulement du plan métiers dans l'économie verte.

Il rassemble les observatoires régionaux de l'emploi et de la formation (Oref), des représentants de l'expérimentation Ademe – Alliance Villes Emploi et des représentants des trois autres ateliers.

L'atelier 4 s'est réuni deux fois en 2011.

3.4.1- Echanges sur la méthode de « régionalisation » des emplois réalisée par l'observatoire au niveau national

La méthode de « régionalisation », à propos de laquelle les Oref ont exprimé de fortes attentes, devrait aboutir en 2012 compte tenu de sa complexité.

3.4.2- Suivi des travaux en régions sur l'adaptation des métiers à la transition vers l'économie verte

Les Oref ont présenté les travaux menés par certains d'entre eux sur les métiers dans l'économie verte. Leur constat est que :

- l'harmonisation des méthodes et des périmètres n'est pas faite et que les travaux nationaux de l'observatoire permettront de la faire progresser ;
- les Oref ne sont pas tous associés à la préparation des contrats de plan régionaux de développement de la formation professionnelle qui devaient être signés en 2011 ;
- lorsqu'ils le sont, ils ne reçoivent pas systématiquement de commande sur les mutations des métiers liées au développement durable ou sur les filières vertes ;
- plutôt en relation avec les DIRECCTE, ils sont désireux de contacts plus formalisés avec les DREAL ;

- ils participent à l'expérimentation Ademe – AVE sur 33 bassins d'emploi (cette expérimentation porte majoritairement sur les métiers du bâtiment et est ouverte dans certains bassins d'emploi à d'autres filières concernées par le Grenelle de l'environnement) (<http://www.developpement-durable.gouv.fr/L-experimentation-Maisons-de-l.html>).

3.4.3- Les outils à disposition de l'atelier 4

Le tableau d'avancement

Les travaux régionaux sur les métiers de l'économie verte sont suivis dans un tableau d'avancement, consultable à partir de l'extranet de l'observatoire (voir annexe 6).

L'extranet de l'observatoire

L'extranet est un outil de mise à disposition des informations, en provenance des régions ou du niveau national. En plus des comptes-rendus de réunions, les documents réalisés par les régions sur l'économie verte sont consultables.

L'espace de travail partagé

Parallèlement à l'extranet, un espace de travail collaboratif a été mis en place. Il a vocation à être utilisé uniquement par les membres de l'atelier 4 souhaitant partager des documents de travail, des fichiers de données (non diffusables) et d'échanger sur le contenu et les méthodes avec l'observatoire. L'espace fonctionne comme un forum : chaque membre peut commenter les documents mis en ligne.

3.5- Le Comité national de pilotage

Le Comité national de pilotage de l'observatoire s'est réuni deux fois cette année.

Chaque réunion a été l'occasion pour l'ensemble des ateliers de présenter l'avancement de leurs travaux et les résultats éventuels. Le Comité de pilotage est tenu de valider les travaux, à défaut de les orienter.

Au comité de pilotage du 30 juin 2011, le changement de nom de l'observatoire a été acté. L'Observatoire national des emplois et métiers liés à la croissance verte s'intitule désormais « Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte ».

Le changement de sémantique « économie verte » à la place de « croissance verte » a été considéré comme cohérent avec le plan métiers dans l'économie verte dont les travaux portent bien sur l'économie verte. Ce terme se veut également moins restrictif que « croissance verte » ; le nouvel intitulé de l'observatoire représente ainsi mieux ses objectifs.

Le rapport d'activité 2011 est présenté pour validation au comité de pilotage du 5 janvier 2012.

3.6- La diffusion des travaux

3.6.1- Publication

Les travaux 2010 de l'observatoire ont été valorisés sous la forme d'un Etudes&documents, collection du CGDD. La publication a été diffusée lors des rencontres nationales des métiers de l'économie verte (voir p.7).

3.6.2- Internet

Un contenu dédié à l'observatoire est en ligne sur le site Internet du ministère chargé de l'Ecologie depuis 2010. L'observatoire est présenté en quelques lignes ; le texte fondateur incluant les missions et le programme de travail y figure, ainsi que le rapport d'activité 2010 et la publication « Activités, emplois et métiers liés à la croissance verte ».

L'ensemble des éléments est consultable à l'adresse suivante :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr>, rubrique « Développement durable » > « Les dossiers transversaux » > « Les métiers de l'économie verte ».

Son alimentation est assurée par le SOeS.

3.6.3- Extranet

Un extranet dédié à l'observatoire est en place depuis 2010 afin de mettre à disposition de tous les partenaires les travaux des ateliers (documents de travail, comptes-rendus...). Il est accessible via l'extranet du CGDD.

Sa gestion et son alimentation sont assurées par le SOeS.

Annexe 1 : Définitions et périmètres

Emplois, activités des entreprises et métiers de l'économie verte

Le qualificatif de « vert » est utilisé de façon générique, pour des activités d'entreprise ou pour des métiers individuels. Il concerne des périmètres plus ou moins étendus.

Les emplois liés à l'économie verte peuvent être appréhendés par deux approches :

- par l'activité des entreprises qui modifient les processus techniques de fabrication et les moyens nécessaires à une bonne utilisation des ressources. L'emploi ainsi défini concerne le nombre de salariés travaillant dans ces entreprises ;
- par les métiers des personnes actives. L'identification repose notamment sur les qualifications des actifs, les compétences particulières mobilisées ou à acquérir en vue de l'adaptation aux transformations des activités des entreprises.

Ces deux approches fournissent des périmètres distincts.

Les classements opérés conduisent à intégrer des métiers sans spécificité environnementale (secrétaire, comptable...) dans les activités « vertes » et à repérer des métiers « verts » et des emplois en dehors des activités identifiées comme « vertes ».

Eco-activités

Activités qui produisent des biens ou services ayant pour finalité la protection de l'environnement ou la gestion des ressources naturelles. Il s'agit du périmètre de référence établi au niveau d'Eurostat pour le suivi de long terme des emplois « verts » et les comparaisons internationales (cf. Etudes et document - CGDD/SOeS - n°10).

Activités de l'économie verte

Ensemble comprenant les éco-activités et leur extension à l'ensemble des biens et services favorables à une meilleure qualité environnementale (exemples : chaudière à condensation, lampe fluo compacte...). Les activités référencées dans le Grenelle de l'environnement sont incluses dans cette extension, avec les produits liés à l'efficacité énergétique dans la construction et les transports. Le périmètre ainsi établi ne comprend pas la production électronucléaire, mais il est très proche de la définition de la « green industry » de l'OCDE. Ce périmètre est appelé à évoluer avec les changements technologiques et les nouveaux produits.

Métiers « verts » ou professions « vertes »

Métiers dont la finalité et les compétences mises en œuvre contribuent à mesurer, prévenir, maîtriser, corriger les impacts négatifs et les dommages sur l'environnement. Ils sont identifiés à dire d'experts dans le répertoire opérationnel des métiers (ROME V3) d'une part, puis dans la nomenclature des professions et des catégories socioprofessionnelles (PCS).

Métiers « verdissants » ou professions « verdissantes »

Métiers dont la finalité n'est pas environnementale qui intègrent de nouvelles « briques de compétences » pour prendre en compte de façon significative et quantifiable la dimension environnementale dans le geste métier. Ces métiers, identifiés par un groupe d'expert dans le répertoire opérationnel des métiers (ROME V3) et dans la nomenclature des PCS, ont vocation à s'étendre.

Emplois de l'économie verte

Nombre d'emplois, estimés en équivalent temps plein, pour les activités de l'économie verte (source : SOeS).

Emplois dans les professions vertes ou verdissantes

Nombre d'actifs en emplois ou nombre de postes observés à une date donnée dans les professions « vertes » ou « verdissantes » issues de la nomenclature des PCS (sources Insee : Enquête emploi, enquêtes de recensement).

Offres ou demandes d'emploi pour les métiers verts ou verdissants

Nombre d'offres ou de demandes d'emploi enregistrées sur une période donnée, ou observées à une date donnée, pour les métiers répertoriés comme « verts » ou « verdissants » dans le ROME V3 (source : Pôle emploi).

Annexe 2 : Liste des produits de l'économie verte par domaine avec les secteurs et les branches de rattachement

A) Eco-activités

A1. Protection de l'environnement

Contrôle de la pollution de l'air			
Secteurs d'activité de référence		Produits (biens ou services)	Branche (comptes nationaux niveau G)
NAF rev1	NAF rev2		
		<i>Services</i>	
743A	71.20A	Contrôle technique auto (air)	GN25
900(E+G)	38.2	des producteurs non spécialisés (coûts internes ⁸)	GN34
		<i>Produits industriels</i>	
292F	28.25Z	Dépoussiéreurs, filtres	GE24
332B	26.51B	Instruments de mesure et contrôle	GE35
343Z	29.32Z	Parties d'échappement (pot catalytiques,...)	GD02
341Z	29.10Z	Voiture électrique	GD01

Gestion des eaux usées			
Secteurs d'activité de référence		Produits (biens ou services)	Branche (comptes nationaux niveau G)
NAF rev1	NAF rev2		
		<i>Services de collecte et traitement des eaux usées</i>	
410Z+900A	37.00Z	des producteurs spécialisés privés	GG22
900A	37.00Z	des producteurs spécialisés publics	GN34
900A	37.00Z	des producteurs non spécialisés (coûts internes)	GN34
		<i>Produits industriels</i>	
246L	20.59Z	Carbone actif	GF43
291C	28.13Z	Pompes d'assainissement	GE23

⁸ Les coûts internes regroupent les coûts d'entretien, de maintenance des installations dédiés à la protection de l'environnement ainsi que les analyses effectuées pour la protection de l'environnement.

292K	28.29B	Filtres, purificateurs	GE24
252A	22.21Z	tubes et tuyaux (hors confidentiel)	GF46
266A	23.61Z	tuyaux en bétons	GF14
272A	24.51Z	tuyauterie en fonte	GF51
287Q	25.99B	grilles d'égout et trappes de regard	GF55
252H	22.29A	paniers et articles similaires en plastique	GF46
287Q	25.99B	paniers et articles similaires en acier	GF55
<i>Construction</i>			
452U	42.21Z	Fosses septiques	GH02
452E	42.21Z	Réseaux d'assainissement	GH02
452U	42.21Z	Stations d'épuration	GH02

Gestion des déchets (y.c. nettoyage rues)			
Secteurs d'activité de référence		Produits (biens ou services)	Branche (comptes nationaux niveau G)
NAF rev1	NAF rev2		
		<i>Services de collecte et traitement des déchets</i>	
900B	38.11Z 38.21Z	des producteurs spécialisés privés DM	GN34
900 (E+G)	38.1 38.2	des producteurs spécialisés privés DI	GN34
900B	38.11Z 38.21Z	des producteurs spécialisés publics DM	GN34
900G	81.29B	des producteurs spécialisés publics NR	GN34
900B	38.1 38.2	des producteurs non spécialisés (coûts internes)	GN34
		<i>Produits industriels</i>	
252C	22.22Z	Sacs poubelles	GF46
252H	22.29A	Articles pour le transport de déchets	GF46
252H	22.29A	Conteneurs à déchets	GF46
292A	28.21Z	Fours	GE24
295B	28.92Z	Machines pour traitement des déchets	GE27
252H	22.29A	Conteneurs apport volontaire	GF46

342A	29.20Z	Bennes d'ordures	GD01
		<i>Construction</i>	
452U	43.99D	UIOM	GH02
742C	71.12B	Déchetteries	GN25
742C	71.12B	Installations de traitement bio des déchets	GN25
742C	71.12B	Centres de tri	GN25

Gestion des déchets radioactifs			
Secteurs d'activité de référence		Produits (biens ou services)	Branche (comptes nationaux niveau G)
NAF rev1	NAF rev2		
		<i>Services de gestion des déchets radioactifs</i>	
23.3Z	38.12Z 38.22Z	Services publics ou non marchands (CEA)	GG14
23.3Z	38.12Z 38.22Z	Services privés vendus	GG14
		<i>Produits industriels</i>	
287Q	25.99B	Ouvrages en plomb (stockage)	GF55
332B	26.51B	Instruments de mesure et contrôle	GE35

Réhabilitation des sols et eaux pollués			
Secteurs d'activité de référence		Produits (biens ou services)	Branche (comptes nationaux niveau G)
NAF rev1	NAF rev2		
		<i>Agriculture</i>	
1	1	Agriculture biologique ⁹	FA0
		<i>Services</i>	
742C	71.12B	Ingénierie	GN25
900(E+G)	39.00Z	des producteurs spécialisés privés	GN34
75.1A	84.11Z	des producteurs spécialisés publics	GR10
900(E+G)	39.00Z	des producteurs non spécialisés	GN34

⁹ La NAF à deux chiffres a été utilisée pour l'agriculture biologique car les données disponibles ne permettent pas la répartition entre cultures végétales et animales.

Minimisation des bruits et vibrations			
Secteurs d'activité de référence		Produits (biens ou services)	Branche (comptes nationaux niveau G)
NAF rev1	NAF rev2		
		<i>Produits industriels</i>	
343Z	28.11Z	Silencieux	GD02
		<i>Construction</i>	
454C	43.32A	Isolation acoustique	GH01
452U	43.99D	Ecrans acoustiques	GH02

Nature, paysage, biodiversité			
Secteurs d'activité de référence		Services	Branche (comptes nationaux niveau G)
NAF rev1	NAF rev2		
925E	91.04Z	Marchands (agriculture et forêt)	FA0
75.1A	84.11Z	publics	GR10
91.3E	94.99Z	Institutions sans but lucratif	GR20

A2. Gestion des ressources naturelles

Gestion durable de l'eau			
Secteurs d'activité de référence		Produits (biens ou services)	Branche (comptes nationaux niveau G))
NAF rev1	NAF rev2		
		<i>Produits industriels</i>	
252A	22.21Z	tubes et tuyaux (hors confidentiel)	GF46
266A	23.61Z	tuyaux en béton	GF14
291F	28.12Z	Vannes de régulation	GE23
291F	33.12Z	entretien robinetterie	GE23
332B	26.51B	équipements de mesure	GE35
		<i>Construction</i>	
452E	42.21Z	Maintenance des réseaux	GH02

Récupération (Matières premières secondaires)			
Secteurs d'activité de référence		Produits (biens ou services)	Branche (comptes nationaux niveau G)
NAF rev1	NAF rev2		
		<i>Services</i>	
37.Z	38.31Z 38.32Z	Service de récupération	GF56

		<i>Produits industriels</i>	
251C	22.11Z	Pneumatiques rechapés et autres services associés	GF45
294A	28.41Z	Machines à cisailer à contrôle numérique	GE26
294A	28.41Z	Machines à cisailer sans contrôle numérique	GE26
294A	28.41Z	Presses hydrauliques	GE26
295R	28.99B	Machine à mélanger, à malaxer...	GE27

Maîtrise de l'énergie			
Secteurs d'activité de référence		Produits (biens ou services)	Branche (comptes nationaux niveau G)
NAF rev1	NAF rev2		
		<i>Produits industriels</i>	
261G	23.14Z	Panneaux en fibre de verre	GF13
252A	22.21Z	Plaques en polymère du styrène	GF46
268C	23.99Z	Ouvrages isolants en matières minérales	GF14
268C	23.99Z	Laines de laitiers	GF14
291F	28.14Z	Robinets thermostatiques	GE23
291F	28.14Z	Vannes de régulation de température	GE23
332B	26.51B	Thermostat automatique	GE35
292F	28.25Z	Echangeurs de chaleur	GE24
292F	28.25Z	Ventilation mécanique contrôlée	GE24
		<i>Construction</i>	
453C	43.29A	Isolation des parois	GH01

Energies renouvelables			
Secteurs d'activité de référence		Produits (biens ou services)	Branche (comptes nationaux niveau G)
NAF rev1	NAF rev2		
		Eolien	
401A	35.11Z	Production, distribution d'énergie	GG21
		<i>Produits industriels</i>	
311A	27.11Z	groupes électrogènes	GE32
311A	27.11Z	machines génératrices	GE32
		<i>Construction</i>	

452T-U 453A	43.21A	Etudes et installation	GH01
		Hydraulique	
401A	35.11Z	Production, distribution d'énergie	GG21
		<i>Produits industriels</i>	
292A	28.12Z	turbines et roues hydrauliques	GE24
		<i>Construction</i>	
452C 742C	42.22Z 71.12B	Etudes et installation	GH01
		Photovoltaïque	
401A	35.11Z	Production, distribution d'énergie	GG21
		<i>Produits industriels</i>	
321A	26.11Z	cellules solaires	GF62
		<i>Construction</i>	
452J	43.91B	Pose et installation	GH01
		Pompe à chaleur	
403Z	35.30Z	Production, distribution de vapeur	GG21
		<i>Produits industriels</i>	
292F	28.25Z	pompes à chaleur	GE24
		<i>Construction</i>	
453F	43.22B	Installation	GH01
		Solaire thermique	
403Z	35.30Z	Production, distribution de vapeur	GG21
		<i>Produits industriels</i>	
297C	27.52Z	chauffe-eau solaire	GC44
		<i>Construction</i>	
453F	43.22B	Pose et installation	GH01
		Bois-énergie	
403Z	35.30Z	Production, distribution de vapeur	GG21
		<i>Produits industriels</i>	
297C	27.52Z	Foyers et inserts, Poêles, chaudières et cuisinières à bois	GC44
		Géothermie, biogaz UIOM,...	
403Z	35.30Z	Production, distribution de vapeur	GG21
		Biocarburants	
		<i>Produits</i>	
246L	20.14Z	Biodiesel	GF43

246L	20.14Z	Bioéthanol	GF43
		<i>Construction</i>	
452C 742C	41.20B 71.12B	Unité de production de biodiesel	GH01
452C 742C	41.20B 71.12B	Unité de production de bioéthanol	GH01

A3. Activités transversales

Secteurs d'activité de référence		Produits (biens ou services)	Branche (comptes nationaux niveau G)
NAF rev1	NAF rev2		
751A	84.12Z	Services généraux publics	GR10
Activité (NAF rev1)	NAF rev2	R&D	Branche (comptes nationaux niveau G)
		<i>Services</i>	
73.1Z	72.1	R&D environnementale privée	GN4A
73.1Z	72.1	R&D environnementale publique	GN4B
Activité (NAF rev1)	NAF rev2	Ingénierie	Branche (comptes nationaux niveau G)
		<i>Services</i>	
742C	71.12B	Ingénierie environnementale	GN4A

B) Activités « périphériques » favorables à la protection de l'environnement ou à la gestion des ressources naturelles

Production et distribution d'eau			
Secteurs d'activité de référence		Produits (biens ou services)	Branche (comptes nationaux niveau G))
NAF rev1	NAF rev2		
		<i>Services</i>	
410Z	36.00Z	des producteurs spécialisés privés	GG22
410Z	36.00Z	des producteurs spécialisés publics	GG22
		<i>Produits industriels</i>	
252A	22.21Z	tubes et tuyaux (hors confidentiel)	GF46
266A	23.61Z	tuyaux en bétons	GF14
291F	28.12Z	Vannes de régulation	GE23
291F	33.12Z	entretien robinetterie	GE23
332B	26.51B	équipements de mesure	GE35
		<i>Construction</i>	

452E	42.21Z	Construction des réseaux	GH02
------	--------	--------------------------	------

Gestion des espaces verts			
Secteurs d'activité de référence		Produits (biens ou services)	Branche (comptes nationaux niveau G)
NAF rev1	NAF rev2		
		<i>Services</i>	
014B	81.30Z	privés	GA01
014B	84.12Z	publics	GA01
014B	94.99Z	Institutions sans but lucratif	GA01

Transports (Grenelle)			
Secteurs d'activité de référence		Produits (biens ou services)	Branche (comptes nationaux niveau G)
NAF rev1	NAF rev2		
		<i>Services</i>	
502Z	45.20A	Entretien et réparation de voitures et véhicules utilitaires légers	GJ10
352Z	33.17Z	Réparation et entretien de matériel ferroviaire roulant	GE12
351C	33.15Z	Réparation et entretien de navires et bateaux	GE11
		<i>Infrastructures de transport (transport public, ferroviaire et maritime)</i>	
452N	42.12Z	Infrastructures ferroviaires	GH02
452N	42.12Z	Infrastructures de tramway	GH02
451B	43.12B	Infrastructures de bus	GH02
451B	43.12B	Pistes cyclables	GH02
452R	42.91Z	Infrastructures maritimes	GH02
		<i>Produits industriels</i>	
351B	30.11Z	Construction de navire civil	GE11
352Z	30.20Z	Construction de matériel ferroviaire roulant	GE12
341Z	29.10Z	Construction de bus	GD01
341Z	29.10Z	Construction de véhicule particulier faiblement émetteur	GD01

Autres activités de la gestion des ressources (Grenelle)			
Secteurs d'activité de référence		Produits (biens ou services)	Branche (comptes nationaux niveau G)
NAF rev1	NAF rev2		
		<i>Agriculture et pêche</i>	
05.0C	03.21Z 03.22Z	Aquaculture	GA03
		<i>Services</i>	
742A	71.11Z	Services d'architecture	GN25
742C	71.12B	Services de gestion de projet pour projets de construction	GN25
		<i>Construction</i>	
454C	43.32A	Isolation des ouvertures	GH01
452J	43.91B	Travaux de couverture	GH01
451A	43.11Z	Travaux de démolition	GH01
452L	43.91A	Travaux de charpente	GH01
452K	43.99A	Travaux d'étanchéification	GH01
		<i>Produits industriels</i>	
282D	25.21Z	Chaudières murales à condensation	GE22
261C	23.12Z	Vitrages isolants	GF13
297A	27.51Z	Electroménagers performants	GC44
315A	27.40Z	Lampes fluo compactes (LFC)	GF61

Annexe 3 : Liste des codes Rome verts et verdissants et justifications

Il s'agit de la liste des codes Rome verts et verdissants identifiant les métiers verts et verdissants au 30 novembre 2011. Les justifications de leur prise en compte seront complétées en 2012.

ROME	Libellé ROME	Type ROME	Justification
A1202	Entretien des espaces naturels	Vert	L'entretien des espaces naturels intègre les disciplines d'entretien mais également d'aménagement des milieux naturels, ruraux que ce soit sur le littoral ou dans les terres. Les métiers verts sont identifiés sous les appellations d'agent, d'ouvrier et également chef d'équipe. L'ensemble des appellations de ce code ROME est une vision pionnière dans l'illustration des métiers verts. Les nouvelles approches d'entretien et d'aménagement écologiques en sont le témoignage premier. D'autre part, une véritable politique de gestion et de protection du territoire est menée par l'état et l'ensemble des institutions dédiées.
A1203	Entretien des espaces verts	Verdissant	L'entretien des espaces verts intègre les disciplines d'entretien et d'aménagement des espaces végétalisés en milieu rural ou urbain. Les appellations considérées comme verdissantes sont identifiées par les intitulés d'agent, d'ouvrier, jardinier et chef d'équipe. Le secteur de l'entretien des espaces verts évolue progressivement vers une approche écologique portée par une grande partie des communes. Elle se traduit en premier lieu par la mise en œuvre d'une politique d'écocertification co-construite entre les mairies et les organismes certificateurs. D'autre part, les emplois verdissent via l'utilisation de produits eco-phyto, les techniques de dépollution par les plantes, une implication dans la gestion raisonnée de l'eau, des déchets (compostage) ainsi que de nouvelles approches des activités liées à l'aménagement des espaces verts (matériau, intégration des eaux de pluies, murs et toitures végétalisés, corridors écologiques, biotopes...).
A1204	Protection du patrimoine naturel	Vert	La protection du patrimoine naturel intègre à plus ou moins grande échelle le pouvoir de police de l'environnement en fonction du métier (garde nature, de chasse, de pêche ou garde moniteur...) Ces métiers verts sont les ambassadeurs de la protection, valorisation et maintien de la diversité biologique des différents sites naturels. Les démarches portées par l'état (Grenelle de l'environnement, Stratégie nationale de la biodiversité, Stratégie de création d'aires protégées, l'agrément des conservatoires régionaux d'espaces naturels) confortent ce positionnement.
A1205	Sylviculture	Verdissant	La sylviculture intègre les disciplines liées à la culture et l'exploitation des forêts prenant en compte les impacts environnementaux. On retrouve les métiers d'"Exploitant forestier", ou encore "Chef de district forestier" L'Etat a pour ambition de développer fortement l'utilisation du bois dans la construction, ce qui l'a mené à augmenter de 50% d'ici 2020 les récoltes. En parallèle, l'état donne l'exemple (loi Grenelle 161) en promouvant la certification et l'utilisation du bois certifié ou issu de forêts gérées durablement. Ainsi, il a été considéré que seuls les métiers d'encadrement de ce ROME seraient fortement soumis par une modification de compétences.
A1301	Conseil et assistance technique en agriculture	Verdissant	Le conseil et assistance technique en agriculture intègre les disciplines du conseil et assistance au travers d'une expertise technique, réglementaire porteuse de nouvelles approches en terme de développement durable. Ont été retenus comme verts ou verdissants les techniciens et conseillers orientant leur discours sur la maîtrise de l'énergie dans l'agriculture, le forestier, l'agriculture biologique, l'agriculture raisonnée, la valorisation des déchets, la production de biocarburants, l'utilisation raisonnée des produits phytosanitaires, la protection des sols. De plus, le Grenelle de l'environnement préconise la standardisation de démarche environnementale au sein de chaque exploitation agricole (à titre d'exemple, l'engagement 101 avec la protection des captages d'eau et donc l'engagement sur la réduction des pressions agricoles sur les captages). De nombreuses certifications et réglementations vont également dans ce sens, ce qui pousse le secteur agricole dans une nouvelle dynamique (Ecophyto 2018, éco-conditionnalité des aides aux exploitations agricoles).
A1303	Ingénierie en agriculture et environnement naturel	Verdissant	L'ingénierie en agriculture et environnement naturel intègre les disciplines des études et projets scientifiques liées à l'agriculture et à l'environnement naturel (eaux, forêts...). A COMPLETER
F1101	Architecture du BTP	Verdissant	L'architecture du BTP intègre les disciplines liées à la conception de bâtiment, de projet urbanistique mais aussi paysager. Le Grenelle de l'environnement, décliné en un Grenelle du bâtiment précisant les impacts pour les professionnels du secteur prévoit des réglementations thermiques (RT 2012 qui intègre le développement des ENR et de la maîtrise de l'énergie dans les constructions neuves). De plus, les recherches d'économies d'eau comme la limitation de l'usage des produits phytosanitaires et la demande citoyenne de la prise en compte de la biodiversité en milieu urbain impose aux métiers de ce ROME (exception faite des architectes des monuments de France) des modifications de compétences.
F1103	Contrôle et diagnostic technique du bâtiment	Verdissant	Le contrôle et diagnostic technique du bâtiment intègre les disciplines liées aux différents types de contrôles du bâtiment. L'évolution réglementaire thermique (RT2012) impose le contrôle des résultats sur le bâtiment neuf en matière de consommation énergétique. Les diagnostics de bâtiment doivent comprendre un volet énergétique en amont de toute transaction. Les diagnostics amiante visent à protéger la pollution de l'air.
F1105	Études géologiques	Verdissant	Les études géologiques intègrent les disciplines d'étude de données et de contrôle d'exploitation. Le choix de verdissement s'est porté sur les appellations dont le cœur est le traitement des données scientifiques liées à l'écologie (géophysicien, géothermicien sont repérés comme des "alerteurs") ainsi que les appellations dont la finalité est l'étude d'une exploitation "plus écologique" de richesses naturelles (ingénieur hydrogéologue, ingénieur géothermicien).
F1106	Ingénierie et études du BTP	Verdissant	L'ingénierie et études du BTP intègre les métiers d'ingénierie et d'études du BTP ainsi que les métiers de chargé d'affaire, de technicien et de chargé d'études. L'évolution réglementaire thermique prévoit qu'à l'horizon 2020, tous les bâtiments neufs soient producteurs d'énergie. Ainsi, il a été considéré que la majorité des métiers de ce ROME sont fortement soumis à une évolution de compétences et sont ainsi catégorisés comme verdissants. Seuls quelques métiers sont classés comme verts, ayant la protection de l'environnement comme finalité première (lutte contre le bruit et efficacité énergétique).
F1201	Conduite de travaux du BTP	Verdissant	La conduite de chantier du BTP intègre les métiers d'organisation et de coordination des chantiers. Ces métiers jouent un rôle crucial pour la qualité énergétique des bâtiments et la garantie de l'efficacité des résultats liés aux travaux entrepris, notamment dans le cadre de l'isolation de bâtiment. Les projets réglementaires thermiques prévoient à l'horizon 2020 que tous les bâtiments neufs soient producteurs d'énergie. Ainsi, il a été considéré que tous les métiers de ce ROME qui ne sont pas uniquement rattachés aux travaux publics sont fortement soumis à une évolution de compétences.

ROME	Libellé ROME	Type ROME	Justification
F1202	Direction de chantier du BTP	Verdissant	La direction de chantier du BTP intègre les métiers d'organisation et de coordination des chantiers. Ces métiers jouent un rôle crucial pour la qualité énergétique des bâtiments et la garantie de l'efficacité des résultats liés aux travaux entrepris, notamment dans le cadre de l'isolation de bâtiment. Les projets réglementaires thermiques prévoient à l'horizon 2020 que tous les bâtiments neufs soient producteurs d'énergie. Ainsi, il a été considéré que tous les métiers liés au bâtiment de ce ROME sont fortement soumis à une évolution de compétences.
F1501	Montage de structures et de charpentes bois	Verdissant	Le montage de structures et de charpentes bois regroupent des métiers du bâtiment intervenant dans la réalisation de constructions bois (ossature, structure, charpente). Pour valoriser pleinement les excellentes qualités thermiques du matériau bois, les professionnels du bois vont devoir intégrer dans leur pratique des connaissances et des gestes valorisant ces qualités (ajustement, évitement de pont thermique, qualité de métrages, etc.). Ces évolutions concernent potentiellement l'ensemble des métiers de ce ROME,
F1503	Réalisation - installation d'ossatures bois	Verdissant	La réalisation et installation d'ossature bois intègre les disciplines du bâtiment mais aussi de la construction navale. Sont considérées comme verdissantes les appellations correspondant aux métiers du bâtiment. Le développement de l'usage du bois dans la construction en valorisant les qualités isolantes de ce matériau implique que les réalisateurs et installateurs des panneaux de bois intègrent des gestes de précision dans le métrage, la préparation et la pose pour garantir l'efficacité énergétique attendue par l'usage de ce matériau.
F1602	Électricité bâtiment	Verdissant	L'électricité bâtiment intègre les disciplines liées aux différents travaux d'électricité dans les bâtiments quel que soit leur usage (commercial, tertiaire, résidence). Les électriciens, quel que soit leur niveau d'intervention, sont au cœur de l'implantation de nouveaux équipements permettant une maîtrise plus grande de la demande d'énergie. Ces équipements ont en général besoin d'être reliés au réseau électrique. Les électriciens doivent donc les connaître pour pouvoir les installer et les entretenir sur le plan électrique. Les électriciens vont aussi avoir un rôle de conseil auprès de leur client pour les aider dans la maîtrise de leur consommation énergétique et particulièrement électrique. De nouvelles connaissances sont donc à acquérir.
F1603	Installation d'équipements sanitaires et thermiques	Verdissant	L'installation d'équipements sanitaires et thermiques intègre les disciplines de pose et de montage d'installation chauffage, sanitaire, climatisation, ventilation. Le secteur du sanitaire et la plomberie associée n'a pas été maintenu. Le choix s'est porté sur les installations à consommation d'énergie et donc les appellations veillant à ne pas dégrader la performance énergétique des bâtiment lors d'une installation, pouvant agir sur le réglage et la maintenance des installations en application des normes environnementales NF EN ISO 14031 (évaluation de performance environnementale).
F1604	Montage d'agencements	Verdissant	Le montage d'agencement intègre les disciplines d'assemblage, de montage et d'agencement d'éléments, de sols, de cloisons et plafonds. Les appellations retenues comme verdissantes concernent les monteurs d'agencement en isolation thermique et phonique et les plaquistes. Le choix s'est porté sur des appellations contribuant à l'efficacité énergétique des bâtiments par la pose d'isolants, l'utilisation de matériaux marqués PEFC (programme de reconnaissance des certifications forestières), ainsi que l'utilisation de colles moins chargées en composés organiques volatils (COV).
F1607	Pose de fermetures menuisées	Verdissant	La pose de fermetures menuisées intègre les disciplines liées à l'installation de fermetures et leur intégration dans la reste du bâti quels que soient les matériaux utilisés. Intervenant sur les fermetures (ou ouvertures), ces métiers sont concernés par les problématiques d'efficacité énergétique. L'intégration approximative de ces ouvertures dans la paroi opaque est une des principale source des ponts thermiques (fuite d'énergie vers l'extérieur). Ces métiers vont donc devoir être plus vigilants à la qualité de leur intervention sur ce plan. Cette vigilance implique des modifications de compétences.
F1610	Pose et restauration de couvertures	Verdissant	La pose et restauration de couverture intègre les disciplines liées aux différents types de couvertures du bâti quels que soient les matériaux utilisés. Liées au développement d'équipement producteur d'énergie renouvelable, à la pose d'isolant thermique, voire à la dépose de produit amianté, les compétences spécifiques à ces métiers sont appelées à se développer fortement pour atteindre les objectifs du Grenelle de l'environnement : les énergies renouvelables (dont le photovoltaïque) doivent correspondre à l'horizon 2020 à 23% des consommations énergétiques finales, les bâtiments neufs à cet horizon doivent être producteurs d'énergie. Ainsi, ces métiers nécessitent des compétences associées d'étanchéité, d'isolation et de désamiantage. Ils sont catégorisés comme verdissants ou verts pour certains.
F1611	Réalisation et restauration de façades	Verdissant	Les opérations de rénovation de façade intègrent de plus en plus des opérations d'isolation thermique. Les opérations d'isolation sont de plus en plus souvent réalisées par l'extérieur. Pour ce faire, des panneaux d'isolation sont posés et sont ensuite crépis. De ce fait, les façadiers peintres sont amenés à acquérir des compétences liées à la maîtrise des techniques de l'isolation des façades (nouvelle définition à valider par participants).
F1613	Travaux d'étanchéité et d'isolation	Vert	Les travaux d'étanchéité et d'isolation intègrent les disciplines liées à l'étanchéité, la calorifugeage, l'imperméabilisation. Les appellations sont considérées comme vertes car ces métiers contribuent à la maîtrise de l'énergie, la lutte contre le bruit et la <u>protection des sols et des eaux</u> .
F1703	Maçonnerie	Verdissant	La maçonnerie intègre les disciplines liées aux différents travaux de maçonnerie quels que soient les matériaux utilisés. Intervenant sur l'extérieur des parois opaques, les professionnels de la maçonnerie sont susceptibles d'intervenir sur l'isolation de celles-ci. De nouveaux gestes adaptés aux matériaux utilisés et à la finalité de l'intervention (isolation thermique) nécessitent pour ces maçons l'acquisition de compétences particulières telles qu'une vision systémique du bâtiment.

ROME	Libellé ROME	Type ROME	Justification
G1102	Promotion du tourisme local	Verdissant	Les préoccupations liées au développement durable vont devoir être intégrées dans la plupart des activités de promotion touristique, qui visent à mettre en valeur les territoires et leurs ressources, et à proposer des "produits touristiques" prenant en compte les exigences de qualité environnementale (gestion des déchets, maîtrise de dépenses d'énergies, promotion des produits locaux, de terroirs etc.).
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	Verdissant	Parmi les appellations de ce Rome, on retrouve des métiers verts (Accompagnateur de randonnée nature, Accompagnateur en écotourisme, Accompagnateur en tourisme vert, Guide nature, Guide accompagnateur en éco-tourisme). D'autres métiers ont été catégorisés "verdissants" dans la mesure où les activités concernées (ex : accompagnateur randonnée ou guide haute montagne) sont propices à la sensibilisation des usagers aux thématiques de respect des écosystèmes et de préservation du patrimoine naturel.
G1202	Animation d'activités culturelles ou ludiques	Verdissant	Parmi les appellations de ce Rome, des métiers ont été classés "verts" (Animatrice d'écomusée, Animatrice d'initiation à la nature, Animatrice éco interprète, Animatrice nature environnement) dans la mesure où ces activités contribuent à la diffusion d'une culture du développement durable et de sensibilisation aux enjeux de la protection du patrimoine naturel auprès d'usagers de tous âges. A compléter
G1203	Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents	Verdissant	Les métiers associés à l'Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents intègrent un aspect d'éducation de la jeunesse, dans un cadre de loisirs qui se prête à la sensibilisation autour des enjeux du protection de la nature, de lutte contre le gaspillage des ressources naturelles, et au développement de comportements éco-citoyens.
H1204	Design industriel	Verdissant	A compléter
H1206	Management et ingénierie études, recherche et développement industriel	Verdissant	A compléter
H1302	Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement - HSE- industriels	Vert	Ces métiers d'ingénieurs et cadres contribuent non seulement à assurer la sécurité des travailleurs en milieu industriel mais aussi à développer des techniques et des dispositifs permettant de limiter les risques pour l'environnement générés par les activités industrielles (produits utilisés, traitements des effluents, des déchets etc.).
H1303	Intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement - HSE- industriel	Vert	Ces techniciens et opérateurs en hygiène-sécurité-environnement industriel contribuent de façon opérationnelle à réduire les risques pour l'environnement générés par les activités industrielles. A compléter
H1501	Direction de laboratoire d'analyse industrielle	Verdissant	Les problématiques de réduction des risques liés aux produits industriels et de développement durable appliquées à la gestion des laboratoires doivent être prises en compte par l'ensemble de ces ingénieurs et ces managers. A compléter
H1503	Intervention technique en laboratoire d'analyse industrielle	Verdissant	Les métiers de ce ROME devront intégrer à l'avenir des connaissances liées aux problématiques de développement durable. Ils devront être sensibilisés aux risques liés aux produits industriels analysés ou manipulés et connaître notamment les évolutions de la réglementation associée aux produits (normes et seuils). A compléter
I1101	Direction et ingénierie en entretien infrastructure et bâti	Verdissant	Ces métiers de direction et d'ingénierie intègrent des disciplines et domaines d'application variés liés au bâti et aux différents types de réseaux. Les métiers considérés comme verts sont l'ingénieur infrastructure/environnement et le Responsable entretien et maintenance d'ouvrage hydraulique. Ils sont pas essence liés à l'environnement. Les appellations verdissantes correspondent aux métiers de responsable de direction des bâtiments, des infrastructures et des réseaux autres que les infrastructures routières et réseaux de télécommunication. Ces métiers sont liés à la mise en œuvre d'infrastructures de transport alternatif et du bâtiment. Dans ces domaines, la prise en compte de l'environnement passe par les choix et orientations prises par les ingénieurs et les responsables qui impulsent les évolutions. Par leurs responsabilités, ces professionnels doivent maîtriser les connaissances réglementaires, comme les évolutions sur les matériaux et équipements pour faire leur choix.
I1103	Supervision d'entretien et gestion de véhicules	Verdissant	La supervision d'entretien et gestion de véhicules regroupe les métiers d'encadrement de la réparation automobile, de gestion de flotte de véhicules et de location de véhicules. L'évolution technologique des véhicules (électrique, hybride) implique l'introduction de nouvelles compétences (en électronique, électricité...) pour ces métiers de gestion et d'encadrement afin de superviser au mieux les équipes chargées d'entretenir et de réparer les véhicules et gérer de manière optimale les parcs automobiles (renouvellement des parcs, entretien...) et les infrastructures de recharge.
I1306	Installation et maintenance en froid, conditionnement d'air	Verdissant	Ces métiers intègrent les disciplines d'installation, de mise en service et de maintenance frigorifique, d'équipement de conditionnement d'air et de climatisation. Ils intègrent une dimension environnementale au travers notamment de normes ISO, dans l'installation d'équipements de gestion économe en eau, l'installation de nouveaux systèmes de ventilation préservant la qualité de l'air.
I1308	Maintenance d'installation de chauffage	Verdissant	La maintenance d'installation de chauffage intègre les disciplines de mise en service et de dépannage de chaudières, fours industriels...Les appellations sont verdissantes du fait de l'application de normes environnementales (RT 2012) dans le cadre du volet 1 du Grenelle 2 de l'environnement pour une meilleure gestion de l'énergie ainsi que la mise en place d'outil (certificat d'économie d'énergie).
I1503	Intervention en milieux et produits nocifs	Vert	A compléter
I1604	Mécanique automobile	Verdissant	La mécanique automobile regroupe les métiers de l'entretien et de la réparation des véhicules automobiles particuliers ou industriels. Ces métiers seront amenés à intégrer de manière significative de nouvelles compétences (ou compétences plus pointues) en électronique, en électricité, voire en informatique adaptée aux fonctions de diagnostic, ou encore en contrôle technique des performances environnementales des véhicules... (cf. Rapport Syndex, juin 2010) pour répondre aux besoins résultant de l'évolution technologique des véhicules (électrique, hybride).
K1802	Développement local	Verdissant	Le développement local intègre les disciplines de conception et de mise en œuvre de projet de développement local dans l'optique de dynamiser un territoire. Suite à la décentralisation, de nouvelles dynamiques territoriales se sont créées pour mettre en place des projets. Ces projets de territoire prennent en compte de nombreux aspect du développement durable. A compléter
K2301	Distribution et assainissement d'eau	Vert	La distribution et l'assainissement de l'eau intègrent les disciplines de surveillance, d'entretien et de maintien en état de fonctionnement d'un réseau d'assainissement. Le secteur se développe au travers de nouvelles approches écologiques en terme de filtration des eaux usées, d'un engagement auprès de la Commission européenne à mettre aux normes l'ensemble des stations d'épuration des agglomérations non conformes, d'ici la fin 2011.

ROME	Libellé ROME	Type ROME	Justification
K2302	Management et inspection en environnement urbain	Vert	Le management et inspection en environnement urbain regroupe les métiers liés à l'organisation et au contrôle des interventions en milieu urbain sur différents domaines : propreté, coût, hygiène, sécurité, environnement, etc. On retrouve les métiers de "Responsable d'exploitation de déchets" ou encore de "Responsable de service d'assainissement". En prenant en compte les évolutions des normes et spécifications sanitaires, ces métiers visent directement à améliorer la qualité environnementale et à maintenir la sécurité sanitaire en milieu urbain par l'organisation de la collecte des déchets et par l'assainissement.
K2303	Nettoyage des espaces urbains	Vert	Le nettoyage des espaces urbains intègre les disciplines de nettoyage et de collecte des déchets dans les espaces publics. Ces métiers ont pour finalité la préservation d'un environnement. Ces disciplines viennent s'ajouter à la réflexion d'une meilleure gouvernance de l'espace urbain (rénovation ou réhabilitation du centre-ville, limitation du parc automobile, réduction de la pollution, recyclage des déchets, utilisation de produits respectueux de l'environnement, économies d'énergies rendues possibles par les nouvelles normes d'urbanisme).
K2304	Revalorisation de produits industriels	Vert	Ces métiers sont le cœur de métier des écoactivités. A compléter
K2305	Salubrité et traitement de nuisibles	Verdissant	A compléter
K2306	Supervision d'exploitation éco-industrielle	Vert	A compléter
K4202	Recherche en sciences de l'univers, de la matière et du vivant	Verdissant	La recherche en sciences de l'univers, de la matière et du vivant intègre les disciplines liées à la recherche scientifique, dans des domaines variés, allant de l'astronomie au biologiste. L'Etat, à travers des organismes publics (Ademe...) et les pôles de compétitivité, a pour ambition de moderniser le réseau scientifique et technique et renforcer la recherche sur le développement durable afin de mieux répondre au besoin d'innovation, qui est un des principaux facteurs de la croissance économique. D'ici 2012, l'état compte mobiliser un milliard d'euros supplémentaire en matière de recherche sur le développement durable. Les contraintes environnementales seront dès lors intégrées par une majorité de chercheurs.
M1101	Achats	Verdissant	Le domaine des achats intègre différents actes métiers. L'acheteur doit maîtriser la gestion des commandes, des stocks et des budgets et peut avoir une spécialité. Les acheteurs sont des leviers essentiels pour la mise en œuvre d'un certain nombre d'enjeux du Grenelle de l'environnement (réduction de l'empreinte carbone pour les entreprises et les organismes, achat de produits respectueux de l'environnement et de la santé des Hommes). Ils doivent intégrer dans leur activité quotidienne des nouvelles compétences liées à l'environnement (risques, labels...).
M1102	Direction des achats	Verdissant	La direction des achats intègre différents actes métiers. Ces métiers encadrent les acheteurs qui doivent maîtriser le suivi des stocks, les budgets et des commandes. La direction des achats insufflé une politique d'achat de l'entreprise ou de l'organisme en y intégrant des orientations en matière d'achats responsables et veille à la prise en compte des spécifications environnementales dans les choix finaux de l'entreprise.
M1809	Information météorologique	Verdissant	L'information météorologique regroupe tous les métiers liés aux prévisions des phénomènes atmosphériques. La météorologie a des applications dans divers domaines, et notamment ceux de la production d'énergie, des transports, ou encore la qualité de l'air. Les prévisions peuvent avoir un fort impact sur le type de production d'énergie ou sur les alertes quant à la pollution de l'air. Ces métiers peuvent alors aider à réguler les transports ou la production d'énergie afin de réduire l'impact environnemental. Les métiers liés à la météorologie doivent connaître les impacts de leurs prévisions sur l'activité du pays et ce dans plusieurs domaines (économie, sécurité, régulation de la production d'énergie...).
N1201	Affrètement transport	Verdissant	L'affrètement transport regroupe les métiers liés à l'affrètement sur différents moyens de transports (routiers, maritimes...). L'Etat a pour ambition de réduire l'impact environnemental des transports qui représentent à ce jour 26% des émissions de gaz à effet de serre. L'affrètement, en recherchant le moyen de transport adéquat, en optimisant les trajets et le potentiel des moyens de transport, en rationalisant les volumes, participe à cet enjeu en favorisant des transports plus respectueux de l'environnement.
N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique	Verdissant	La conception et l'organisation de la chaîne logistique regroupe les métiers liés à la définition, à la conception et à la gestion d'une chaîne logistique de flux physiques. On retrouve par exemple les métiers de "Responsable de logistique approvisionnement" ou encore de "Chargé de gestion logistique". Un des enjeux du Grenelle est la traçabilité environnementale des produits. Les métiers liés à la conception et organisation de la chaîne logistique sont directement impactés puisqu'ils doivent s'assurer de la provenance des matières premières par exemple, et aussi garantir une traçabilité de ces dernières. Ces métiers intègrent aussi un fort objectif de rationalisation et d'optimisation des coûts. Dans ce contexte de compétitivité, la chasse au gaspillage est autant un enjeu économique qu'un levier de réduction de l'impact environnemental.
N1302	Direction de site logistique	Verdissant	La direction de site logistique regroupe les métiers de supervision et de coordination d'un ou plusieurs sites logistiques. On retrouve par exemple les métiers de "Responsable d'entrepôt" ou encore de "Responsable d'exploitation de site logistique". L'Etat a pour ambition de réduire l'impact environnemental du secteur du transport de 20%. Ces métiers d'encadrement sont directement concernés, puisqu'ils peuvent insuffler une politique de rationalisation et d'optimisation des coûts sur un site logistique, impactant la consommation énergétique et les émissions polluantes des transports. De plus, ces métiers devront s'assurer de la traçabilité des marchandises afin de pouvoir fournir un affichage environnemental.

ROME	Libellé ROME	Type ROME	Justification
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	Verdissant	La conduite de transport de marchandises sur longue distance regroupe tous les types de conducteurs de poids lourds. On retrouve par exemple le "conducteur de poids lourd" ou encore le "Conducteur routier international". L'Etat a pour ambition de réduire l'impact environnemental du secteur du transport de 20%. De plus, l'augmentation du prix du pétrole conduit au fait que le gasoil devient de plus en plus déterminant dans le coût du transport. Ainsi, les conducteurs de transport de marchandises, en adoptant une conduite plus souple et respectueuse de l'environnement, et en adaptant leur parcours, peuvent économiser jusqu'à 15% d'énergie, ce qui, dans le contexte de renchérissement du pétrole, constitue un avantage compétitif.
N4102	Conduite de transport de particuliers	Verdissant	La conduite de transport de particuliers regroupe les disciplines liées à la conduite de véhicule routiers pour le transport de personnes. On retrouve par exemple les métiers de "Chauffeur de taxi" ou encore de "Conducteur de cyclo taxi". L'Etat a pour ambition de réduire l'impact environnemental du secteur du transport. De plus, l'augmentation du prix du pétrole conduit au fait que le gasoil devient de plus en plus déterminant dans le coût du transport. Ainsi, les conducteurs de transport de particuliers, qui effectuent des trajets de courte distance, en adoptant une conduite plus souple et respectueuse de l'environnement peuvent économiser jusqu'à 15% d'énergie.
N4103	Conduite de transport en commun sur route	Verdissant	La conduite de transport en commun regroupe les disciplines liées à la conduite de véhicule routiers pour le transport de personnes. On retrouve par exemple les métiers de "Chauffeur de bus" ou encore "Conducteurs de voyageurs". L'Etat a pour ambition de réduire l'impact environnemental du secteur du transport. De plus, l'augmentation du prix du pétrole conduit au fait que le gasoil devient de plus en plus déterminant dans le coût du transport. Ainsi, les conducteurs de transport en commun, en adoptant une conduite plus souple et respectueuse de l'environnement peuvent économiser jusqu'à 15% d'énergie.
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance	Verdissant	La conduite et livraison par tournées courte distance regroupe les disciplines liées aux livraisons. On retrouve par exemple les métiers de "Chauffeur livreur" ou encore de "Livreur". L'Etat a pour ambition de réduire l'impact environnemental du secteur du transport. De plus, l'augmentation du prix du pétrole conduit au fait que le carburant devient de plus en plus déterminant dans le coût du transport. Ainsi, les conducteurs livreurs, notamment sur courte distance, en adoptant une conduite plus souple et respectueuse de l'environnement peuvent économiser jusqu'à 15% d'énergie. L'organisation de leur tournée en fonction du trafic et des points de livraisons est déterminante dans la réduction de leur empreinte carbone.
N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises	Verdissant	La direction d'exploitation des transports routiers de marchandises regroupe les métiers de gestion des opérations de transport. On retrouve par exemple le "Directeur d'exploitation transport routier de marchandises" ou encore le "Responsable d'agence transport routier de marchandises". Les directeurs d'exploitation de transport conçoivent les processus d'acheminement des marchandises et préconisent les meilleures solutions de transport à leurs clients. L'augmentation du prix du pétrole conduit au fait que le gasoil devient de plus en plus déterminant dans le coût du transport alors que le directeur d'exploitation doit optimiser sa productivité. Ainsi, en proposant le moyen de transport adéquat, en optimisant les trajets et le potentiel des moyens de transport, en respectant l'entretien des véhicules, et en rationalisant les volumes, il participe à un des enjeux du Grenelle en favorisant des transports plus respectueux de l'environnement.
N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes	Verdissant	La direction d'exploitation des transports routiers de personnes regroupe les métiers de gestion des opérations de transport. On retrouve par exemple le "Directeur d'exploitation transport routier de personnes" ou encore "Responsable d'exploitation transport routier de personnes". Les directeurs d'exploitation de transport préconisent les meilleures solutions de transport à leurs clients et coordonnent la mise en œuvre des prestations de service. L'augmentation du prix du pétrole conduit au fait que le gasoil devient de plus en plus déterminant dans le coût du transport alors que le directeur d'exploitation doit optimiser sa productivité. Ainsi, en proposant le moyen de transport adéquat, en optimisant les trajets et le taux d'occupation des moyens de transport, il participe à un des enjeux du Grenelle en favorisant des transports plus respectueux de l'environnement.

Annexe 4 : Liste des professions verdissantes dans la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles

Précautions d'usage de la liste des professions verdissantes

Les métiers verdissants ont été identifiés à dire d'experts, sur la base de définitions, dans le répertoire opérationnel des métiers et des emplois (Rome, version 3) de Pôle Emploi.

La liste des professions verdissantes dans la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) est obtenue au moyen d'une correspondance « mécanique » entre le Rome et la nomenclature PCS grâce à la nomenclature des familles professionnelles. Cette correspondance n'est pas parfaite : à un code Rome ne correspond pas forcément une seule PCS, la nomenclature des PCS étant souvent moins fine. L'observatoire considère deux estimations du nombre de personnes exerçant une profession verdissante : une estimation basse et une estimation haute. En effet, pour certaines professions de la fonction publique et certaines professions commerciales, la nomenclature des PCS est beaucoup plus large que le Rome : la classification de ces professions est basée sur la catégorie des agents ou sur la taille de l'entreprise, ne permettant pas d'isoler au sein de ces professions celles dont les compétences évoluent pour prendre en compte la dimension environnementale. Ces professions sont prises en compte uniquement dans l'estimation haute.

Au-delà de la difficulté liée à la correspondance imparfaite entre le Rome et la nomenclature des PCS, se pose le problème du degré de verdissement des différentes professions. Les professions ne sont en effet pas toutes concernées de la même façon par la transition vers une économie plus verte ; il est difficile d'estimer pour chacune d'entre elles la part amenée à évoluer. Il est, de plus, rarement possible de déterminer avec précision les pratiques réelles d'exercice d'un métier, qui peuvent varier d'une entreprise à l'autre. La méthode employée conduit à classer l'ensemble d'un code PCS comme verdissant dès lors que le code Rome le plus proche est classé comme tel, et ce quel que soit le degré de verdissement des professions, qui peut parfois être marginal.

Par conséquent, le chiffrage du volume d'emploi dans les professions verdissantes à l'aide de la liste des professions verdissantes dans la nomenclature des PCS surestime le volume d'emploi réellement concerné par le verdissement.

La liste des professions verdissantes dans la nomenclature des PCS a été construite à partir de la liste des métiers verdissants dans le Rome au 30/11/2011. Elle peut encore évoluer.

Liste des professions verdissantes au 30 novembre 2011 dans la nomenclature des PCS**©Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte**

PCS	Libellé
211a	Artisans maçons
211b	Artisans menuisiers du bâtiment, charpentiers en bois
211c	Artisans couvreurs
211d	Artisans plombiers, chauffagistes
211e	Artisans électriciens du bâtiment
211j	Entrepreneurs en parcs et jardins, paysagistes
216a	Artisans mécaniciens réparateurs d'automobiles
217a	Conducteurs de taxis, ambulanciers et autres artisans du transport 0 à 9 salariés
218a	Transporteurs indépendants routiers et fluviaux 0 à 9 salariés
312f	Architectes libéraux
332a	Ingénieurs de l'État (y.c. ingénieurs militaires) et assimilés
332b	Ingénieurs des collectivités locales et des hôpitaux
333f	Personnels administratifs de catégorie A des collectivités locales et hôpitaux publics
342e	Chercheurs de la recherche publique
374b	Chefs de produits, acheteurs du commerce et autres cadres de la mercatique
374c	Cadres commerciaux des grandes entreprises (hors commerce de détail)
374d	Cadres commerciaux des petites et moyennes entreprises (hors commerce de détail)
381a	Ingénieurs et cadres d'étude et d'exploitation de l'agriculture, la pêche, les eaux et forêts
382a	Ingénieurs et cadres d'étude du bâtiment et des travaux publics
382b	Architectes salariés
382c	Ingénieurs, cadres de chantier et conducteurs de travaux (cadres) du bâtiment et des travaux publics
383a	Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en électricité, électronique
384a	Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en mécanique et travail des métaux
385a	Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement des industries de transformation
386a	Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement des autres industries
387b	Ingénieurs et cadres de la logistique, du planning et de l'ordonnancement
387d	Ingénieurs et cadres du contrôle-qualité
389a	Ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports
435a	Directeurs de centres socioculturels et de loisirs
435b	Animateurs socioculturels et de loisirs
462c	Acheteurs non classés cadres, aides-acheteurs
462e	Autres professions intermédiaires commerciales (sauf techniciens des forces de vente)
465a	Concepteurs et assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration (indépendants et s
466a	Responsables commerciaux et administratifs des transports de voyageurs et du tourisme (non cadres)
466b	Responsables commerciaux et administratifs des transports de marchandises (non cadres)
466c	Responsables d'exploitation des transports de voyageurs et de marchandises (non cadres)
471a	Techniciens d'étude et de conseil en agriculture, eaux et forêt
471b	Techniciens d'exploitation et de contrôle de la production en agriculture, eaux et forêt
472d	Techniciens des travaux publics de l'État et des collectivités locales
475a	Techniciens de recherche-développement et des méthodes de production des industries de transformation
475b	Techniciens de production et de contrôle-qualité des industries de transformation
477a	Techniciens de la logistique, du planning et de l'ordonnancement
477b	Techniciens d'installation et de maintenance des équipements industriels
477c	Techniciens d'installation et de maintenance des équipements non industriels
479a	Techniciens des laboratoires de recherche publique ou de l'enseignement
480a	Contremaîtres et agents d'encadrement (non cadres) en agriculture, sylviculture
481a	Conducteurs de travaux (non cadres)
481b	Chefs de chantier (non cadres)
486a	Agents de maîtrise en maintenance, installation en électricité, électromécanique et électronique
486d	Agents de maîtrise en maintenance, installation en mécanique
487a	Responsables d'entrepôt, de magasinage
487b	Responsables du tri, de l'emballage, de l'expédition et autres responsables de la manutention
546e	Autres agents et hôtesses d'accompagnement (transports, tourisme)
625b	Ouvriers qualifiés et agents qualifiés de laboratoire : agroalimentaire, chimie, biologie, pharmacie
628f	Agents qualifiés de laboratoire (sauf chimie, santé)
631a	Jardiniers
632a	Maçons qualifiés
632c	Charpentiers en bois qualifiés
632d	Menuisiers qualifiés du bâtiment
632e	Couvreurs qualifiés
632f	Plombiers et chauffagistes qualifiés
632j	Monteurs qualifiés en agencement, isolation
633a	Électriciens qualifiés de type artisanal (y.c. bâtiment)
633c	Électriciens, électroniciens qualifiés en maintenance entretien, réparation : automobile
634c	Mécaniciens qualifiés en maintenance, entretien, réparation : automobile
641a	Conducteurs routiers et grands routiers (salariés)
641b	Conducteurs de véhicule routier de transport en commun (salariés)
642a	Conducteurs de taxi (salariés)
642b	Conducteurs de voiture particulière (salariés)
681a	Ouvriers non qualifiés du gros oeuvre du bâtiment
681b	Ouvriers non qualifiés du second oeuvre du bâtiment
682a	Métalliers, serruriers, réparateurs en mécanique non qualifiés
691f	Ouvriers de l'exploitation forestière ou de la sylviculture

PCS exclues dans l'estimation basse

PCS à caractère commercial

- 374c Cadres commerciaux des grandes entreprises (hors commerce de détail)
- 374d Cadres commerciaux des petites et moyennes entreprises (hors commerce de détail)
- 462e Autres professions intermédiaires commerciales (sauf techniciens des forces de vente)
- 466a Responsables commerciaux et administratifs des transports de voyageurs et du tourisme (non cadres)

PCS fonction publique

- 332a Ingénieurs de l'État (y.c. ingénieurs militaires) et assimilés
- 332b Ingénieurs des collectivités locales et des hôpitaux
- 333f Personnels administratifs de catégorie A des collectivités locales et hôpitaux publics

Annexe 5 : Bilan 2010 des actions de formations conventionnées par Pôle emploi sur les métiers verts et verdissants



Observatoire national des emplois et des métiers liés à la croissance verte

GT3

23 mai 2011



Analyse comparée de la part des achats « verts » au sein de l'investissement Formation de Pôle Emploi en 2010

Direction de l'orientation et de la formation
Direction du développement durable

Données générales 2010 Pôle Emploi



❑ Chiffres clés 2010:

121 529 entrées en formation en 2010 réparties en:

- 59 841 AFC
- 61 208 AFPR

→ Pour un budget avoisinant 350 millions d'euros

❑ Données qualitatives:

- Pôle Emploi concentre ses achats de formations sur les métiers dits « en tension » : métiers à fort potentiel d'emplois identifiés dans le cadre de stratégies territoriales d'orientation vers des formations permettant un placement durable des demandeurs d'emploi.
- Les 5 domaines de formation « dominants » représentent près de 85 % des achats de formation :

Transport Logistique

Services aux personnes

Formation générale

Information et communication

Service à la collectivité

Bilan 2010 : Formations vertes et verdissantes



❑ Objectifs de l'enquête:

- Mesurer la part des AFC liées à la croissance verte parmi l'ensemble des AFC, en termes de places utilisées, et de montants engagés en 2010
- Produire un comparatif entre les régions, en terme de places utilisées et de montants engagés
- Identifier les secteurs clés en fonction des formations référencées par les comités de filières

❑ Méthodologie: socle de base / AFC

- Mise en place d'une base de données regroupant les tableaux envoyées par les régions
- Optimisation de cette même base afin de la rendre exploitable
 - ❑ Normalisation des domaines
 - ❑ Insertion de la liste de correspondances entre FORMACODE et filières

❑ Limites:

- La Guyane et la Guadeloupe n'ont pas été pris en compte pour cette analyse
- Les FORMACODE verts et ceux définis par les filières ne sont pas parfaitement coordonnés
- Souvent les régions ne publient pas de données complètes et fiables, il faudrait:
 - ❑ Un seul et unique FORMACODE par formation
 - ❑ Un réel suivi des places achetées et des places réellement utilisées qui va de pair avec les montants provisionnés et engagés

Source : cette analyse a été conduite par l'équipe projet sur la base de FORMACODE pré-identifiés

Synthèse du Bilan 2010: 16,5% du budget AFC dédié aux métiers verts et verdissants, en 2010



- ❑ **65% du budget de formation (vert et verdissant) a été consacré à la filière Bâtiment & Energies Renouvelables pour accompagner la mutation rapide de ces secteurs d'activité**
 - Cette part représente plus de 18,7 millions €
 - Les formations aux énergies renouvelables sont dans la grande majorité des cas liés aux métiers du bâtiment

- ❑ **12,2% des places utilisées ont été consacrées aux formations « vertes » et « verdissantes »; dont 43% destinées à la filière Bâtiment & Energies Renouvelables**
 - La part de la filière « Bâtiment, ENR, MDE » reste prédominante avec 43% des places (2.713)
 - Le coût moyen des formations relatives à la filière « Bâtiment, ENR, MDE » est le plus élevé, ce qui explique le décalage entre la part du montant financier (16,5 %) et la part en nombre de places (12,2 %)
 - 38% des places utilisées concernent un public < 26 ans

La filière « Bâtiment , ENR, MDE » : Formations les plus achetées



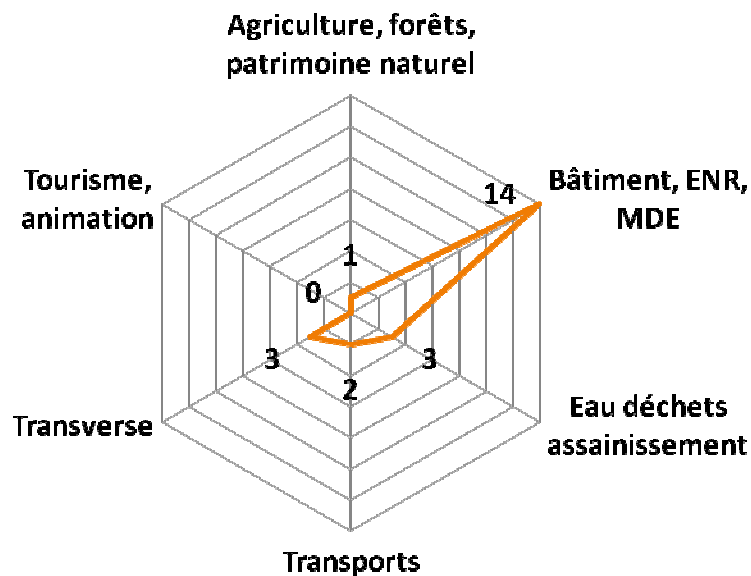
❑ Le palmarès des formations les plus achetées par PE couvre les domaines suivants :

- Pré qualification métiers du bâtiment et développement durable
- Charpentier ossature bois
- Installateur en panneaux photovoltaïques
- Installateur thermique énergies renouvelables
- Isolation thermique façadier
- TP employé commercial en magasin + option énergies renouvelables
- Technico commercial en maison ossature bois
- Spécialisation éco bâtiments
- Spécialisation métiers du bâtiment et développement durable.

La filière « Bâtiment, ENR, MDE » en tête sur 14 régions

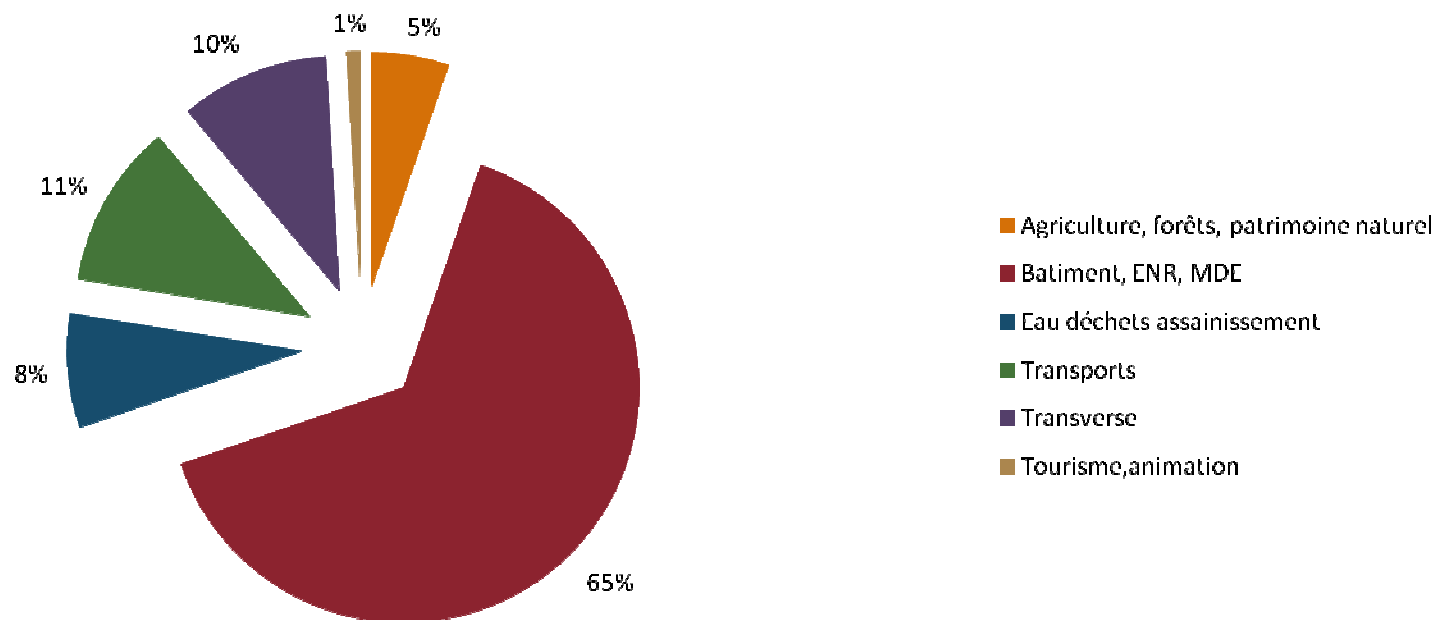


Filières en tête des AFC (en nombre de régions)



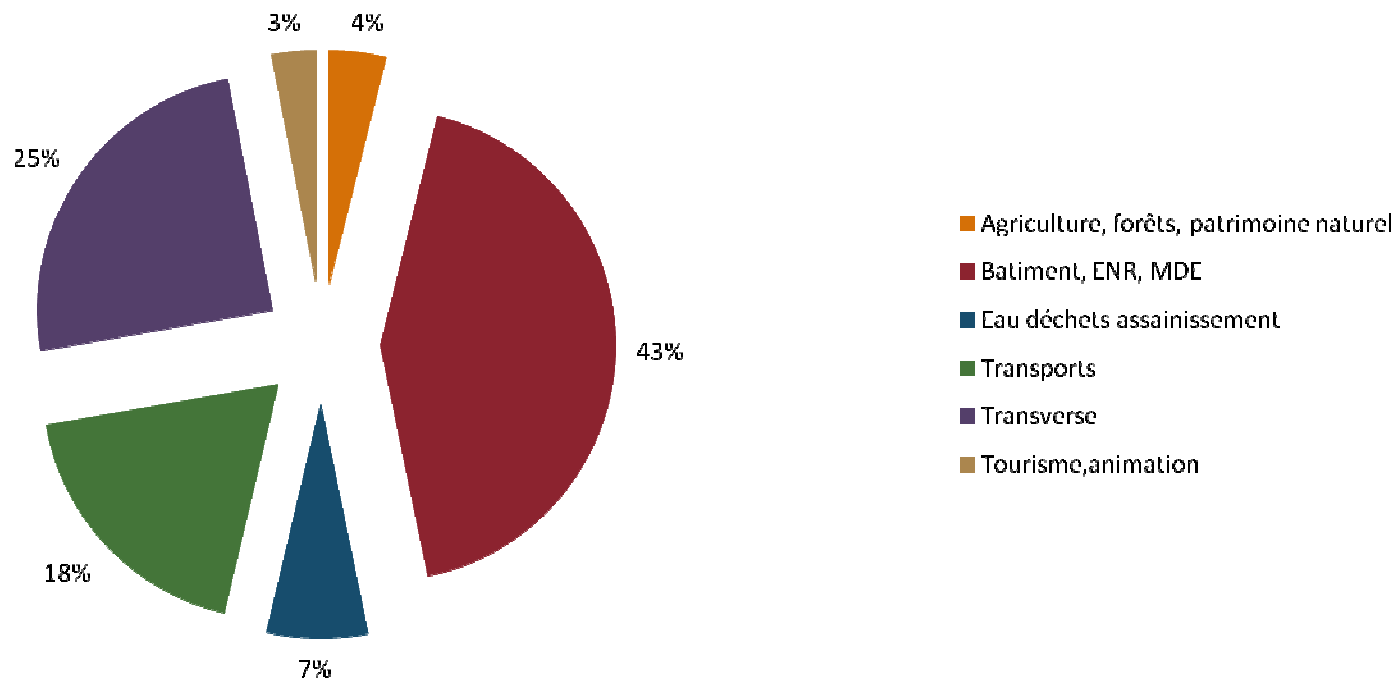
- ❑ **Transverse** : les formations « défense, prévention, sécurité » y sont majoritaires (SSIAP, CQP...)
- ❑ **Bâtiment, ENR, MDE** : près de 10% des formations sont associées aux énergies renouvelables
- ❑ **Transports** : la majorité des formations dispensées concernent les transports en commun, sans être automatiquement liées à l'éco-conduite
- ❑ **Eau déchets assainissement** : la gestion de déchets et les formations liées aux voiries et réseaux divers (VRD) sont les plus représentées

La répartition des montants engagés montre la prédominance de la filière « Bâtiment, ENR, MDE »



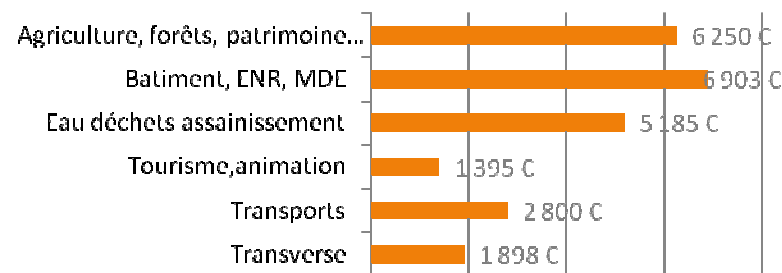
- ❑ La filière « Bâtiment, ENR, MDE » est de loin celle qui regroupe le montant engagé le plus important (plus de 18,7 millions d'euros). Elle est suivie par les filières « transport » et « Eau déchets assainissement » qui représentent environ 2 millions d'euros chacune.

La part de la filière « Bâtiment, ENR, MDE » reste majoritaire en termes de places utilisées; les coûts de formations sont très variables en fonction des secteurs



□ Le coût moyen des formations relatives à la filière « Bâtiment, ENR, MDE » est le plus élevé (plus de 6900€), ce qui explique le décalage entre la part du montant financier (16,7 %) et la part en nombre de places (12,2 %)

Coût moyen d'une formation par filière



Annexe 6 : Etat des lieux des observations et diagnostics des emplois et métiers de l'économie verte en régions

Métiers dans l'économie verte

État des lieux des projets territoriaux

(version du 24 janvier 2012)

ALSACE

❖ OREF

L'OREF a débuté à peine ses analyses sur les métiers de l'économie verte et est en attente d'une doctrine de l'Observatoire national des emplois et des métiers de l'économie verte.

En préparation : le futur contrat de plan régional pour le développement de la formation professionnelle (CPRDFP), qui s'annonce fortement « verdi »

❖ Convention MEDDTL – Région Alsace en date du 30 décembre 2010

Passée entre la Commissaire générale au développement durable et le Président du conseil régional

Actions à mettre en œuvre dans la période 1^{er} janvier 2011 – 31 décembre 2012 + évaluation avant le 31 décembre 2013.

Financement MEDDTL : 292 500 €

- Action commune n°1 : Coordination des travaux de l'observatoire régional et de l'observatoire national des métiers de l'économie verte – Lancement d'études auprès de prestataires extérieurs (part MEDDTL = 75 000 euros)
- Action commune n°2 : Diagnostics régionaux de l'emploi et des métiers de l'économie verte : 6 bassins d'emploi, 3 filières (automobile, agriculture, efficacité énergétique) (part MEDDTL = 82 500 euros)
- Action spécifique n°1 : Promouvoir et mieux informer le grand public, via un portail régional, sur les métiers de l'économie verte (part MEDDTL = 40 000euros)
- Action spécifique n°2 : Outiller les « conseillers relais d'orientation » sur les tendances de l'emploi de l'économie verte (part MEDDTL = 30 000euros)
- Action spécifique n°3 : Identifier des lieux remarquables au titre des éco-technologies / éco-industries / éco-bâtiments pour les utiliser dans le cadre de la découverte des métiers de l'économie verte et de la formation professionnelle (part MEDDTL = 25 000euros)
- Action spécifique n°4 : Diagnostic des besoins en compétences liés aux nouveaux véhicules verts, en lien avec le pôle de compétitivité « Véhicule du futur » (part MEDDTL = 40 000 euros)

❖ Expérimentation ADEME – Alliance Ville Emplois – MEDDTL

Filière bâtiment : Maison de l'emploi de Saverne

❖ CPRDF signé le 24 juin 2011

http://www.travail-emploi-sante.gouv.fr/IMG/pdf/CPRDFP_V7-FINALE.pdf

EXTRAIT : pages 10, 12

Le développement de l'économie verte

Le développement de l'économie verte sera lent, car il modifie en profondeur les mécanismes de l'économie et par conséquent de l'emploi. Ceci nécessite l'émergence de nouveaux modèles de croissance économique, facteurs d'exemplarité et ayant vocation à être dupliqués. Ce développement devrait impacter l'emploi quantitativement et qualitativement. Les résultats opérationnels de plusieurs mesures du Grenelle de l'Environnement sont attendus lors des prochaines années. En particulier, la trame verte et bleue ambitionne d'enrayer le déclin de la biodiversité au travers de la préservation et de la restauration des continuités écologiques. Ces évolutions ne manqueront pas d'impacter fortement les métiers et les formations dans de multiples domaines. Quelle que soit l'ampleur de la création nette d'emplois, de nouveaux métiers apparaîtront et le développement de l'économie verte contribuera surtout à faire évoluer les métiers existants. Ces évolutions affecteront l'offre de formation et en premier lieu la formation professionnelle continue. Les incitations (financières, fiscales, ...) de l'Etat et des collectivités locales contribuent au développement de nouveaux marchés (panneaux photovoltaïques, pompes à chaleur, voiture électrique...), et orientent les comportements de consommation (initiatives privées en matière d'écologie).

L'économie verte en Alsace

Onze des 24 secteurs centraux de l'économie verte sont plutôt bien représentés localement avec un poids supérieur à 3,1% des effectifs français. Si pour certains des 13 secteurs sous-représentés, les raisons semblent évidentes (construction et maintenance de navires), pour d'autres, comme la gestion et la collecte des déchets (dangereux et non dangereux), ainsi que le traitement et l'assainissement de l'eau, la question mérite interrogation. Les effectifs salariés des secteurs de l'économie verte augmentent plus faiblement en Alsace (+56% depuis 1993) que dans le reste de la France (+65%). Fin 2009, on dénombre 979 demandeurs d'emploi inscrits sur des « métiers verts » avec un niveau de formation global assez faible (74% de niveau V ou infra V de formation). La durabilité des offres sur ces métiers est également faible : 23% concernaient des emplois de plus de 6 mois.

AQUITAINE

❖ OREF

Mars 2011 : étude sur les métiers de la croissance verte en Aquitaine http://www.aquitaine-cap-metiers.fr/etude/telecharger/metiers_croissance_verte/point_analyse_croissance_verte.pdf

❖ Expérimentation ADEME – Alliance Ville Emplois – MEDDTL

Filière bâtiment : Maison de l'emploi de Bordeaux

❖ CPRDFP - Signature prévue en février 2012 mais accord de principe octobre 2011 - Projet disponible

EXTRAIT : pages 2 et 5

Préambule

Au-delà de la mise en cohérence et en perspective, les pistes stratégiques d'enrichissement ont permis de :

- Développer un schéma régional des formations dédiées aux métiers verts pour favoriser la croissance verte (éco-construction, agriculture bio,...).

Évolution des métiers et besoins en compétences

L'utilisation de nouveaux matériaux et de nouvelles techniques, notamment liées au développement durable, génèrent également des besoins de qualification pour accompagner et professionnaliser une croissance verte dynamique et prometteuse en Aquitaine. Au-delà des dispositifs soutenus dans le cadre des COT ou des pôles d'excellence, les signataires conviennent de lancer autant que de besoin des plans d'actions sectoriels spécifiques qui feront l'objet de conventionnements complémentaires au CPRDFP. Ils s'accordent pour engager une réflexion notamment autour des métiers de la croissance verte (sur la base d'un schéma régional)

AUVERGNE

❖ OREF

Le CARIF-OREF a mené en 2009 une démarche d'analyse et de prospective sur les métiers de l'environnement.

L'étude porte sur les métiers « verts », pris en compte au sein du Groupe Formation Emploi « Nettoyage – Assainissement – Environnement – Sécurité » (démarche ARGOS).

Il s'agit des métiers de la gestion des déchets et de l'eau, de la protection de la nature, de l'entretien et de l'aménagement rural...

Ce diagnostic résume des grands éléments de diagnostics et tendances qui ont émergé lors de la consultation des acteurs, il s'accompagne de pistes de réflexion sur les thèmes de l'emploi et de la formation pour ce groupe de métiers.

http://www.formationauvergne.com/telechargement/ficTelecharge_1/documents/OREF/Diagnostic_environnement.pdf

CPRDFP – signature prévue en février 2012

BASSE NORMANDIE

❖ OREF

2004, guide métiers en environnement :

http://www.errefom.info/etudes/pdf_errefom/environnement.pdf

Mai 2008 : la démarche d'éco-citoyenneté en formation professionnelle :

http://www.errefom.info/documentation/dossierThematique.php?action=voirDossier&tab=dothe&id_dossier=24

❖ DREAL

2011 : étude sur le développement de la filière des énergies marines (hydrolien et éolien maritime) ; il s'agit d'une étude amont (définition des besoins, recherche de synergies...)

2012 : Action sur la formation initiale et continue en lien avec le plan métiers dans l'économie verte :

- « Développer des dynamiques régionales multi-partenariales avec les services régionaux de l'Etat dispensant des formations diplômantes : Rectorat, Draaf, Dirm, Drjcs, Ars – signature de conventions de partenariats prévues début 2012 constitution de réseaux d'enseignants « relais DD » et mise en synergie de ces différents réseaux; organisation de journées de sensibilisation/formation/échanges de bonnes pratiques notamment intégrées au Plan Académique de Formations (PAF);
- Avis sur les programmes de formation initiale et continue au sein des comités de pilotage « chartes Qualité emploi/formation » mis en place par la Région Basse-Normandie afin de favoriser les complémentarités entre la politique régionale de formation, les politiques régionales de branches et les politiques des chambres régionales consulaires ; (parmi les 9 indicateurs de suivi retenus, figure l'intégration du développement durable)
- Sensibilisation des prestataires de l'orientation professionnelle au DD et aux « métiers verts »

❖ Expérimentation ADEME – Alliance Ville Emplois – MEDDTL

Filière bâtiment : Maison de l'emploi du Cotentin

Métiers de la Mer : éoliennes off shore et démantèlement des bateaux de pêche (Maison de l'emploi du Cotentin)

❖ CPRDFP signé en juillet 2011

http://cprdfp.region-basse-normandie.fr/index.php/telecharger-2/doc_download/621-cprdfp-4-juillet

EXTRAIT : pages 5 et 6

Le développement durable, dont l'écologie, est au cœur des mutations économiques : l'économie verte agit sur l'ensemble de la chaîne des activités professionnelles (de la recherche à la production) et fait émerger de nouvelles compétences spécifiques à l'environnement. Par exemple, ECOVIA, projet de *cluster* de l'innovation verte au cœur des préoccupations éco-technologiques régionales et l'Institut Régional de Développement Durable (IRDD) contribuent à observer l'impact de l'économie verte. Le CPRDFP doit contribuer à coordonner l'observation des besoins en nouvelles compétences, du fait du développement de nouvelles activités ou de leur transformation. Les organisations professionnelles, les chambres consulaires et les territoires seront sollicités pour mener des travaux sur l'impact du développement durable sur les métiers, les organisations et les emplois

BOURGOGNE

❖ **OREF**

❖ **TEE**

Un observatoire régional des métiers verts est en cours de création en Bourgogne, via le réseau TEE Bourgogne.

Travaux de septembre 2009 :

Assainissement et gestion de l'eau (Réalisé avec le concours de : Conseil Général de Saône et Loire, Véolia, Lycée Pierre Gilles de Gennes de Cosne sur Loire)

http://www.teebourgogne.com/IMG/pdf/grillelecture_eau.pdf

Education à l'environnement (Réalisé avec le concours de : ADEME, Alterre Bourgogne, CEMEA Bourgogne, CPIE Pays de l'Autunois Morvan)

http://www.teebourgogne.com/IMG/pdf/grille_lecture_educ_envir.pdf

Efficacité énergétique du bâtiment (Réalisé avec le concours de : Alterre Bourgogne, Arthema, Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat)

http://www.teebourgogne.com/IMG/pdf/grille_lecture_batiment.pdf

Gestion et prévention des déchets (Réalisé avec le concours de : ADEME, Alterre Bourgogne, Conseil Général de Saône et Loire, Grand Dijon, PRODEC)

http://www.teebourgogne.com/IMG/pdf/grille_lecture_dechets.pdf

Energies renouvelables (Réalisé avec le concours de : ADEME, Conseil Régional de Bourgogne) http://www.teebourgogne.com/IMG/pdf/grille_lecture_EnR.pdf

❖ **DREAL**

2011 : réalisation d'une étude sur la filière verte Agromatériaux : quel développement en Bourgogne, analyse du tissu économique régional et des potentialités de développement (construction, industrie, automobile, emballage...). Travail en partenariat avec la DIRRECTE, l'ADEME et le conseil régional.

❖ **CPRDFP - signature en cours - janvier 2012 – document disponible fin janvier**

BRETAGNE

❖ OREF

Actuellement les discussions se concentrent sur les potentiels des pôles de compétitivité locaux (parc éolien, métiers de la mer...).

❖ Expérimentation ADEME – Alliance Ville Emplois – MEDDTL

Filière bâtiment : Maison de l'emploi de Rennes, MEDEFI Pays de Redon et Vilaine, Maison de l'emploi de Trégor Goëlo

Chaîne de la mobilité : Maison de l'emploi de Renne

❖ CPRDFP adopté en octobre 2011, signé en décembre (à confirmer par la région)

http://www.bretagne.fr/internet/upload/docs/application/pdf/2011-12/cprdf_crb_2011-12-22_11-21-16_109.pdf

EXTRAIT : pages 25, 26, 47, 55

L'intégration massive des principes du développement durable

Le développement durable est pour la Bretagne autant une obligation qu'une opportunité. (...) La région Bretagne entend mettre l'accent sur les domaines pour lesquels elle peut revendiquer des compétences et des initiatives spécifiques sur son territoire, représentant un potentiel particulier : elle a d'ores et déjà identifié les énergies renouvelables marines et les enjeux des mobilités décarbonées. (...) L'appui à la diversification des PME vers les marchés de l'économie verte comme à l'intégration des enjeux du développement durable dans leur propre fonctionnement, via un soutien individuel ou collectif, offre un début de réponse pour maintenir des emplois potentiellement menacés.

(...) Enfin, de manière transversale, la politique de formation et de qualification doit également assurer les conditions d'une transition vers une « économie verte », porteuse d'activités nouvelles et garante d'un développement équilibré et pérenne de la Bretagne. (p.46)

Faire du développement durable une constante des actions de formation

Par ses piliers sociétaux, environnementaux et économiques, la prise en compte du développement durable induit des actions et des évolutions dans les modes de faire dans l'ensemble des champs de l'action publique. (...) Depuis plusieurs années, la Région a également engagé une démarche en faveur d'une plus grande prise en compte du développement durable dans le cadre de ses politiques de formation. Ainsi en 2009, un plan exceptionnel de formation a été adopté pour faire face à la crise et contribuer au développement des compétences professionnelles des actifs. Ce plan comportait trois volets :

- un plan de formation, destiné aux formateurs, afin de permettre une diffusion plus rapide des connaissances nécessaires à l'accroissement des pratiques et des techniques professionnelles liées au développement durable ;
- La mise en œuvre de modules de formation pour les actifs et les demandeurs d'emploi, en partenariat avec les réseaux consulaires ;
- La sensibilisation, l'accompagnement, la mise en œuvre de formations à l'éco-citoyenneté et aux techniques du développement durable pour les citoyens, par l'intermédiaire de projets portés par des associations. (p.47)

Favoriser le développement des secteurs émergents (p55)

(...) Si ces secteurs émergents sont principalement liés à la structuration de l'économie verte, ils sont souvent, en Bretagne, marqués par la spécificité maritime ou économie

bleu. (...)

CENTRE

❖ OREF

L'OREF a débuté à peine ses analyses sur les métiers de l'économie verte. Il animera un groupe de travail sur l'évolution des compétences dans les secteurs de la restauration et du travail des métaux mécanique dans lesquels sera intégrée la réflexion sur l'impact de « la croissance verte » sur ces métiers. Ce travail s'inscrit dans le cadre d'une réflexion prospective à horizon 2020, cadrage du CPRDFP

❖ CPRDFP signé en juillet 2011

<http://www.etoile.regioncentre.fr/webdav/site/etoilepro/shared/Upload/fichiers/CPRDF/CPRDF%20contrat.pdf>

EXTRAIT : page 39

Accroître et partager la connaissance des besoins de formation pour aider à la décision sur l'offre de formation :

- poursuivre les travaux de prospective démographique avec l'OREF (Observatoire régional formation emploi) pour anticiper l'ajustement de l'appareil de formation à l'horizon 2030 (vieillesse de la population, renouvellement des effectifs...);
- partager les connaissances et l'expertise prospective emploi/formation sur quelques secteurs émergents ou stratégiques (pôles de compétitivité et clusters, économie sociale et solidaire, économie créative, emplois verts, santé...) et creuser les besoins des qualifications dans quelques branches (fonctions publiques, industrie, BTP, sanitaire et social...);
- identifier et accompagner les secteurs à forts volumes d'emploi en tension et les secteurs à potentiels d'emploi importants;
- promouvoir la reprise et la transmission d'activité par le partage des savoirs et savoir-faire entre les générations.

CHAMPAGNE ARDENNE

❖ DREAL

2011 :

- ❖ étude de prolongement régional de l'étude « Syndex - Alpha » sur la gestion prévisionnelle des emplois et compétences pour la filière automobile, eu égard au poids de cette industrie dans la région
- ❖ étude Ardennes sur les emplois liés aux énergies renouvelables en lien avec la DRAAF et la DIRECCTE

2012 : extension au niveau régional de l'étude 2011 Ardennes sur les emplois liés aux énergies renouvelables

❖ CPRDFP signé le 15 juin 2011

<http://www.cr-champagne-ardenne.fr/getFile.aspx?FILEID=6050>

EXTRAIT : pages 9, 10, 22

Titre II - Les orientations et priorités du Contrat

La crise économique qui a détruit de nombreux emplois depuis 2009, exige une attention particulière. Le développement, l'adaptation ainsi que l'accès aux formations professionnelles, initiales et continues, soutenus par un travail prospectif, doivent constituer naturellement le cœur du projet régional.

L'offre de formation en vue d'une insertion professionnelle doit prendre en compte l'existence de métiers porteurs, de métiers émergents et en particulier, tous ceux qui conjuguent l'impératif écologique, l'enjeu social et l'ambition économique en faveur de l'emploi. Il s'agit de construire et/ou de conforter des qualifications qui permettent d'accéder à ces emplois, tout en prenant en compte les attentes des publics concernés. En particulier, il est souhaité que l'offre de formation professionnelle réponde mieux aux évolutions des secteurs émergents ou en mutation, notamment au développement de l'économie sociale et solidaire qui constitue un enjeu d'importance en terme d'emploi, de cohésion sociale et de démocratie. Il s'agira également de contractualiser sur les objectifs opérationnels d'adaptation d'une part, de l'offre de formation initiale et continue et d'autre part, des certifications aux besoins de la croissance verte identifiés dans le Grenelle de l'environnement et le plan climat régional.

La recherche d'une nouvelle stratégie économique et sociale qui pose les bases d'un nouveau modèle de développement nécessite, notamment, la transformation des filières d'activités et contribuera à l'adaptation de l'offre de formation initiale et continue.

Article 7 : le développement du partenariat avec les branches

Ce partenariat sera pérennisé, élargi et renforcé en vue de couvrir tous les secteurs d'emploi, actuels et d'avenir : les services de proximité, les services à l'entreprise, le secteur de l'administration, le commerce et la distribution, la filière bois, l'hôtellerie - restauration, la culture, etc... Certains secteurs comme l'économie sociale et solidaire ou les métiers du développement durable doivent être davantage considérés comme des leviers pour introduire une vision de transformation sociale de l'économie et bénéficier d'une approche plus globale, à la fois transversale et territoriale, à la mesure des potentialités qu'ils offrent.

CORSE

❖ Observatoire du DD

- 2006 : guide des métiers de l'environnement réalisé par l'observatoire du développement durable
- 2010 : deux expérimentations bâtiment – ENR par ADEME – Alliance Villes Emploi en Corse du Sud. Il est souhaité d'étendre le diagnostic à la Haute Corse de façon à couvrir l'intégralité de la région
- 27 octobre 2010 : passage du projet de convention cadre Etat / Région d'expérimentation territoriale métiers de l'économie verte devant la Collectivité

❖ Convention MEDDTL – Région Corse en date du 30 décembre 2010

Passée entre la Commissaire générale au développement durable et le Président de l'Office de l'environnement de Corse

Actions à mettre en œuvre dans la période 1^{er} janvier 2011 – 31 décembre 2013

Financements MEDDTL : 175 000 €

- Action commune n°1 : Coordination des travaux des observatoires territoriaux et de l'observatoire national des métiers de l'économie verte (part MEDDTL = 60 000 euros)
- Action commune n°2 : Diagnostics territoriaux de l'emploi et des métiers de l'économie verte (part MEDDTL = 15 000 euros)
- Action spécifique : Création d'un centre de ressources des métiers de l'économie verte + Guide des bonnes pratiques « Formation » des agendas 21 (part MEDDTL = 100 000 euros)

Etat des lieux de la convention présenté par la DREAL à la fin 2011 :

Pour répondre à l'action « coordination des travaux des observatoires territoriaux et de l'observatoire national des métiers de l'économie verte », un groupe thématique dédié aux métiers de la croissance verte a été créé en 2011 au sein de l'observatoire du développement durable co-piloté par la DREAL et l'office de l'environnement de la Corse. Il fonctionne en lien étroit avec l'observatoire régional de l'emploi et de la formation en Corse (OREF) co-piloté par l'Etat (DIRECCTE), la CTC (direction de la formation, de l'enseignement et de la recherche DFER) et l'agence de développement économique de la Corse (ADEC).

La fonction observatoire régional doit permettre d'apprécier le contenu futur des métiers de l'économie verte et d'identifier et suivre l'évolution des emplois de l'économie verte.

Le dispositif global "centre de ressources aux métiers de la croissance verte" s'appuiera sur la fonction observatoire régional des métiers de la croissance verte d'une part et la plateforme régionale des acteurs de formation au développement durable, en cours de concrétisation, d'autre part. La plateforme régionale repose sur la mise en réseau des différents acteurs de formation pour doter la Corse d'un outil de formation continue et professionnelle destiné à accroître les compétences et professionnaliser les filières dans les domaines du développement durable.

Pour répondre de manière cohérente et globale à l'ensemble des actions, l'OEC a lancé un marché d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage qui porte sur 4 axes (1/ recensement des meilleures démarches de développement durable et dynamisant vers une croissance verte réalisées par des collectivités locales, entreprises et associations au niveau national et européen reproductibles en Corse, 2/démarches d'accompagnement des collectivités locales engagées dans des démarches d'agendas 21 à élaborer leur diagnostic de territoire, 3/ diagnostic prospectif en matière de besoins de métiers de l'économie verte et d'offres de formation, 4/plan de communication régional dédié au développement durable et à la croissance verte.

Le bureau d'études a été recruté en août 2011. Un premier rendu est attendu pour la fin de l'année 2011.

Parallèlement, la CEREC a réalisé un diagnostic sur l'emploi dans le bâtiment réalisé par la CEREC en 2011 en Corse du Sud dans le cadre de l'appel d'offres ADEME/alliance ville.

La CEREC réalisera le diagnostic pour la haute-Corse en 2012.

Une convention entre la CEREC et l'OEC a été signée pour adapter la méthodologie retenue pour le secteur du BTP à d'autres secteurs d'activités tout particulièrement le secteur touristique. L'OEC lancera le diagnostic en 2012.

Expérimentation ADEME – Alliance Ville Emplois – MEDDTL

Filière bâtiment : Maison de l'emploi d'Ajaccio, Maison de l'emploi Sud de la Corse

❖ **CPRDFP – signé en décembre 2011, en attente de divulgation**

FRANCHE COMTE

❖ **CPRDFP – voté, en cours de signature, prévue début février 2012**

GUADELOUPE

❖ **OREF**

- L'OREF a réalisé en 1999 un document sur les métiers de l'environnement en Guadeloupe
- 2001 une analyse sur les métiers de l'environnement dans le cadre des NSEJ
- Une analyse « **Les métiers du développement durable et de la croissance verte : quels métiers, quels emplois, quelles formations** » a été réalisée pour conduire à des observations par filières.

- Une analyse des filières, dans le contexte local, est en voie d'achèvement : Energies renouvelables- Eau, Air, Déchets, Assainissement- Métiers du bâtiment- Agriculture et forêts- Métiers de la mer-Biodiversité

Ces documents seront en ligne sur le site internet fin novembre 2010.

- Des données de l'emploi à partir de la DADS 2008 est en cours de réalisation.
-

❖ CPRDFP – voté le 6 décembre 2011 en attente de signature février 2012 – projet disponible

http://www.ccrefp-guadeloupe.fr/index.php?option=com_phocadownload&view=category&download=29:projet-de-contrat-de-plan-regional-de-developpement-des-formations-professionnelles-cprdf-2011-2015&id=2:cprdf&Itemid=63

EXTRAIT : pages 17, 45, 46

La révision de la carte scolaire des voies technologiques et professionnelles

L'implication du monde de l'entreprise est fondamentale. Elle doit se manifester par le biais d'une concertation régulière pour une meilleure prise en compte des besoins du marché du travail dans l'évolution de la carte scolaire

A cet fin, il s'agira de rééquilibrer les filières de façon à mieux prendre en compte les besoins de formation des secteurs du bâtiment et travaux publics, du sanitaire et social, de l'économie sociale et solidaire et des autres secteurs stratégiques pour le développement économique de la Guadeloupe, tels que l'environnement, le tourisme, le nautisme, l'agro-alimentaire, les TIC et les nouveaux métiers de la croissance verte ...

Globalement, l'agriculture guadeloupéenne s'oriente vers un développement durable et raisonné quelque soit les spéculations. Il en résulte des besoins en formation permettant au secteur d'atteindre dans les meilleures conditions cet objectif. De nouvelles compétences et qualifications plus élevées sont nécessaires et doivent également constituer un élément d'attractivité pour les jeunes appelés à remplacer les générations actuelles vieillissantes. (p45)

L'environnement est un secteur d'activité qui se structure autour de nombreux métiers dans le domaine de protection du patrimoine naturel, de la faune, de la flore, de l'agriculture durable, du tourisme durable, de l'animation touristique dans le secteur de l'environnement de la gestion des déchets, le traitement et la distribution de l'eau, de la mesure, du contrôle, de l'hygiène sécurité environnement, de l'efficacité énergétique des bâtiments, la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables... (p46)

Fiche 3 – Développer un label de qualité pour les centres de formations

Moyens

(...)-La responsabilité sociale et environnementale (intégration des problématiques de développement durable dans le contenu pédagogique, maîtrise de l'impact environnemental de l'activité du centre, accessibilité pour tous, participation du centre à l'analyse prospective des besoins de formation). (p86)

GUYANE

❖ OREF

- 2001. Etat des lieux de la filière environnement en Guyane (3 pages)

- 2003 La filière environnement en Guyane (plaquette recto-verso)
- .2003 Métiers, emplois, formation dans le secteur environnement. (3 pages)
- .2008 Analyse prospective de la filière biodiversité en Guyane (16 pages)

L'OREF Guyane est amené de manière récurrente à intervenir dans la présentation de ce secteur en différentes circonstances, forums, salons, table-rondes métiers qui impliquent la population scolarisée (lycées, collèges, D.E ressortissants de la Mission Locale Régionale de Guyane.

❖ CPRDFP - Date de signature non communiquée

HAUTE-NORMANDIE

❖ OREF

Le Crefor (Carif Oref) a réalisé des travaux approfondis en lien avec la question des emplois et métiers de l'économie verte dans un cadre régionale de recherche d'une nouvelle dynamique autour des thèmes de l'économie, de l'industrie et de l'innovation.

- Sortie fin 2010 d'un dossier Eclairage sur « le développement durable » (Crefor).
- Projet étude filières Energies (ci-contre).
- Projets grands chantiers (EPR et Total) mobilisant l'ensemble des acteurs et institutions concernés,, en particulier sur bassin dieppois pour EPR. Le Crefor accompagne sur le choix des indicateurs d'observation caractérisant les populations.
- Dreal pour l'Etat et Agence régionale de l'environnement de Haute Normandie (Arehn) pour la Région contribuent activement à la connaissance des métiers « verts ».

DREAL

En 2011, la DREAL Haute-Normandie pourrait assurer la maîtrise d'ouvrage des études ci-après :

ETUDE 1 : ANALYSE DE L'OFFRE DE FORMATION « BÂTIMENT GRENELLE »

L'étude apportera :

- Un Inventaire précis des organismes de formation Haut-Normands (ou périphériques...) concernés par l'offre de formation BATIMENT dite « de la croissance verte » (construction durable et énergie renouvelable) en lien avec le Grenelle, disposant ou non de plateaux pédagogiques : lieux, type de formation, effectifs formés, capacités d'accueil...
- Classification de cette offre par public, par métier, par plateaux techniques existants, par typologie d'offres de formation....
- Perspectives d'évolution et de mise en réseau des organismes (opportunité), développement des outils de formation (en lien avec le dispositif « PRAXIS ECOBAT » de l'ADEME notamment)

ETUDE 2 : TABLEAU DE BORD REGIONAL BATIMENT ACTIVITE-EMPLOI-FORMATION

Confier à la Cellule Économique le soin de développer un tableau de bord à vocation de diagnostic sur l'émergence de ces métiers (activité emploi formation) sur le territoire régional en s'appuyant sur un zoom territorial pour 4 autres territoires de Maisons de l'Emploi : La Havre, Plateau de Caux Maritime, Louviers, Evreux, sur le modèle de la démarche expérimentale conduite sur le bassin d'emploi de Dieppe avec l'ADEME et l'AVE.

La CERHN établira en 2012 le tableau de bord prospectif qui sera initié par l'OREF pour mettre en évidence la dimension construction durable ainsi que les métiers et formations relevant de la croissance verte liés au BTP .

❖ Expérimentation ADEME – Alliance Ville Emplois – MEDDTL

❖ **CPRDFP signé le 1 juin 2011**

[http://www.hautenormandie.fr/content/download/13251/199569/file/PRDFcahierDouble\[1\].pdf](http://www.hautenormandie.fr/content/download/13251/199569/file/PRDFcahierDouble[1].pdf)

EXTRAIT : pages 24 et 25, 31, 32

Les spécificités régionales

Avec 49 200 emplois, **le secteur de la Construction** est autant représenté en région qu'au niveau national (6,9 contre 6,4 % des actifs en emploi). Ce secteur n'en constitue pas moins un important pourvoyeur d'emplois, notamment dans les zones PRDF de Bernay/Pont-Audemer (9,7 % des actifs en emploi) ou de Fécamp/Lillebonne (8,5 %) où il apparaît plus représenté qu'en moyenne. Un certain nombre d'éléments peuvent constituer un levier de croissance pour les entreprises régionales dans les années à venir :

- la notion de croissance verte et l'adoption du Grenelle de l'environnement, qui énonce des dispositions réglementaires en matière de consommation d'énergie redynamisant les activités de rénovation
- un nombre important de projets d'infrastructure et de grands équipements (Projet éolien offshore Wind 1, Port du Havre, EPR de Penly, développement de voies ferrées, dragage du chenal de Seine...) qui devraient logiquement voir le jour à court et moyen terme et qui pourraient constituer une opportunité pour l'économie régionale, à condition d'y associer les entreprises locales.

L'évolution des métiers

Le contexte de l'emploi évolue et se complexifie dans **le Bâtiment et les travaux publics** où l'enjeu du développement durable porté par des dispositions réglementaires (Grenelle de l'environnement) induit une nécessaire évolution des métiers permettant d'appréhender l'efficacité énergétique : le chauffagiste devra se familiariser avec l'ensemble des techniques de chauffage, le maçon et le peintre devront investir le champ de l'isolation par l'extérieur... En outre, demain, un jeune qui sortira de formation devra avoir intégré les bases de son métier et des connaissances dans les autres corps présents sur un chantier afin de répondre à l'objectif de décloisonnement des métiers et d'acquisition d'un « savoir travailler ensemble ».

Dans l'Agriculture, les professionnels sont confrontés depuis quelques années à de nouveaux enjeux dans un contexte de mutations économiques à anticiper (réforme de la PAC, pression sur le prix du foncier, dérèglement des marchés et fluctuation des cours des produits, hausse du cours des matières premières, Grenelle de l'environnement et nouvelles considérations environnementales, envolée de la demande mondiale et de la demande non alimentaire...). Des activités innovantes émergent et mériteraient d'être encouragées et développées (transformation des produits à la ferme et vente directe, développement des circuits organisés de commercialisation utilisant des technologies modernes de communication et de marketing, développement de produits locaux et de la « filière bio », valorisation du patrimoine rural, production et valorisation d'énergies alternatives...). Autant de mutations qui entraînent et nécessitent que l'exploitant soit de plus en plus un chef d'entreprise qui valorise au maximum son activité en étant capable d'anticiper les risques, de gérer ses ressources humaines et de développer une démarche marketing proche du client, au-delà du seul acte de production lui-même.

Pour l'ensemble des actifs dans l'agriculture, exploitants ou salariés, il est souligné la nécessité d'un retour aux fondamentaux dans la formation (agronomie, biologie, écologie) pour une meilleure prise en compte de l'environnement dans les pratiques et des enjeux de qualité et de sécurité alimentaire, d'une double compétence par diversification des activités, et d'un apprentissage de la réactivité et de l'adaptabilité face au monde changeant et complexe.

ILE DE FRANCE

❖ **DRIEE (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie)**

La DRIEE d'Île-de-France, depuis sa création récente le 1er juillet 2010, s'est donnée 7 objectifs stratégiques, dont 2 concernent directement ou indirectement les métiers de l'économie verte :

- objectif stratégique n°1 : "mettre en oeuvre les priorités d'actions issues du Grenelle Environnement et des feuilles de route stratégiques du ministère de l'écologie"
- objectif stratégique n°3 : "accompagner l'Île-de-France pour le développement de l'économie verte et soutenir le développement durable des entreprises".

La DRIEE s'est dotée du "Service du développement durable des territoires et des entreprises" à cette fin, porteur notamment du sujet économie verte. La DRIEE a recruté des chargés de missions venant de la DIRECCTE, avec une compétence de développement économique pour traiter de ce sujet.

Dans le cadre de la territorialisation du Grenelle en Ile-de-France, la DRIEE a proposé au préfet de région, qui l'a accepté, la mise en oeuvre d'un volet transversal d'actions "Grenelle" spécifiquement dédié à la "Croissance verte". Ce volet est copiloté par la DRIEE et la DIRECCTE avec la participation de l'Agence de l'eau, l'ADEME, la DRIA AF, la DRIEA.... Ce volet transversal "croissance verte" du Grenelle (instances de coordination, mutualisation des connaissances, expertise pour les entreprises, promotion des aides pour la croissance verte...) devrait être adopté prochainement en CAR.

Dans le cadre de la préparation du CPRDFP, la DRIEE a participé à de nombreuses réunions et ateliers. Sur sa suggestion a été créé un atelier dédié aux « enjeux du développement durable pour la formation professionnelle ».

2012 : Le soutien à l'Institut de l'Écologie en Milieu Urbain (IDEMU) permettra d'engager une étude sur la professionnalisation, les formations et l'évolution des métiers sur une filière (le traitement des sols pollués ou le recyclage des métiers

❖ **DRIEA (direction régionale interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement)**

Dans le cadre d'un partenariat avec la DIRECCTE et le conseil régional, la DRIEA a participé aux discussions qui ont permis d'aboutir en 2011 à la signature du Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation Professionnelle.

Le CPRDFP de la région Ile-de-France s'inscrit dans la dynamique des autres stratégies régionales et notamment les États généraux de la conversion écologique et sociale (EGCES), le Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF), la Stratégie régionale de développement économique et de l'innovation (SRDEI) et la Stratégie régionale pour l'égalité et la lutte contre les discriminations.

Il a été convenu que 2012 serait l'occasion d'une collaboration DRIEA/DIRECCTE sur la conversion des formations du domaine du bâtiment aux enjeux du Grenelle.

❖ **Réseau TEE Ile-de-France**

Site WEB "www.ecoformations.net" qui recense les formations certifiantes initiales et continues, les métiers liés à l'environnement et les établissements qui les proposent en Ile-de-France

TEE se lance dans la réflexion et la mise en oeuvre sur les méthodologies nationales de comptage des emplois (verts) des activités en rapport avec les filières de l'énergie (géothermie, smart grids, efficacité énergétique, solaire, éolien, biomasse...), sur le périmètre de l'Ile-de-France, par département.

Dernières études de TEE Ile de France :

- [Les essentiels "Filière Forêt-Bois"](#) (mai 2010)
- [rapport complet "Filière Forêt-Bois"](#) (juillet 2010)
- [Les essentiels "Objectif Biodiversité"](#) (mai 2010)
- [rapport complet "Objectif Biodiversité"](#) (juillet 2010)
- [Emplois de l'environnement : constats et tendances en Ile-de-France](#) (novembre 2009)

- [Initiatives franciliennes en faveur des métiers verts et verdissants](#) (décembre 2010)

OREF

L'OREF a débuté ses analyses sur les métiers de l'économie verte

❖ **Expérimentation ADEME – Alliance Ville Emplois – MEDDTL**

Filière bâtiment : Maisons de l'emploi des Bords de Marne, Plaine Commune, Saint Quentin en Yvelines

❖ **CPRDFP – signature prévue début mars 2012**

LANGUEDOC ROUSSILLON

❖ **OREF**

L'OREF a été mandaté par l'Etat et la Région pour mener une étude prospective sur les emplois métiers et compétence sur le développement des énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie dans le bâtiment. Les résultats de cette ont été restitués publiquement le 19 octobre 2010, une synthèse est publiée dans la collection Enjeux de l'OREF. Cette étude, qui a bénéficié du soutien financier du FEDER, de l'ADEME et de la Région, fait suite à une première investigation menée en 2007 centrée uniquement sur le champ des énergies renouvelables. L'étude 2010 couvre les principales filières ENR (éolien, solaire PV, solaire thermique, énergie bois), les métiers du bâtiment impactés par la MDE ainsi que les métiers périphériques (gestion de l'énergie, conception de bâtiment, diagnostic-contrôle...). Cette étude fournit des éléments de connaissance aussi bien sur le plan quantitatif (état des lieux sur la formation, sur les emplois) que sur le plan qualitatif (perceptions des professionnels et acteurs du secteur). Elle s'est appuyée sur de nombreuses rencontres avec les représentants des branches professionnelles et les acteurs de la formation en région qui ont permis d'identifier des perspectives d'action pour faire évoluer l'offre de formation en région en lien avec l'évolution du contexte énergétique européen, national et régional.

Energies renouvelables et maîtrise de l'énergie en Languedoc-Roussillon : Quels emplois, quelles formations pour demain ? : Enjeux n°10 – Octobre 2010
<http://www.oref-lr.org/rubrique-4-74.html>

Développement des énergies renouvelables et évolution des compétences professionnelles en Languedoc-Roussillon : Enjeux n° 5 – octobre 2007 <http://www.oref-lr.org/rubrique-4-37.html>

Étude prospective Emploi Formation dans le domaine des énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie dans le bâtiment en Languedoc-Roussillon
<http://www.oref-lr.org/datas/fichiers/articles/91/148.pdf>

❖ **Expérimentation ADEME – Alliance Ville Emplois – MEDDTL**

Filière bâtiment : Maisons de l'emploi de la Petite Camargue Héraultaise, du Bassin d'Emploi de Perpignan

Agriculture : Maison de l'emploi de petite Camargue Héraultaise

Transport de marchandises : Maison de l'emploi de Perpignan

❖ **CPRDFP – Signature prévue janvier 2012**

LIMOUSIN

❖ OREF

- **Les métiers verts en Limousin** – Septembre 2010

http://www.prisme-limousin.fr/sites/default/files/filemanager/upload/common/file/obs/metiers_verts_20110124.pdf

- En cours : participation auprès de la DREAL à un diagnostic sur l'armature territoriale de l'Etat à l'horizon 2040 (prend en compte les perspectives d'une économie verte)
- En préparation : les futurs contrats de plan régionaux pour le développement des formations (CPRDFP), qui s'annoncent fortement « verdis »

❖ DREAL

La DREAL participe aux comités de pilotage des 2 maisons de l'emploi engagées dans des programmes d'action métiers vert (Perpignan et Petite Camargue Héraultaise)

❖ Expérimentation ADEME – Alliance Ville Emplois – MEDDTL

Filière bâtiment : Maison de l'emploi Pays Ouest Creusois

❖ CPRDFP signé le 6 juillet 2011

<http://www.prisme-limousin.fr/securisation-parcours#presentation>

EXTRAIT : pages 6, 23

Le schéma des formations professionnelles initiales doit être en articulation dynamique avec les évolutions économiques, technologiques et sociales.

Des formations professionnelles de qualité

Une formation professionnelle de qualité s'apprécie sur trois critères principaux : la satisfaction de l'apprenant, sa réussite aux évaluations, diplômes et certifications, sa capacité à poursuivre des études ou s'insérer dans l'emploi durable.

La prospective opérationnelle des activités et des métiers et l'orientation

A partager, mettre en cohérence et analyser l'ensemble des informations à leur disposition sur l'évolution des activités économiques et des métiers

LORRAINE

❖ DREAL

La DREAL a participé en 2011, aux côtés de la DIRECCTE, au Village de la formation, des métiers et de l'emploi qui s'est tenu les 15 et 16 octobre à Nancy, sur le thème des métiers de l'environnement et du développement durable. Cette démarche partenariale engagée avec des entreprises et des associations, a permis de mettre en avant des technologies industrielles innovantes liées au développement durable ou des initiatives en matière d'emploi et d'insertion. La DREAL a animé une table ronde intitulée Le Grenelle de l'Environnement : croissance verte et mutation des métiers. »

Le contrat de plan régional de développement des formations professionnelles a été signé en juin 2011. En 2012, la DREAL Lorraine s'impliquera dans certains groupes de travail axés sur le développement des nouvelles compétences et métiers de l'économie verte et notamment via la DIRECCTE et l'OREFQ.

❖ **Expérimentation ADEME – Alliance Ville Emplois – MEDDTL**

- Filière bâtiment : MDE Meusienne, MDE de la Déodatie
- **Bois-énergie** (Maison de l'emploi Meusienne)

❖ **OREF**

Analyse des métiers et emplois de l'environnement - Impact des politiques publiques relatives à l'environnement durable sur la création et l'évolution d'emplois et les besoins en qualification

❖ **CPRDFP signé en juillet 2011**

<http://www.lorraine.eu/jahia/webdav/site/e-internet/shared/CPRDF%20sign%C3%A9%20le%2030%20juin%202011.PDF>

EXTRAIT : pages 21 et 22

A partir du choix de filières économiques industrielles considérées comme stratégiques et préfigurant l'économie lorraine future, en articulation avec les comités stratégiques Filières mis en place par l'Etat :

- aéronautique,
- automobile,
- bois/forêt/ ameublement,
- chimie réparatrice (« chimie verte »),
- agriculture/industries agro-alimentaires,
- art/luxe/création.

A partir de filières qui structurent déjà l'économie lorraine actuelle et pour lesquelles des enjeux importants peuvent d'ores et déjà se poser en termes de métiers et donc de formations professionnelles initiales et continues :

- métallurgie / mécanique en lien avec la labellisation récente de l'IRT M2P,
- énergie et économie verte,
- santé et services à la personne,
- éco-construction.

MARTINIQUE

❖ **CPRDFP - Date de signature non communiquée**

MAYOTTE

❖ **CPRDFP - Date de signature non communiquée**

MIDI PYRENEES

❖ OREF

L'OREF mène un projet mettant en œuvre un ensemble d'actions pour intégrer les métiers liés à la croissance verte et/ou au développement durable dans un double objectif : enrichir ses systèmes d'observation des métiers et mieux informer les décideurs régionaux:

1) A conçu un outil de projection des métiers par branches professionnelles pour mesurer les besoins de formation et évaluer les performances des formations engagées au regard de l'emploi.

Cet outil est proposé à la démarche du CPRDFPP (Contrat Etat Région 2011-2014). OREF propose ainsi d'intégrer les métiers déjà identifiés de la croissance verte à ses observations ;

2) Réfléchit de plus sur le champ du développement durable à mettre en œuvre une observation sur l'innovation : Aerospace Valley (pôle de compétitivité : nouveau carburant) Valéo domaine de l'Eau, santé (Pôle Santé) de manière à détecter les évolutions d'emploi et de formation.

Sa réflexion s'engage sur 2 échelles de temps avec deux objectifs : réactif aux métiers et aux besoins immédiats ou à moyen terme (CPRDFPP) et une meilleure anticipation en identifiant les innovations des filières.

3) Enfin, Le CarifOref Midi-Pyrénées déjà inscrit dans le domaine de l'information et de l'orientation des publics, développe des produits innovants et pédagogiques ciblés à partir du collégien, lycéen, parents, professeur, salarié, demandeur d'emploi, seniors etc.

❖ Expérimentation ADEME – Alliance Ville Emplois – MEDDTL

Filière bâtiment : Maison de l'emploi Pays Midi Quercy

❖ CPRDFP – adopté en novembre 2011, en attente de signature janvier 2012

Diagnostic économique sectoriel disponible

http://www.cariforef-mp.asso.fr/files/orefm/Cprdf/diag_cprdfp_som.pdf

NORD PAS DE CALAIS

❖ OREF

- 2009 : prospective de l'éco-construction + accompagnement des organismes de formation
- 2008-2009 : participation à l'expérimentation ADEME/Alliance Villes Emploi à la Maison de l'Emploi de Lille
- 2010 : participe, avec 5 maisons de l'emploi, à l'expérimentation ADEME – Alliance Villes Emploi
- 2010 : prépare l'expérimentation Etat – région dans le cadre du plan Métiers, avec pour priorités : bâtiment, ENR, recyclage, transports
- 2010 : mise en place d'un système d'Information OREF comprenant un site web, un outil de création de tableau de bord et un espace collaboratif ; ces trois outils pouvant être exploités dans le cadre du volet « observation » des métiers de l'économie verte

- nouvelles : création au sein de l'OREF d'un poste dédié « observatoire de la croissance verte »
- nouvelles : repartir des diagnostics existants (CD2E, maisons de l'emploi, plans climat...) pour monter en puissance sur les questions d'emploi – formation et l'animation

❖ TEE

- Mission générale de veille, d'information et d'animation

→ Dossier PRIM (partenariat interne avec la mission PRIM)

L'objectif est d'informer sur les métiers et plus spécifiquement ceux du bâtiment (4 fiches métiers réalisées en 2010, 4 fiches supplémentaires le seront en 2011)

→ Journée d'information et sensibilisation sur l'évolution des métiers du bâtiment en juin 2010

- Mission d'observation et d'aide technique

→ Développement d'un outil FOAD sur 'léco-construction et l'éco-rénovation (partenariat interne avec la mission FOAD)

→ Actualisation de l'offre de formation à l'éco-construction et mise en ligne sur SOFIA

→ Prospective autour de la thématique Biodiversité/Trame Verte et Bleue régionale

Etat des lieux prospectifs de l'offre de formation initiale, continue et par apprentissage, identification des évolutions des métiers concernés, analyse des besoins d'évolutions de l'offre de formation, recensement des projets originaux de formations

- Mission de suivi et d'évaluation

→ Participation à la dynamique nationale des TEE

→ Participation à des salons et des journées techniques

Relations entre le réseau TEE et la DREAL présentées par cette dernière fin 2011 :

La bonne co-opération avec la DIRECCTE et la participation de la DREAL au réseau TEE a permis l'élaboration d'une étude sur les métiers de la biodiversité.

❖ **Convention MEDDTL – Région Nord-Pas-de-Calais en date du 30 décembre 2010**

Passées entre la Commissaire générale au développement durable et :

- Le président du Centre Régional de Ressources Pédagogiques et de développement de la qualité de la formation (C2RP) sur la durée 1^{er} janvier 2011 – 31 décembre 2012 pour les actions + évaluation avant le 31 juillet 2013.
- Le président du centre expert pour l'émergence des éco-technologies, au service du développement des éco-entreprises (Cd2E) sur la durée 1^{er} janvier 2011 – 31 décembre 2012 pour les actions + évaluation avant le 31 juillet 2013.

Financements MEDDTL = 400 000 €

Nord-Pas-de-Calais – C2RP : 325 000 € (CP : 40% en 2011, 30% au bilan intermédiaire 2012, 30% au bilan final 2013).

Nord Pas de Calais – Cd2E : 75 000 € (CP : 40% en 2011, 30% au bilan intermédiaire 2012, 30% au bilan final 2013).

Actions C2RP :

- Action n°1 : Coordination des travaux de l'observatoire régional et de l'observatoire national des métiers de l'économie verte – Lancement d'une animation spécifique sur 18 mois (part MEDDTL = 75 000 euros)
- Action n°2 : Diagnostics territoriaux de l'emploi et des métiers de l'économie verte (part MEDDTL = 75 000 euros)
- Action n°3 : Etude gisements d'emplois (part MEDDTL = 20 000 euros)
- Action n°4 : Créer un centre de ressources régional pour les métiers de l'économie verte (part MEDDTL = 130 000 euros)

- Evaluation de l'expérimentation (part MEDDTL = 24 000 euros)

Actions Cd2E :

Animation de la Halle des Systèmes Constructifs et Eco-matériaux (part MEDDTL = 75 000 euros)

Etat des lieux de la convention fin 2011 par la DREAL :

La convention avec le C2RP a déjà permis le recrutement d'une chargée de mission «croissance verte » pour rejoindre l'OREF (dont l'animation revient au C2RP) qui a pris ses fonctions le 27 juin 2011 pour une durée de 18 mois et pour un coût estimé à 81 000 €. Ses premières missions seront de recenser les actions menées par chacun des acteurs et la mise en place d'une « feuille de route ». Au delà du recensement de l'existant sur le territoire régional, ses missions porteront sur la mise en place et l'animation de 4 groupes projets : mission d'observation régionale des filières et des territoires, diagnostic des emplois de la croissance verte, étude sur les gisements d'emploi liés à la croissance verte et le centre de ressources régional pour les métiers de la croissance verte (ce dernier groupe sera co porté par le C2RP et le cd2e).

FSE:

En outre, le C2RP prévoit de déposer, fin 2011, un dossier sur l'axe 1 « Mutations économiques » du Fonds social européen d'un montant de 281 000 €. Cet abondement financier permettra de rendre encore plus opérationnel le plan métier. Cet aspect va permettre d'élargir les champs d'études, de concrétiser rapidement les travaux de l'observatoire par l'accompagnement des réseaux et des partenaires notamment en termes d'appropriation des résultats des travaux. Enfin une évaluation plus conséquente pourra être mise en œuvre pour ce projet.

Filières:

Quatre premières filières ont été identifiées comme prioritaires car présentant un fort potentiel de croissance en Nord – Pas de Calais : la performance environnementale et énergétique des bâtiments, le recyclage, les énergies renouvelables et le transport durable.

Elles ont été retenues dans le cadre de l'expérimentation en Nord – Pas-de-calais et feront également l'objet d'études spécifiques amont dans le cadre des 100 000 € octroyés à la DREAL Nord Pas de Calais.

Gouvernance:

Le plan prévoit le mode de gouvernance suivant : un comité de pilotage basé sur l'OREF, un groupe de pilotage technique basé sur le réseau TEE et sur des spécialistes issus des branches professionnelles, représentant a minima les 4 filières prioritaires, des groupes de travail pilotés par la chargée de mission du C2RP.

CPRDFP:

Le plan de mobilisation des territoires s'inscrit dans le Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation Professionnelle (CPRDFP) signé le 31 mai 2011 et nourrira un volet « métiers de la croissance verte » intégré au contrat de plan.

Dans cette démarche, la DREAL a participé, le 9 mars 2011, à l'animation de l'atelier thématique du CPRDFP du Nord – Pas-de-Calais, dédié à la croissance verte en lien avec les mutations économiques.

Actions 2012:

Des articulations restent à trouver, notamment avec :

- La DIRECCTE, dans le cadre de sa commande en 2010 à l'AFPA d'une étude sur les métiers verts intitulée « CAP VERS » restée sans suite au lancement du plan métiers et à reprendre dans le plan ;
- Le Rectorat, dont les travaux portent sur les sujets relatifs à un centre ressource de la croissance verte ;
- L'ADEME, en partenariat avec les maisons de l'emploi et la CER, dans le cadre du réseau Alliance Ville Emploi et dont les travaux seront intégrés au plan ;

- La formalisation du partenariat à mettre en place entre le C2RP et le cd2e ;
- Pôle emploi, dont la déclinaison régionale de la convention signée lors des premières rencontres nationales des métiers de l'économie verte, le 14 juin, sera prise en considération.

❖ **Expérimentation ADEME – Alliance Ville Emplois – MEDDTL**

Filière bâtiment : Maisons de l'emploi Dunkerque, Lens-Liévin, Hénin-Carvin, Valenciennes, du Calais, Nord Avesnois

Déchets : Maison de l'emploi de Lens-Liévin-Hénin-Cardin

❖ **DIRECCTE**

- Contrat d'Etude Prospective Eco construction / valorisation matières en 2009-2010 : : Evaluation de l'implication locale en matière d'emploi et de besoins en compétences du développement des éco entreprises. CEP Infra régional- portage MDE de Lens-Liévin-Hénin-Carvin.
- ADEC BTP : forte dimension Eco construction
- Projet d'ADEC recyclage porté par la DGEFP au niveau national
- Diagnostic mené auprès des bailleurs sociaux de Valenciennes sur les besoins des salariés et des entreprises en matière de formation sur la thématique éco construction. (Diag AFPA)

❖ **Conseil Régional Nord pas de Calais**

Formation des demandeurs d'emploi (Programme Régional de Formation)

Une importante capacité de formation des D.E dans le BTP

La Région intervient pour l'achat de formations dans les domaines du BTP (gros et second œuvre) à destination des demandeurs d'emploi. Il s'agit majoritairement de formations qualifiantes de niveau V.

De plus, la Région a développé des modules de professionnalisation spécifiques au secteur de l'éco-construction /éco-rénovation

Formation des salariés (Pacte régional de continuité professionnelle)

Depuis 2010, la Région soutient la formation des salariés du BTP sur le champ spécifique et de l'éco-construction et de l'éco rénovation. Ainsi la Région a contractualisé avec les OPCA (organismes paritaires collecteurs agréés) AREF BTP, FAFSAB et FAFTT pour les intérimaires.

2011 Pacte régional de continuité professionnelle Recyclage

Co financement Région / FORCO pour la formation des salariés des entreprises prioritairement ceux des PME, adhérentes à l'OPCA FORCO, secteur du recyclage.

2011 Démarche prospective compétences sur la filière du recyclage et de la valorisation des déchets.

Le pôle d'excellence CD2E, acteur fédérateur du développement de la filière recyclage valorisation des déchets, sera amené à dégager des propositions opérationnelles de formation des actifs, de par sa proximité avec les entreprises, la recherche et l'innovation et sa capacité à embrasser la filière dans sa globalité.

2011 Diagnostic Emploi Formation dans la filière FORET BOIS : « quelles sont les évolutions des compétences et les formations à mettre en œuvre pour développer la filière (usage des essences locales dans la construction et l'énergie, développement des filières courtes) ?

2011

Energies Renouvelables

- CD2E plate forme test des technologies en solaire photovoltaïque, portant notamment sur de l'ingénierie de formation, des contenus, l'acquisition et la diffusion de données.

- Pôle d'Excellence Régional Energie 2020

❖ **CPRDFP signé le 31 mai 2011**

http://www.nordpasdecals.fr/CPRDFP/telechargement/document_cadre.pdf

EXTRAIT : page 32

4.6 La transformation écologique et sociale et le développement durable

4.6.1 Accompagner les évolutions de compétences liées au développement durable pour l'ensemble des secteurs d'activité et dynamiser les métiers de la croissance verte

La France est engagée depuis 2007 dans une politique de « croissance verte » impulsée par les investissements du Grenelle de l'Environnement. La Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD) confirme cet engagement pour la période 2010–2013 qui doit projeter le pays « vers une économie verte et équitable ». Du point de vue de l'action, le Commissariat Général au Développement Durable (CGDD), outre un état des lieux, recense des actions prioritaires dans 18 filières industrielles stratégiques. Par ailleurs, un plan national de mobilisation pour les emplois et les métiers dans une économie verte a été présenté en janvier 2010. Pour sa part, la Région Nord–Pas de Calais promeut une « transformation écologique et sociale » qui, à partir d'opérations structurantes (Euralens, Lycée du Troisième millénaire, Gouvernance alimentaire...), doit faire émerger un nouveau modèle de développement plus sobre et plus attentif à l'homme. Afin de structurer la démarche au niveau régional, des conventions pour la création d'observatoires régionaux des métiers de la croissance verte et de centres de ressources ont été prévues. Des expérimentations sont lancées avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) et les maisons de l'emploi, afin d'interagir avec les CPRDFP et de contribuer à leur élaboration.

– Une visibilité encore insuffisante sur les métiers de la « croissance verte », lors de la rencontre thématique, le collectif avait préféré le terme « économie verte ». Les débats sur la « croissance verte » - croissance plus sobre, moins carbonée, plus respectueuse des enjeux du développement durable pour les uns, opportunité conjoncturelle à saisir pour les autres – laissent pointer les enseignements suivants :

• D'un point de vue « qualitatif », une difficulté à cerner ce qu'est un « emploi » de la croissance verte ou encore à définir les « compétences » spécifiques requises dans une économie verte.

• D'un point de vue « quantitatif », une difficulté à évaluer les mouvements d'emplois (créations/destructions). Sur ce sujet, le diagnostic prévoyant une création nette d'emplois modérée doit être entendue avec circonspection. En revanche, les transformations pressenties seront sans doute (et le sont parfois déjà) notables en matière de compétence. Nombreux sont les secteurs concernés (chimie, énergie, bâtiments, transports...) ou encore les fonctions transversales (sécurité, nettoyage...).

• Les « emplois verts » semblent bénéficier d'un certain engouement de la part des jeunes. Toutefois, ces emplois sont largement méconnus et trop rapidement assimilés à des emplois « proches de la nature ». Une observation attentive de ces évolutions doit être entreprise sans tarder

– La mise en place de nouvelles activités liées à la « transformation écologique et sociale » doit être aussi finement suivie. La « transformation écologique et sociale » se veut porteuse d'un nouveau modèle de développement dont on a encore du mal à définir précisément les caractéristiques économiques et sociales, et donc les incidences en matière d'emploi, de compétences et de qualification.

PAYS DE LA LOIRE

❖ **OREF**

- Participation aux expérimentations ADEME/Alliance Villes Emploi avec les 2 maisons de l'emploi concernées : Nantes (construction) et Sarthe Sud (bâtiment et énergies renouvelables)
- Réalisation d'une [sélection bibliographique](#) sur le thème du développement durable : repérage des travaux d'études locaux

- Identification avec la cellule économique régionale du bâtiment et l'Ademe des formacodes du champ du développement durable (en cours).
- Organisation d'un atelier « Développement durable et bâtiment : impact sur les métiers et la formation » dans le cadre d'une [journée des études](#) du Carif-Oref qui aura lieu le 01/02/11

❖ **Expérimentation ADEME – Alliance Ville Emplois – MEDDTL**

Filière bâtiment : Maison de l'emploi Sarthe Sud, MDE Métropole Nantaise.

❖ **CPRDFP Date de signature fin février (à confirmer)**

PICARDIE

❖ **OREF**

Etude globale sur les éco-technologies, dans laquelle trois filières ont été plus spécifiquement ciblées : le traitement et l'usage de l'eau, la valorisation des déchets et l'éolien. L'étude a permis d'identifier que l'enjeu du stockage de l'énergie était majeur tant du point de vue environnemental qu'industriel, et a débouché sur la commande d'une étude visant à identifier les perspectives économiques ouvertes à la Picardie.

Les Eco technologies en Picardie, quels nouveaux leviers de développement ? – Centre d'analyse régional des mutations de l'économie et de l'emploi, septembre 2010

http://www.carmee.fr/medias/01/pub_39/rapport_ecotechnologie.pdf

Une commande sur les enjeux de la chimie verte et le positionnement de la Picardie sur cette thématique (présence entre autres du pôle de compétitivité à vocation mondiale Industrie et Agro-Ressources) a été réalisée en 2009.

La chimie verte, les enjeux et le positionnement de la Picardie - Centre d'analyse régional des mutations de l'économie et de l'emploi, octobre 2009

http://www.carmee.fr/medias/01/pub_27/rapport_chimie_verte.pdf

Pressenti comme un levier de développement économique, la Picardie a des objectifs ambitieux sur la montée en puissance de l'écobâtiment (cf. CPER, plan régional énergie climat...). Dans ce cadre, le CARMEE a été sollicité en 2008 par ses administrateurs pour réaliser une étude prospective de la filière.

Les enjeux de l'éco-bâtiment en Picardie - Centre d'analyse régional des mutations de l'économie et de l'emploi, octobre 2009

http://www.carmee.fr/medias/01/pub_24/rapport_ecoconstruction.pdf

➤ *Etude en cours de validation*

Est inscrite au programme de travail 2011 une étude portant sur les métiers de la croissance verte (la commande devrait être prochainement affinée).

Autres :

Participation à l'expérimentation ADEME et Alliance Villes Emplois de du Pays du Vermandois

❖ **Expérimentation ADEME – Alliance Ville Emplois – MEDDTL**

➤ Filière bâtiment : MDE Bohain en Vermandois et du Saint Quentinnois

➤ Filières Bois construction et énergie (Maison de l'emploi de Sarthe Sud)

❖ Conseil régional

(Source : AEDD.fr 24 janv 11)

Budget 2011 de la Picardie : priorité au développement des écotechnologies et des énergies renouvelables

Le conseil régional de Picardie veut faire de son territoire « un laboratoire de l'industrie propre » et « transformer les contraintes environnementales actuelles en avantage concurrentiel de demain ». Sa politique en faveur de l'environnement - financée à hauteur de 19,3 millions d'euros en 2011 – prévoit de soutenir les entreprises, en priorité les PME-PMI, dans « la pratique du management environnemental et du développement durable » et « la mise en place des écotechnologies ». La collectivité territoriale veut aussi jouer sa carte sur le marché des énergies renouvelables, en créant une société d'économie mixte dans le courant de l'année, et devenir « un pôle d'excellence dans l'innovation éolienne ».

Voici les grandes lignes du budget « environnement » de la Picardie pour 2011.

ÉNERGIES RENOUVELABLES. Près de sept millions d'euros, en investissement, et 4,9 millions d'euros, en fonctionnement : c'est l'effort consenti en 2011 par la région sur son budget environnement pour accompagner le développement des énergies renouvelables sur son territoire. Cette politique passe notamment par l'amélioration de l'efficacité énergétique des entreprises picardes (soutien aux investissements, sensibilisation, réalisation de bilans carbone...), la volonté de structurer une nouvelle filière bois-énergie (création de réseaux de chaleur et organisation de l'offre en combustible) ou encore le maintien des aides versées aux particuliers, qui investissent dans des installations solaire thermiques ou photovoltaïques.

QUALITÉ DE L'AIR. Le nouveau plan régional de la qualité de l'air, établi par la région en application de la loi relative à la démocratie de proximité de 2002, devrait constituer le volet « air » du futur schéma régional climat, air, énergie. Les actions prioritaires pour 2011 sont l'évaluation de la présence de produits phytosanitaires dans l'air, la mise en cohérence de la coordination régionale en cas « de pic d'alerte de polluants dans l'air », la sensibilisation des Picards sur le sujet de la qualité de l'air intérieur.

DÉCHETS. Assumant ses nouvelles responsabilités sur le Predis (plan régional d'élimination des déchets industriels spéciaux) et sur le Predas (activités de soins), le conseil régional a défini un plan régional d'élimination des déchets dangereux à l'horizon 2020. En 2011 sera édité un guide sur la valorisation et le traitement des déchets, présentant la réglementation, les voies d'élimination et de valorisation et les prestataires locaux spécialisés. La région met en place un observatoire des déchets dangereux. Elle s'engage aussi à améliorer leur collecte et leur traitement dans ses lycées (ateliers, laboratoires, infirmeries...).

ESPACES NATURELS. La collectivité territoriale veut créer un « observatoire du patrimoine naturel de Picardie ». Soucieuse de travailler avec les élus de terrain, elle veut participer à l'élaboration de « schémas locaux pour la protection du patrimoine naturel » qui s'articuleront avec les Scot (schémas de cohérence territoriale). Elle va également s'engager avec l'État dans la réalisation d'un « schéma régional de cohérence écologique ».

CHÈQUE ENVIRONNEMENT. Les écoles primaires et les centres de loisirs qui présentent, en lien avec des associations spécialisées, des projets d'éducation à l'environnement et à l'écocitoyenneté peuvent toucher une subvention forfaitaire. Ces « chèques environnement » coûteront 65 000 euros en 2011 et devraient concerner près de 7 000 enfants.

CONSTRUCTIONS HQE. La région termine cette année un vaste plan de réhabilitation et de rénovation de ses lycées (450 millions d'euros investis en six ans), prenant en compte la démarche HQE. Est notamment prévue cette année la réalisation de chaufferies bois, dans le cadre du plan de maîtrise de l'énergie lancé l'an dernier.

Le budget primitif de la région Picardie, adopté le 17 décembre 2010 par 35 voix « pour », 22 « contre », mobilise un total de 1,3 milliard d'euros. Résultat d'une « équation budgétaire difficile », selon Claude Gewerc, président de région, il prévoit un montant de dépenses de 976 millions d'euros, ce qui représente une baisse de 17 millions d'euros

par rapport au budget primitif 2010.

Contact : conseil régional de Picardie, Catherine Dupré, Contact Presse, 03 22 97 37 75, cdupre@cr-picardie.fr, www.cr-picardie.fr/

❖ **CPRDFP signé le 2 décembre 2011 synthèse disponible**

<http://www.picardie.fr/IMG/pdf/cprdf.pdf>

POITOU CHARENTES

❖ **OREF**

- **L'impact du développement durable sur l'emploi et l'évolution des métiers, dossier en ligne**
http://www.arftlv.org/pages/264/impact_developpement_durable_sur_emploi_evolution_des_metiers.aspx
- L'intégration des questions liées au développement durable dans l'ensemble des productions (21 à ce jour) préparant la rédaction du CPRDFPP et dans les tableaux de bord des contrats d'objectifs territoriaux (C.O.T)
- Action de promotion des formations financées par la Région dans le cadre de son PRF
<ftp://ares.carif.org/ARES/PRF/VERT.pdf>
- Diffusion via un espace numérique des principales informations relatives aux formations à l'environnement et au développement durable
http://www.metiers-croissance-verte.poitou-charentes.org/3/Nos_liens_croissance_verte.aspx

Avec l'ONISEP

Catalogue des formations « Croissance verte », mai 2011

http://www.arftlv.org/TELECHARGEMENT/2304/Formations_Croissance_verte.pdf.aspx

❖ **CPRDFP -Date de signature prévue mi-février 2012**

http://www.cese-poitou-charentes.fr/IMG/pdf/AVIS_CESER_CPRDFP_juin_2011.pdf

EXTRAIT : pages 4 et 5

Prospective sur les secteurs porteurs d'emplois et sur la croissance verte

– L'analyse générale sur **les secteurs porteurs d'emplois est partagée**, mais l'assemblée socioprofessionnelle insiste sur les enjeux liés à la formation et l'emploi dans certaines filières régionales d'excellence à forte capacité de développement :

- Le secteur **du nautisme**, dont on peut regretter qu'il ne fasse pas l'objet d'un « zoom ». Les enjeux en termes de formation et d'emploi sont importants et concernent à la fois les salariés des entreprises nautiques et les dirigeants des chantiers.

Les besoins des entreprises doivent être analysés pour recenser l'offre de formation et l'adapter aux particularités de la filière dans une approche globale (passerelles entre les métiers, transitions professionnelles).

Le CESER propose également la mise en oeuvre d'un plan de formation continue pour accompagner l'évolution des procédés industriels des matériaux (éco-conception, bio composites, recyclage,...) et adapter en conséquence les niveaux et spécificités des compétences requises.

Pour la **croissance verte et ses opportunités en matière d'emploi et de formation**, l'enjeu est bien d'accompagner l'optimisation des relations entre écologie et économie.

Cela passe au préalable par une analyse et une connaissance fine du potentiel territorial (en termes technique, savoir-faire, process, compétences,... mais aussi ressources naturelles et énergétiques) afin d'anticiper les reconversions professionnelles et l'évolution des emplois existants.

Cet accompagnement nécessite des moyens importants de formation (en particulier continue) et une démarche appuyée sur les territoires afin de mobiliser les acteurs régionaux pour créer les conditions favorables à l'émergence d'activités porteuses d'emplois non délocalisables. L'écologie industrielle et territoriale représente une opportunité réelle. Dans ce cadre, il existe un potentiel d'activités ou de filières émergentes en termes de conversion industrielle, d'activités économiques nouvelles et d'emplois dont le développement doit être organisé et accompagné. Cela nécessite des plans de formations adaptés et le développement de métiers nouveaux.

PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

❖ OREF

2006 : [Les métiers de l'environnement : une chance pour PACA ?](#)

[Mémo N°30](#)

<http://www.orm-paca.org/telechargement/memo/Memo30.pdf>

2008 – 2009 : Animation du groupe de travail « environnement et qualifications », à la demande du Conseil régional PACA, composé d'acteurs et experts de l'environnement. Etude préfigurative à l'installation de l'Institut régional de formation à l'environnement et au développement durable (Irfedd)

2008 : *Délimitation et caractérisation du secteur environnement*, document de travail non diffusé réalisé en partenariat avec l'Agence régionale de l'environnement de PACA (ARPE),

2009 : *Quelle place pour un institut régional de formations à l'environnement ?*

Note réalisée en partenariat avec l'Agence régionale de l'environnement de PACA (ARPE), le Carif-Espace compétences, le Pôle régional d'innovation et de développement économique et solidaire (PRIDES) Ecoentreprises et développement durable

<http://www.orm-paca.org/telechargement/Note%20institut%20environnement.pdf>

2010 - 2011 : Interventions de présentation des métiers de l'environnement et de l'économie verte en partenariat avec l'Irfedd, l'ARPE, et Pole emploi en direction des professionnels des AIO et de l'accompagnement à l'emploi

2010-2011 : « Zoom sur les métiers de l'environnement » : demi-journées de sensibilisation à l'économie verte des professionnels de l'information orientation et accompagnement à l'emploi, animées au sein des départements à l'initiative de l'Institut Régional de l'environnement et du développement durable (Irfedd) et associant pour la conception et la l'animation l'ORM, l'ARPE Pole Emploi et le Carif Espace compétences.

2010 -2011 : Dans le cadre du CPRDFP, notes sur l'économie verte et le développement durable au sein de 2 cahiers thématiques : « Parcours et continuité professionnels, emploi et développement économique des territoires : la formation investissement social et économique » et « Accueil information et orientation, accompagnement et prescription : accompagner les personnes vers la qualification professionnelle pour l'emploi durable ».

2011 : A venir : Premier tableau de bord de l'économie verte en PACA : emploi, métiers et marché du travail (données commentées à partir des nouveaux périmètres définis au sein de l'observatoire national)

❖ **Expérimentation ADEME – Alliance Ville Emplois – MEDDTL**

Filière bâtiment : Maison de l'emploi Ouest Provence

❖ **CPRDFP signature prévue en février 2012**

<http://www.cprdf-paca.fr>

LA REUNION

❖ **OREF**

- 2006-2007 : l'OREF réalise une étude « Environnement et métiers, horizon 2015 » ; objectifs : formation adaptée, hausse de l'emploi, diagnostics partagés. L'étude n'est pas par métiers mais par filières
- 2008 : conseil régional et DRTEFP commandent une étude à 5 ans sur les filières montantes ENR et maîtrise de la demande d'électricité. L'étude analyse : de nouveaux métiers sur la maîtrise des flux, le conseil en urbanisme ou en utilisation des transports ; de nouvelles activités en géothermie (volcan), énergie-bois (cane à sucre), déchets verts (biogaz, méthanisation), stockage d'énergie (lié au photovoltaïque qui est bien adapté à cette île), mer-énergie et transports propres
- 2009 - Production d'une note technique sur les évolutions technologiques et estimation impacts en emplois par métier. La nouvelle réglementation thermique dans les DOM applicable au 01/05/10 ouvre des perspectives importantes de travaux nouveaux et de recyclage d'équipements anciens
- 2010 : préparation de l'expérimentation Etat – région au titre du plan Métiers = actions découlant de ces travaux antérieurs
- 2011 : remise à jour des observations et diagnostics envisagée dans le cadre des expérimentations dans le programme 2011

Etudes : voir :

http://www.runformation.org/index.php?option=com_phocadownload&view=category&id=1:rapports-dtails-cahiers-de-l-oref&Itemid=70

❖ **Convention MEDDTL – Région La Réunion en date du 20 mai 2011**

Passée entre le préfet de la Réunion et le Président du conseil régional

Actions à mettre en œuvre dans la période 20 mai 2011 – 31 octobre 2013

Financement MEDDTL : 191 500 €

- Action commune n°1 : Coordination des travaux de l'observatoire régional et de l'observatoire national des métiers de l'économie verte (part MEDDTL = 45 000 euros)
- Action commune n°2 : Diagnostics régionaux de l'emploi et des métiers de l'économie verte (part MEDDTL = 49 500 euros)

Actions spécifiques pour La Réunion

- n°1 : Dans le cadre du montage de formations nouvelles liées au verdissement de certains métiers, participation du MEDDTL à la sensibilisation des acteurs de l'orientation, du recrutement et de la formation (part MEDDTL = 60 000 euros)
- n°2 : Forum des métiers liés à l'économie verte : sensibilisation des jeunes demandeurs d'emploi, des employeurs et des professionnels de l'emploi et de la formation sur le verdissement des métiers et les opportunités liées aux emplois verts (part MEDDTL = 25 000 euros)

➤ n°3 : Opportunité de développement d'une production d'emballages alimentaires biodégradables à partir des déchets végétaux – Financement par le MEDDTL de la partie du projet consistant en une étude de faisabilité intégrant les questions de développement et d'accompagnement de nouveaux emplois liés à la production d'emballages alimentaires biodégradables à partir des déchets végétaux (part MEDDTL = 12 000 euros)

2012 sera l'année de la mise en place de l'observatoire et de la réalisation des diagnostics. Des premières valorisations sont attendues fin 2012. Parmi les actions spécifiques, le forum des métiers sera organisé lors du forum annuel des emplois et des métiers en octobre 2012. L'étude d'opportunité sur les barquettes biodégradables sera en cours de finalisation.

❖ **CPRDFP signé en décembre 2011**

http://www.cnfptlv.gouv.fr/IMG/pdf/cprdfp_reunion.pdf

EXTRAIT : page 71 et pages de 217 à 222

III.1.7. Une politique de formation centrée sur dix secteurs prioritaires

Dans le cadre du CPRDF, nous avons défini dix secteurs prioritaires :

- Le tourisme,
- Les TIC,
- La croissance verte (énergie, environnement, développement durable),
- Les transports,
- Le BTP,
- Le commerce, la distribution,
- Tertiaire & Services,
- L'agriculture et la pêche,
- L'industrie agroalimentaire,
- Le sanitaire et social.

Dans chacun de ces secteurs, le développement durable et la protection de l'environnement seront privilégiés ainsi que la prévention en matière de santé et de sécurité au travail.

Toutes les pages à partir de la page 217 jusqu'à la 222 « secteur prioritaire de la croissance verte »

RHÔNE-ALPES

❖ **OREF**

L'OREF a débuté ses travaux sur la thématique de la construction durable (éco construction, éco énergie) dans le cadre du CPRDFP

Travaux CARIF/POLE EMPLOI/CONSEIL REGIONAL/DIRECCTE

Offre de formation et croissance verte en Rhône-Alpes :

Un groupe de travail composé de Pôle Emploi, du Conseil Régional, de l'ONISEP, de l'AFPA Transitions, du PRAO/CARIF*, et de la DIRECCTE s'est constitué dans l'objectif de promouvoir, auprès des publics et des prescripteurs, les formations professionnelles menant aux métiers de la croissance verte. Les acteurs se sont rencontrés pour définir un périmètre régional d'une offre de formation « développement durable », partagée par tous les acteurs et s'appuyant sur le « Formacode », thésaurus national de l'offre de formation.

CARIF : Centre d'Animation, de Ressources et d'Information sur la Formation

❖ **Expérimentation ADEME – Alliance Ville Emplois – MEDDTL**

Filière bâtiment : Maisons de l'emploi de Lyon, Pays Voironnais - Sud Grésivaudan, Ardèche Méridionale

Transport : Maison de l'emploi et de la formation de Lyon

Tourisme : Maison de l'emploi Ardèche Méridionale

❖ **TEE**

Analyse d'enquêtes sur l'emploi lié à l'environnement et au développement durable –

Véronique Barraud pour le réseau TEE Rhône-Alpes, mai 2010

Synthèse : <http://www.reseau-tee.net/synthese-enquete-TeeRA-mai10.pdf>

Rapport <http://www.reseau-tee.net/Rapport-enquete-TeeRA-mai10.pdf>

❖ **CPRDFP signé le 18 juillet 2011**

http://www.cnfptlv.gouv.fr/IMG/pdf/cprdfp_rhone-alpes_signe.pdf

EXTRAIT : pages 8, 11, 15, 16

Une dynamique d'emplois qui demande à être mieux accompagnée:

le redéploiement des activités économiques, l'impact du développement durable et des innovations technologiques recomposent sans cesse les besoins de compétences

Intégrer les problématiques de formation et d'emploi face à de nouveaux enjeux économiques à l'échelle de la région et des territoires:

- S'assurer que les problématiques de développement durable intègrent les politiques régionales depuis l'orientation jusqu'à la VAE, pour que les formations mises en place doivent le plus à même de répondre à ces problématiques.

La formation des jeunes dans toutes ses composantes sous statut scolaire et par voies de l'alternance:

- les formations visant les métiers émergents, liés au développement durable, aux activités numériques et aux filières retenues comme prioritaires par les états généraux de l'industrie.

L'accompagnement des mobilités professionnelles, la formation et la sécurisation des parcours tout au long de la vieillesse

- Seront inscrits au programme de travail les travaux sur les filières industrielles, comprenant les pôles de compétitivité et les clusters et particulièrement celles impactées par le développement durable.

	Principaux acteurs mobilisés
Alsace	<p><u>OREF</u> OREF co-pilotée par l'Etat et la région, insérée dans les services du conseil régional ; 3 agents DREAL non présente pour le moment http://www.oref-alsace.org/Pages/default.aspx</p>
Aquitaine	<p><u>OREF</u> Observatoire d'Aquitaine Cap Métiers http://www.aquitaine-cap-metiers.fr/</p> <p><u>TEE Aquitaine</u> Piloté par la DIREN Aquitaine, la DRTEFP, l'ADEME, le Conseil Régional d'Aquitaine, ce réseau est animé par GRAINE Aquitaine, Groupe Régional d'Animation et d'Information sur la Nature et l'Environnement http://www.graine-aquitaine.org/</p>
Auvergne	<p><u>OREF</u> Carif – Oref Auvergne http://www.formationauvergne.com/</p>
Basse Normandie	<p><u>OREF</u> ERREFOM - CARIF OREF Basse-Normandie www.errefom.info</p>
Bourgogne	<p><u>OREF</u> Centre Régional de Ressources pour le travail l'emploi et la formation C2R Bourgogne 15 place Grangier 21000 Dijon c2r@c2r-bourgogne.org http://www.c2r-bourgogne.org/</p> <p><u>TEE Bourgogne</u> http://www.teebourgogne.com/</p> <p>Anne Sophie Collinet au 0380541428 secrétaire PCREFP</p>
Bretagne	<p><u>OREF</u></p>

	Principaux acteurs mobilisés
	<p>GREF - CARIF OREF Bretagne www.gref-bretagne.com</p>
Centre	<p><u>OREF</u> L'OREF fait partie du GIP ALFA CENTRE, cofinancé par l'Etat et la Région. Il regroupe les activités du CARIF (Centre d'animation et de ressources de l'information sur la formation) et de l'OREF (Observatoire régional emploi formation). Le Conseil d'administration compte des représentants des services déconcentrés de l'Etat (DIRECCTE, DRDJSCS, DRAAF, Rectorat / Pas de représentation DREAL), les représentants du Conseil régional et les représentants des partenaires sociaux. GIP ALFA Centre – Observatoire régional de la formation et de l'emploi (ORFE) : http://www.etoile.regioncentre.fr/ORFE</p>
Champagne Ardenne	<p><u>OREF</u> Observatoire Permanent de l'Evolution des Qualifications (OPEQ) http://www.champagne-ardenne.cci.fr/opeq---emploi---formation/l-opeq/opeq---emploi---formation-article65.html</p>
Corse	<p><u>Observatoire du développement durable</u> Un observatoire du développement durable (Etat - collectivité) existe depuis 1994 ; il est géré par la DREAL et l'office de l'environnement" et va intégrer la Direccte et l'OREF pour suivre les métiers de l'économie verte Le responsable de l'Office de l'Environnement de la Corse est M. Joseph SALVINI http://observatoire.oec.fr/modules.php?name=Sections&sop=viewarticle&artid=41</p>
Franche Comté	<p><u>OREF</u> EFIGIP - CARIF OREF Franche-Comté www.efigip.org</p>
Guadeloupe	<p>La DEAL attend une chargée de mission associations-emploi pour 2011 pour se lancer sur le sujet des métiers de l'économie verte. Contact : Vincent ROYER adjoint DEAL 971 vincent.royer@developpement-durable.gouv.fr</p> <p><u>OREF</u> http://www.carif-oref-gpe.com</p>
Guyane	<p>Des acteurs associatifs sont très impliqués sur les problématiques associées à la biodiversité, à la protection et la valorisation de l'environnement en Région Guyane. Les principaux acteurs institutionnels (ADEME...) développent des programmes spécifiques et notamment le Parc Naturel Amazonien ou le PNRG (parc naturel régional de Guyane) sont engagés dans la mise en oeuvre de démarches novatrices pour le développement d'actions économiques impliquant la</p>

	Principaux acteurs mobilisés
	<p>participation des populations locales.</p> <p><u>OREF</u> IRIG DEFIS - CARIF OREF Guyane www.cariforefguy.org</p>
Haute-Normandie	<p>La filière Energies (Total, Edf, GDF Suez, Conseil régional, Etat directions concernées, Rectorat, Universités, Ecoles d'ingénieurs - Insa Rouen, Esigelec -, CRCI, FFB, CGPME,...) créée fin 2009 a passé commande au Crefor pour une étude (rapport final vers mars 2011) dont le but est de produire un diagnostic permettant d'identifier les filières professionnelles significatives par le repérage des métiers porteurs d'enjeux en matière d'emploi et de qualification (caractérisation des filières et déclinaison territoriales).</p> <p><u>OREF</u> Centre ressources emploi formation - CREFOR Haute Normandie http://www.crefor-hn.fr/</p>
Ile de France	<p><u>Etat</u> Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie d'Ile-de-France (DRIEE) - Service du développement durable des territoires et des entreprises http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/</p> <p><u>OREF</u> OREF co-pilotée par l'Etat et la région http://www.oref-idf.org/</p> <p><u>TEE</u> partenaires : ARENE, DIRECCTE, ADEME, Agence de l'eau... http://www.tee-idf.net/</p>
Languedoc Roussillon	<p><u>OREF</u> L'OREF Languedoc Roussillon est une structure associative, financée à parité entre l'Etat et la Région, qui dispose d'un pilotage inter institutionnel : au Conseil d'Administration de l'OREF siègent les représentants des services déconcentrés de l'Etat (DIRECCTE, DREAL, DRAAF, Rectorat), les représentants du Conseil régional et les représentants des partenaires sociaux.</p>

	Principaux acteurs mobilisés
	http://www.oref-lr.org
Limousin	<p><u>OREF</u> Prisme Limousin, à statut de GIP financé par une ligne du contrat de projet Etat – région, rassemble en un même lieu les activités du CARIF (Centre d’animation et de ressources de l’information sur la formation) et de la CRIS-VAE (Cellule régionale interservices sur la validation des acquis de l’expérience), de l’ERPL (Espace ressources pédagogiques du Limousin- professionnalisation des acteurs) et de l’OREF (Observatoire régional emploi formation).</p> <p>Prisme Limousin produit lui-même les études emploi au sein du service « Animation et action prospective » (4 agents) Les acteurs du territoire sont très présents dans la question des métiers de l'économie verte : DREAL, DIRECCTE, DRAAF, région, Rectorat, ADEME, AFPA, cellule BTP, MEF la Souterraine Prisme : http://www.prisme-limousin.fr/</p>
Lorraine	<p><u>OREF</u> OREFQ Lorraine www.orefq.fr</p>
Martinique	<p><u>OREF</u> AGEFMA - CARIF Martinique www.carif.mq</p>
Mayotte	<p><u>OREF</u> CARIF OREF Mayotte www.cg976.fr</p>
Midi Pyrénées	<p><u>OREF</u> Volonté de l’OREF de s’appuyer sur un partenariat actif avec la DREAL de Midi-Pyrénées avec laquelle il a été une première discussion CARIF OREF Midi Pyrénées http://www.cariforef-mp.asso.fr/</p>
Nord Pas de Calais	<p>L’animation des réseaux OREF et TEE (où la DREAL est présente) est portée par le C2RP (Centre régional de ressources pédagogiques et de développement de la qualité en formation), GIP Etat (DIRECCTE) – Région</p> <p>Le C2RP est lui-même un outil du Comité de coordination régionale de l’emploi et de la formation professionnelle</p> <p>L’équipe d’animation du réseau OREF, qui compte 3 agents, n’a pas pour vocation première de produire de la donnée mais d’animer un réseau de partenaires producteurs de données.</p>

	Principaux acteurs mobilisés
	<p><u>OREF</u> http://www.c2rp.fr/pro/intro-theme.php?theme=8&territoire=-1&type_theme=2</p> <p><u>TEE</u> : http://www.c2rp.fr/pro/intro-theme.php?theme=10&territoire=-1&type_theme=2</p> <p><u>PRIM</u> : PRIM (Plateforme Régionale d'Information sur les métiers) est un outil interactif au service de l'orientation tout au long de la vie et un lieu de discussion, d'échanges et de partage d'information. Le portail www.prim-nordpasdecalais.fr propose un accès gratuit à une large information sur les métiers, les formations possibles, les chiffres clés en région, les actualités destinée au grand public</p> <p><u>SOFIA</u> : SOFIA (Site de l'Offre de Formation Initiale et pour Adultes) met à disposition l'offre de formation sous voie scolaire et en apprentissage en Nord-Pas de Calais. Pour la formation continue, la base contient les programmes des financeurs suivants : Région (au titre du Plan Régional de Formation), Pôle Emploi, Agefiph, DIRECCTE. http://www.sofia.c2rp.fr/Default2.aspx</p>
Pays de la Loire	<p><u>OREF</u> Carif-OREF depuis le 1er janvier 2008, un Groupement d'intérêt public (GIP), financé par l'Etat et le Conseil régional dans le cadre du Contrat de projets 2007/2013. Cinq missions principales : information, observation, certification, professionnalisation et animation. Lenay 0240201231 www.cariforef-pdl.org</p> <p><u>CER-BTP</u> http://www.cerbtp-paysdelaloire.asso.fr/</p> <p><u>Ademe</u> http://www.ademe.fr/paysdelaloire/default/default.asp</p>
Picardie	<p><u>OREF</u> GIP CARMEE - OREF Picardie Centre d'analyses régional des mutations de l'économie et de l'emploi http://www.carmee.fr/ Télécharger les études du CARMEE : http://www.carmee.fr/prospective.php</p> <p>Comité de pilotage CARMEE, services de l'Etat, Conseil régional de Picardie, ADEME, fédérations professionnelles du</p>

	Principaux acteurs mobilisés
	<p>bâtiment, INSEE, Rectorat, Agence Régionale de l'Innovation...</p> <p>Comité de pilotage CARMEE, services de l'Etat, Conseil régional de Picardie, pôle de compétitivité IAR, Union des Industries Chimiques, Université de Picardie Jules Verne (laboratoire des glucides), Université Technologique de Compiègne...</p> <p>Comité de pilotage CARMEE, services de l'Etat, Conseil régional de Picardie, Agence Régionale de l'Innovation, INERIS...</p>
Poitou Charentes	<p><u>OREF</u> OREF est une mission confiée à l'Agence régionale de la formation tout au long de la vie (www.arftlv.org) en Poitou-Charentes, structure cofinancée Etat – Région. Parmi les membres des différents comités d'experts, on notera : DREAL, CERC (bâtiment), TEE, ADEME, DRAAF, Région, Rectorat Le thème du développement durable est devenu en assez peu de temps un « incontournable » pour les travaux que mène l'OREF Poitou-Charentes. Pour autant, l'OREF n'a pas, à ce jour, mis en place un réseau formel d'observation de ces métiers, ses premières occupations ayant servi au recensement de l'existant. Souhaite être associé aux réflexions de l'observatoire national. Agence régionale pour la formation tout au long de la vie (ARFTLV) - CARIF OREF Poitou Charentes www.arftlv.org</p> <p><u>TEE Poitou Charentes</u> http://ifree.asso.fr/tee/papyrus.php</p>
Provence Alpes Côte d'Azur	<p><u>OREF</u> L'ORM est l'OREF de PACA. Depuis 1997, c'est une structure associative (loi 1901), financée par l'Etat et la Région dans le cadre du contrat de projet. L'ORM est copiloté par les partenaires sociaux. Il est doté d'un conseil scientifique.</p> <p>Les travaux sur le thème de l'environnement et de l'économie verte sont réalisés en partenariat avec : Le Pôle régional d'innovation et de développement économique et solidaire (PRIDES) Ecoentreprises et développement durable L'Agence régionale de l'environnement de PACA (ARPE), L'Institut régional de formation à l'environnement et au développement durable (Irfedd). L'ORM fait partie du CA et du comité d'orientation de l'Irfedd. Lors des travaux préparatoires à la mise en place de l'Irfedd, ces partenariats se sont élargis à plusieurs autres acteurs du domaine de la formation (initiale et continue), de l'emploi et concernés par l'environnement. Pôle Emploi</p>

	Principaux acteurs mobilisés
	ORM - OREF PACA : www.orm-paca.org
La Réunion	<p><u>OREF</u> OREF co-financée par l'Etat et la région Conseil régional et DRTEFP en première ligne sur les études métiers DAF et la DIREN ont collaboré en tant qu'experts. Le monde économique a également été associé aux phases de diagnostic et de définition des perspectives CARIF – OREF http://www.runformation.org/</p>
Rhône-Alpes	<p><u>OREF</u> OREF intégré au PRAO, pôle Rhône-Alpes de l'orientation http://www.prao.org Partenariat avec les représentants du bâtiment et leur observatoire régional (CERA).</p> <p><u>TEE Rhône-Alpes</u> http://www.reseau-tee.net/rhone.php</p>